autrement





Atlas des langues du monde

ROLAND BRETON

Une pluralité fragile

ATLAS DES LANGUES DU MONDE

Une pluralité fragile

Roland Breton
Préface de Joshua A. Fishman



Éditions Autrement
Collection Atlas/Monde

AUTEUR
Roland Breton est professeur émérite de géographie à l'université Paris-VIII (Vincennes - Saint-Denis). Il s'est consacré depuis une trentaine d'années aux questions linguistiques à travers le monde. Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages, dont *Peuples et États : l'impossible équation ?* (Flammarion, 1998), *Du langage aux langues* (avec R. Bijeljac, Gallimard, 1997), *Atlas of the Languages and Ethnic Communities of South Asia* (Sage, 1997, 2e éd. mise à jour, 1999), *L'Ethnopolitique* (PUF, 1995), *Géographie des civilisations* (PUF, 1987, rééd. 1991), *Géographie des langues* (PUF, 1976, rééd. 1983, 1995).

PRÉFACE
Joshua A. Fishman, né en 1926, est professeur émérite aux universités de Yeshiva à New York, de Stanford en Californie et de New York. Il a passé sa vie à étudier le multilinguisme, les interrelations entre langue, ethnicité et nation, et les politiques de développement des langues. Ce qui lui a permis, entre autres, de définir de nouveaux concepts tels ceux de « nationisme », de « diglossie » ou de « renversement du transfert linguistique ».

CARTES ET INFOGRAPHIES
Krystyna Mazoyer
Les cartes et graphiques des pages 37, 58, 60-61 et 64-65 ont été réalisés par Claire Levasseur et ceux des pages 44-45, 46-47, 62-63, 73 et 74-75 par Delphine Digout

MAQUETTE
Conception et réalisation : EDIRE

ÉDITIONS AUTREMENT
Direction : Henry Dougier
Coordination éditoriale : Laure Flavigny et Chloé Pathé
Communication et presse : Agnès Biltgen et Karine Mallet-Belmont

Cet ouvrage a reçu le soutien de la Maison des langues
173, boulevard Saint-Germain - 75006 Paris

77, rue du Faubourg-Saint-Antoine • 75011 Paris
Tél. 01 44 73 80 00 • Fax 01 44 73 00 12 • www. autrement.com

ISBN 2-7467-0400.5
ISSN 1272-0151
Dépôt légal : septembre 2003
Imprimé et broché en Italie
Achevé d'imprimer en avril 2004

L'auteur dédie cet atlas
à Myrtille et Nils,
ses petits-enfants

REMERCIEMENTS

Ce livre doit beaucoup à tous ceux qui m'ont soutenu dans une approche géographique des phénomènes de langues, qui était attendue dans le monde de la linguistique et restait à asseoir. Et, notamment, à tous mes amis chercheurs indiens, polonais, allemands, africains, russes, états-uniens, québécois, louisianais, acadiens, mapuches, italiens, gallois, chinois et autres, qui m'ont si souvent encouragé et ont nourri ma soif de connaissance.

SOMMAIRE

LES TERRITOIRES DES LANGUES

L'AVENIR DES LANGUES

Un atlas des langues du monde, miracle des temps modernes

Je suis un amoureux des cartes et un amoureux des langues ; l'alliance de ces deux passions me procure un immense plaisir, à la fois intellectuel et esthétique. Je suis prêt à parier que ceux qui apprécient ces délices non seulement tourneront les pages de cet atlas pour y apprendre des choses sur les langues, mais plongeront dedans, fascinés par la beauté des cartes et prisonniers du plaisir infini qu'un tel livre peut procurer. Mais je n'oublie pas que de tels ouvrages ne se trouvent pas sous le pied d'un cheval. Ils sont complexes à concevoir et les difficultés rencontrées sont nombreuses. Cependant, cet atlas nous prouve que ces difficultés n'ont pas à rester paralysantes et qu'un travail universitaire patient, précis et pertinent peut permettre, au bout du compte, de les surmonter. L'ère des miracles n'est donc pas totalement terminée !

Les cartes naissent du parallélisme entre des marques sur le sol et des marques sur une page. Les fleuves, les montagnes, les frontières, les villes, les forêts, les jungles et les déserts : tous ces éléments occupent un espace et peuvent par conséquent être tout aussi bien localisés de manière précise sur du papier ; grâce aux indications d'échelle que comprend toute bonne carte, l'utilisateur peut mettre en parallèle les distances indiquées sur la page et les distances réelles. Mais comment ce parallélisme peut-il être appliqué aux langues ? En effet, les langues n'occupent aucun espace. Seuls leurs locuteurs et leurs institutions peuvent être localisés spatialement. C'est la raison pour laquelle la cartographie des langues dépend toujours de la démographie, à savoir, généralement, d'informations fournies par les gouvernements, comme le nombre de locuteurs d'une langue vivant dans une région ou un endroit particulier. Dans de nombreux cas, ces chiffres sont gonflés ou minimisés, selon la politique du gouvernement de facilitation ou d'interdiction de certaines langues liées à des groupes ethniques et/ou religieux particuliers. Souvent, les cartographes des langues doivent donc être capables de dénicher des données meilleures, plus fiables, que les données officielles ; ils y parviennent dans une certaine mesure en vérifiant ces informations auprès d'autres spécialistes ou auprès d'agences internationales plus neutres et de leurs observateurs aguerris. Mais la tâche ne s'arrête pas là...

Les distributions démographiques ne sont jamais stables et varient sans cesse au cours du temps, augmentant ou diminuant. En outre, dans la majeure partie du monde, de nombreuses personnes utilisent plus d'une langue dans leur vie quotidienne. Et, pour compliquer la chose, il existe des différences de pratiques : si certains parlent aussi bien

qu'ils écrivent les différentes langues qu'ils utilisent, ce n'est pas le cas de tous. Ces multiples degrés d'usage des langues varient eux aussi au cours de la vie des individus ; ils sont par ailleurs influencés par les migrations, le commerce, le développement économique et la guerre. Autre complication : les centres urbains posent des problèmes particuliers car leurs habitants vivent souvent dans des environnements multiethniques et multilingues, sans qu'existe aucune frontière ou séparation particulière. Vu toutes ces difficultés, il apparaît donc clair qu'un atlas des langues, sans même parler d'un atlas des langues du monde, n'est pas quelque chose que n'importe qui peut concevoir.

Heureusement, dans le cas de l'atlas que le lecteur ou la lectrice a en ce moment entre les mains, nous avons affaire à un spécialiste internationalement reconnu qui, depuis presque cinquante ans, a travaillé, dans différentes régions du monde, à cartographier les langues de régions, pays et villes déterminés. C'est un chercheur, un universitaire (professeur émérite à l'université Paris-VIII depuis 1994), un conférencier que l'on s'arrache, un écrivain, un expert et un cartographe des langues qui ne se laisse pas facilement décourager par les difficultés ou les obstacles. Alors que la majeure partie de ses écrits sont à l'origine en français, il est lui-même devenu septilingue afin de mieux analyser les articles et rapports concernant la démographie des langues dans le monde. Heureusement pour les chercheurs (qui sont loin d'avoir tous les mêmes capacités linguistiques que lui), il a aussi publié une partie de son riche travail dans d'autres langues que le français. Étant donné mes propres limites linguistiques, je pense ici en particulier à un atlas régional intitulé *Atlas of the Languages and Ethnic Communities of South Asia* (Sage, Delhi, 1997) et à son ouvrage fondamental et toujours inégalé, *Geolinguistics: Language Dynamics and Ethnolinguistic Geography* (University of Ottawa Press, 1991).

L'*Atlas des langues du monde* est donc le reflet à la fois des travaux actuels du Professeur Roland Breton et de ses recherches depuis le départ. Nous avons ici en main un atlas qui incarne la géolinguistique, un atlas mondial qui offre à la communauté universitaire dans son entier et aux amoureux des cartes et des langues à travers le monde un véritable travail de beauté, de recherches rigoureuses et d'amour.

Merci pour ce cadeau.

Joshua A. Fishman
Professeur émérite et visitant aux universités de Yeshiva à New York,
de Stanford en Californie et de New York

Un atlas géographique des langues dans le monde actuel

L'inéluctable mondialisation en cours a de nombreux aspects culturels, dont l'un des plus importants est l'extension grandissante des contacts entre toutes les parties de l'humanité qui parlent tant de langues différentes. Or, faute d'analyse systématique cohérente, personne n'est encore en mesure de dire exactement combien de langues vivantes sont parlées dans l'humanité actuelle. Mais, ce que de nombreux spécialistes ont dénoncé depuis quelques années, c'est que le XXIe siècle va être celui d'une disparition générale et croissante des langues vivantes, sans équivalent dans l'histoire de l'humanité...

Étant donné ses dimensions, cet atlas ne peut avoir la prétention de faire un inventaire des langues de l'humanité. Mais, simplement, de donner un aperçu qui permette au lecteur, grâce à une présentation imagée, d'avoir une impression visuelle frappante de la multiplicité des langues et de la diversité des situations linguistiques, en faisant le tour des principaux problèmes posés à l'échelle de la planète comme en parcourant les différentes parties du monde.

Ce n'est pas à proprement parler un ouvrage de linguistique, c'est-à-dire d'étude des mécanismes internes des langues ou de leurs subdivisions – ce que sont, par exemple, les atlas de dialectologie. Ici est posé un regard externe sur les langues considérées comme des phénomènes déjà définis et délimités. Il s'agit donc d'un travail avant tout géographique sur la répartition spatiale des langues. Mais celle-ci est loin d'être statique, car elle ne cesse d'être soumise à des forces, internes d'ordre linguistique ou externes d'ordre sociopolitique, qui soumettent toutes les langues à une dynamique qui s'accélère. Les aspects territoriaux, sociaux et culturels de l'évolution qui s'ensuit constituent l'essentiel de la géolinguistique.

Cette présentation géolinguistique ou écolinguistique des rapports entre les langues et leur environnement naturel et humain fait, bien sûr, appel principalement à des cartes, mais aussi à d'autres procédés de représentation des phénomènes quantitatifs, tels que graphiques et anamorphoses, relatifs au volume et à l'accroissement des populations concernées, c'est-à-dire à la démolinguistique. Tout en développant parallèlement les aspects qualitatifs de ces évolutions touchant à l'emploi des langues dans

la société (la sociolinguistique), dans les communautés naturelles (l'ethnolinguistique) ou par les États (la politolinguistique) qui pratiquent tous, explicitement ou non, l'« aménagement linguistique » (*language planning*).

Dans cette perspective multiple, le présent ouvrage traite successivement, en ses quatre parties, des langues selon différents angles d'approche.
La première partie est consacrée à la parenté des langues, donc à leur répartition en familles et à la mise en place historique et préhistorique de ces denières à partir de macro-familles supposées. Les variantes, dialectales et autres, sont aussi présentées avec des exemples divers. Sans oublier les langages non oraux...

La deuxième partie traite de la pratique des langues, à l'échelle des États, des populations et des individus. Ce qui signifie d'abord un échelonnement entre langues officielles, nationales, internationales ou régionales, avec des exemples de pays aménageant le plurilinguisme de différentes façons. Ensuite, sont abordées la pratique des populations qui engendre l'apparition des communautés ethnolinguistiques, minoritaires ou non, et la hiérarchie entre langues anciennement écrites et langues restées surtout orales. Enfin, vient la pratique à l'échelle des individus qui peuvent, en plus de leur langue maternelle ou première, acquérir des langues secondes – et cela très différemment selon les pays.

La troisième partie passe en revue les territoires des langues à travers les dix principales régions continentales ou sous-continentales du monde et l'extension des aires linguistiques, en particulier dans les pays les plus multilingues.

La quatrième envisage l'avenir des langues à partir des tendances actuelles à la prévalence des langues nationales et aux menaces pesant sur les petites langues ne bénéficiant pas de développement et dont on s'accorde à prédire la disparition en masse au XXI[e] siècle.

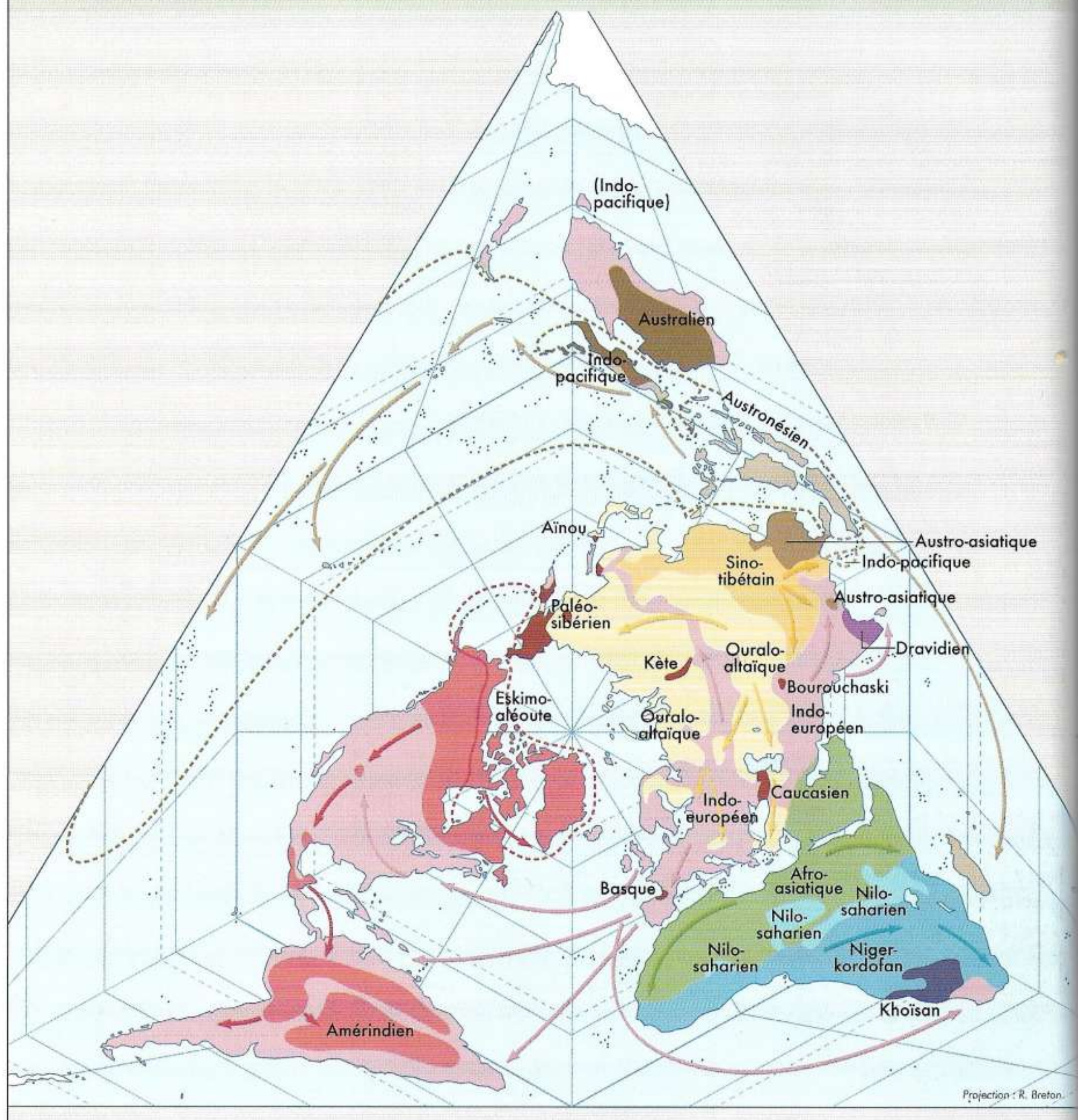
Puisse le lecteur avoir ainsi une idée de la richesse que représente la diversité culturelle lentement accumulée par notre espèce et prendre conscience des risques pesant de plus en plus sur ce patrimoine de l'humanité.

ROLAND BRETON

LES FAMILLES DE LANGUES

Pour identifier et regrouper les milliers de langues parlées dans le monde, il faut analyser la structure particulière de chacune en la comparant avec celle des autres, voisines ou éloignées. Cela mène à distinguer ces familles de langues qui partagent l'humanité.

DIFFUSION DES FAMILLES DE LANGUES DANS LE MONDE



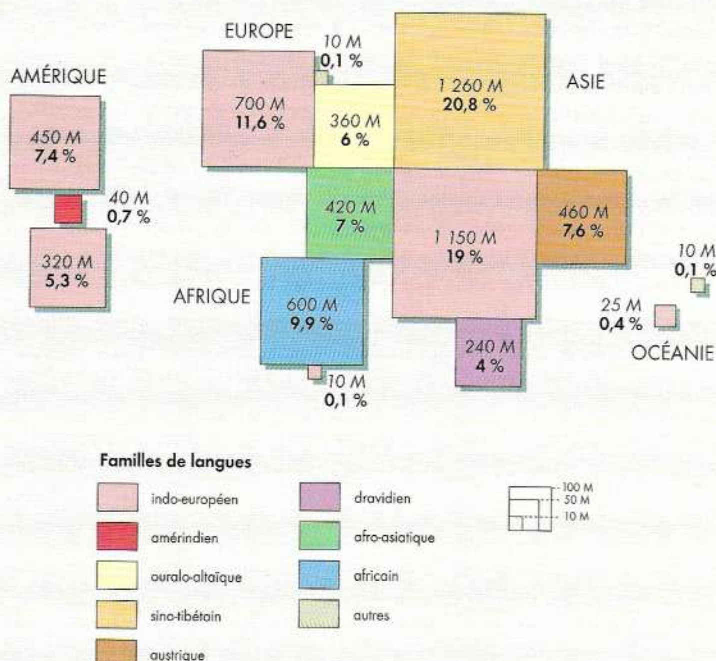
La naissance des familles

Les Européens savaient depuis longtemps que, par exemple, les langues romanes venaient du latin, tandis que les langues germaniques, slaves, celtiques ou helléniques descendaient d'autres langues mères qui avaient toutes en commun certaines racines proches. En revanche, les langues extra-européennes différaient davantage. Mais c'est au XVIIIe siècle que l'analyse de frappantes similitudes entre les langues anciennes de l'Inde, de l'Iran et de l'Europe a amené les linguistes à découvrir qu'elles relevaient toutes d'un même ensemble qu'ils baptisèrent « indo-européen » et dont l'existence, au deuxième millénaire avant notre ère, pouvait être prouvée par leurs racines communes. Cette famille fut subdivisée en branches, sous-branches et groupes, qu'expliquait leur répartition géographique, elle-même issue des migrations historiques des populations porteuses de ces langues.

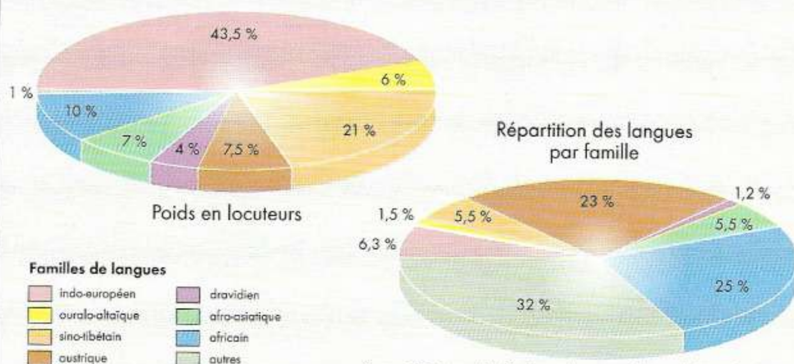
Dans chaque partie du monde, furent mis à jour des apparentements similaires expliquant la répartition géographique et la diffusion historique d'autres familles linguistiques. De grandes familles furent ainsi reconnues : la sémito-chamitique (ou afro-asiatique), trois africaines, la dravidienne, la sino-tibétaine, les familles austriques, l'australienne, l'indo-pacifique et l'amérindienne. Des groupes mineurs et des langues isolées, tels le basque, le caucasien, le bourouchaski, le kète, le paléo-sibérien et l'eskimo-aléoute, furent aussi définis.

> ***Il semble que seule la classification généalogique [...] permette de mettre un ordre satisfaisant dans la diversité des langues connues, actuellement parlées ou transmises par une tradition littéraire.*** **J. Manessy-Guitton, in A. Martinet, Le Langage, Gallimard, 1968.**

POIDS EN LOCUTEURS PAR CONTINENT



LOCUTEURS ET LANGUES



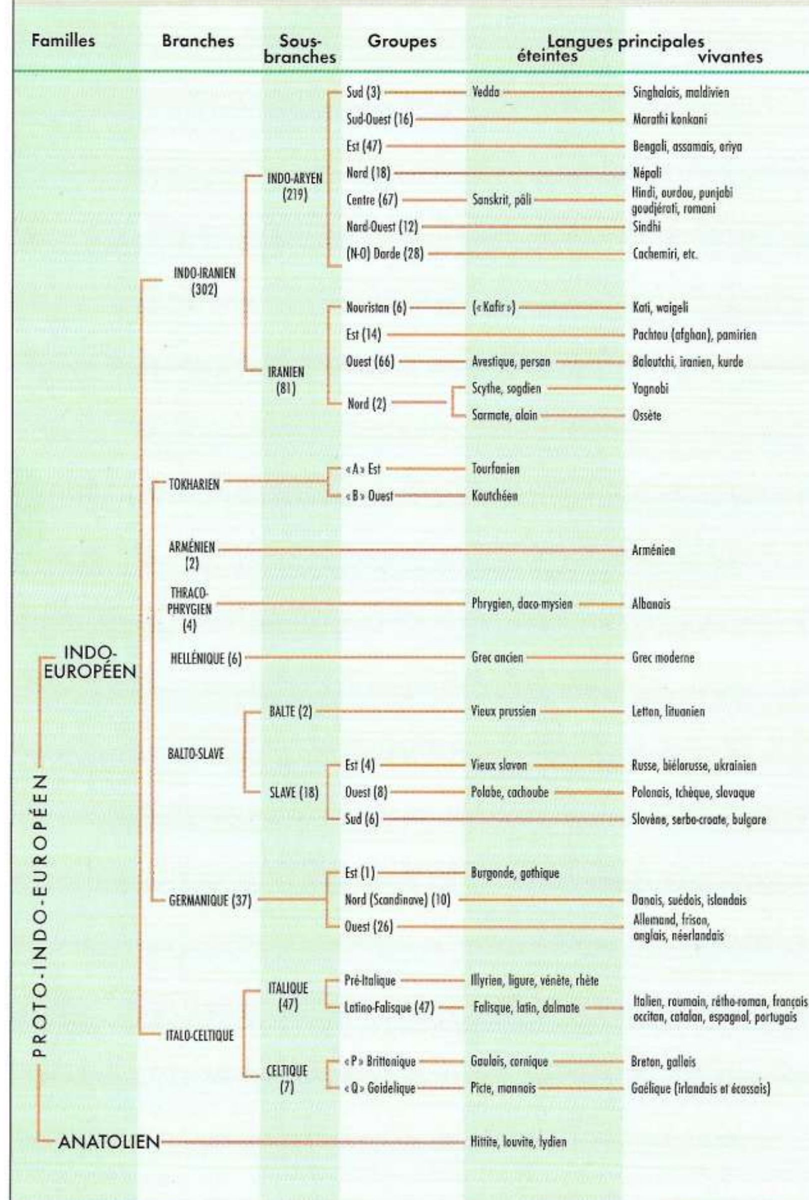
Source : B.F. Grimes (dir), *Ethnologue, languages of the world*, SIL, Dallas, 1999.

Sur le planisphère à projection polaire triangulaire (p. 10) est figurée l'implantation actuelle des principales familles de langues, avec la direction de leurs derniers grands mouvements historiques de diffusion à travers les continents.
L'anamorphose (en haut) présente les groupes humains parlant chaque grande famille de langues, non seulement dans l'espace (ce qui est le propre de toute carte) mais aussi en poids démographique.
Ci-dessus, le premier cylindre à plat donne le pourcentage de locuteurs natifs de chaque grande famille ou groupe de familles en 2000. Le second indique, à partir des décomptes d'*Ethnologue*, le pourcentage des 6 700 langues (relevant d'environ 90 familles, dont 60 d'Amérique et 30 d'ailleurs) appartenant à ces grands groupes de familles. La comparaison de ces deux schémas démontre que les langues sont relativement moins nombreuses dans les familles à grand poids démographique que dans les « autres », qui, avec 1 % de la population, totalisent 32 % des langues.

LA PRÉHISTOIRE DES LANGUES

L'origine du langage et la différenciation des langues ont toujours préoccupé les esprits et, dans toutes les civilisations, donné lieu à des mythes et légendes tels que ceux d'Eden et de Babel. Ils ont aussi poussé à des expériences douteuses comme celles de tel souverain ayant prescrit de laisser grandir certains enfants en interdisant de leur parler, pour voir en quelle langue ils s'exprimeraient... Et, puisque, avant la création des systèmes d'écriture marquant l'entrée formelle dans l'Histoire il y a moins de 5 000 ans, aucune trace ne permet de témoigner du phénomène linguistique, on en est réduit, sur son évolution, à des conjectures fondées sur des bases autres qu'écrites.

EXEMPLE D'ARBRE DE PARENTÉ : LA FAMILLE INDO-EUROPÉENNE



Les « macro-familles »

La découverte des familles de langues a mené à des tentatives de reconstitution des mots des langues mères. Tels ceux de l'indo-européen primitif, dont seraient issus leurs équivalents en sanskrit, vieux perse, grec ou latin. L'étude des racines lexicales s'est développée au XX[e] siècle, par une discipline telle que la glottochronologie (ou lexicostatistique), qui a permis de comparer et d'analyser des centaines de vocables de toute famille.

Ainsi a-t-on pu conjecturer de nombreuses évolutions passées et supputer des apparentements entre les 90 familles pour les regrouper en une demi-douzaine de « super-familles » ou « macro-familles », dites aussi phylums. Et, ainsi, d'essayer de retracer l'évolution du langage humain à travers les millénaires précédant l'écriture, tout en liant le phénomène linguistique à celui du peuplement de la planète par les grandes vagues successives de population.

Ainsi, différentes hypothèses ont pu être avancées : par exemple, l'hypothèse « nostratique » (du latin *nos*, « nous ») regroupe plusieurs familles de l'Ancien Monde, mais elle a été supplantée par le concept « eurasiatique » associant différemment les familles indo-européenne, ouralo-altaïque et amérindienne, en une vague qui aurait réduit les traces de la strate préexistante à des îlots séparés : basque, caucasien, bourouchaski, sino-tibétain, iénisséien et na-déné – tous réunis sous l'appellation de « déné-caucasien ».

Arbres généalogiques des langue et des populations. L'arbre de la famil indo-européenne figure avec un nombre d langues par sous-branche extrait d'*Ethno logue*. La parenté linguistique des popula tions doit toujours être distinguée de le parenté génétique, physique, caractérisé par les gènes héréditaires. Mais elles pe vent être comparées, comme l'a fait l généticien L. Cavalli-Sforza, en deux arbre généalogiques convergeant différemmen à travers les millénaires, vers les mêm populations actuelles.

La diffusion des macro-familles

altaïque
ouralien
iénisséien
indo-européen
basque
VI: EURASIATIQUE
tchouktche-kamtchadale
eskimo-aléoute
na-déné
caucasien
altaïque
mongol
gilyak
japonais
aïnou
indo-européen
coréen
bourouchaski
indo-européen
IV: AFRO-ASIATIQUE
sino-tibétain
III: DÉNÉ-CAUCASIEN
nilo-saharien
I: SUD-SAHARIEN
nilo-saharien
dravidien
indo-européen
austro-asiatique
indo-pacifique
II: AUSTRIQUE
V: AMÉRINDE
austronésien
indo-pacifique
austronésien
austronésien
australien
austronésien
khoïsan
indo-pacifique

Macro-familles

I SUD-SAHARIEN
nilo-saharien
niger-kordofan
khoïsan

II AUSTRIQUE
thaï
austro-asiatique
austronésien
indo-pacifique
australien

III DÉNÉ-CAUCASIEN
basque
caucasien
bourouchaski
iénisséien
sino-tibétain
dravidien
na-déné

IV AFRO-ASIATIQUE

V AMÉRINDE

VI EURO-ASIATIQUE
eskimo-aléoute
tchouktche-kamtchadale
gilyak
aïnou
japonais
coréen
toungouze
mongol
altaïque
ouralien
indo-européen

Source : M. Ruhlen, *L'origine des langues. Sur les traces de la langue mère*, Belin, Paris, 1996

> ***Toutes les langues du monde sont apparentées. [...] Mais nous ignorons malheureusement encore dans quel ordre ces divers groupes ont divergé du tronc originel.***
> *M. Ruhlen, L'Origine des langues. Sur les traces de la langue mère, Belin, Paris, 1997.*

Correspondance possible entre parentés linguistique et génétique

ARBRE GÉNÉTIQUE
AFRICAINS
ASIATIQUES
EUROPOÏDES
EUROASIATIQUES SEPTENTRIONAUX
ASIATIQUES NORD ORIENTAUX
ARCTIQUE
AMÉRICAINS
ASIATIQUES SUDORIENTAUX
ASIATIQUES SUDORIENTAUX CONTINENTAUX ET INSULAIRES
ILES DU PACIFIQUE

POPULATION	SOUCHES LINGUISTIQUES
Pygmées Mbouti	
Ouest-Africains	Nigéro-Kordofanien
Bantous	
Nilo-Sahariens	Nilo-saharien
Sans (Bushmen)	Khoisan
Éthiopiens	
Berbères	Afro-asiatique
Asiatiques du Sud-Ouest	
Iraniens	
Européens	Indo-européen
Sardes	
Indiens du Nord	
Dravidiens	Dravidien
Sames (Lapons)	Ouralien
Ouraliens	
Mongols	
Tibétains	Sino-tibétain
Coréens	
Japonais	Altaïque
Aïnous	
Turcs du Grand Nord	
Inuits (Eskimos)	Eskimo-aléoute
Tchouktches	Tchouktche-Kamtchadale
Amérindiens du Sud	
Amérindiens du Centre	Amérinde
Amérindiens du Nord	
Na-Dénés	Na-dene
Chinois du Sud	Sino-tibétain
Mons-Khmers	Austro-asiatique
Thaïs	Daïque
Indonésiens	
Malais	
Philippins	Austronésien
Polynésiens	
Micronésiens	
Mélanésiens	Indo-pacifique
Néo-Guinéens	
Australiens	Australien

Congo-sahariens
Nostratique
Eurasiatique
Austrique

Distance génétique
0,030 0,024 0,018 0,012 0,006

Source : L.Cavalli-Sforza, *Gènes, peuples et langues*, Odile Jacob, Paris, 1996.

LANGUES, DIALECTES ET AUTRES PARLERS

Le terme langue s'applique-t-il à toute forme de parler, ou est-il réservé à certains d'entre eux ? Et sur quelle base ? Linguistique, c'est-à-dire, selon la distance, la non-interintelligibilité, séparant une langue donnée de ses voisines ? Ou bien politique, c'est-à-dire selon son accession à un rôle national ? Et inversement, le terme de dialecte a-t-il la valeur précise de subdivision locale, interintelligible avec ses voisines, d'une même langue commune ? Ou peut-il être attribué à tout parler socialement dévalué, à l'image des patois, jargons, créoles, pidgins ? Autant de questions qui rendent délicat de dire combien il y a de langues dans le monde...

“ *En 1929, l'Académie française avait reconnu qu'il y avait 2 796 langues dans le monde...* ”

FRONTIÈRES D'ÉTATS ET LIMITES D'AIRES LINGUISTIQUES

ISLANDAIS, féroïen, same, same, same, same, FINNOIS, NORVÉGIEN, SUÉDOIS, ESTONIEN, RUSSE, LETTON, LITUANIEN, RUSSE, gaélique, IRLANDAIS, ANGLAIS, gallois, DANOIS, frison, NÉERLANDAIS, frison, sorabe, POLONAIS, BIÉLORUSSE, ALLEMAND, LUX., UKRAINIEN, TCHÈQUE, SLOVAQUE, breton, FRANÇAIS, ROMANCHE, ladin, frioulan, SLOVÈNE, HONGROIS, hongrois, turc, ROUMAIN, galicien, basque, occitan, SERBO-CROATE, BULGARE, PORTUGAIS, ESPAGNOL, catalan, corse, ITALIEN, MACÉDONIEN, ALBANAIS, catalan, sarde, TURC, GREC, MALTAIS

Aires linguistiques
- germanique
- slave
- balte
- ouralo-altaïque
- romane
- hellénique
- albanaise
- celtique
- basque

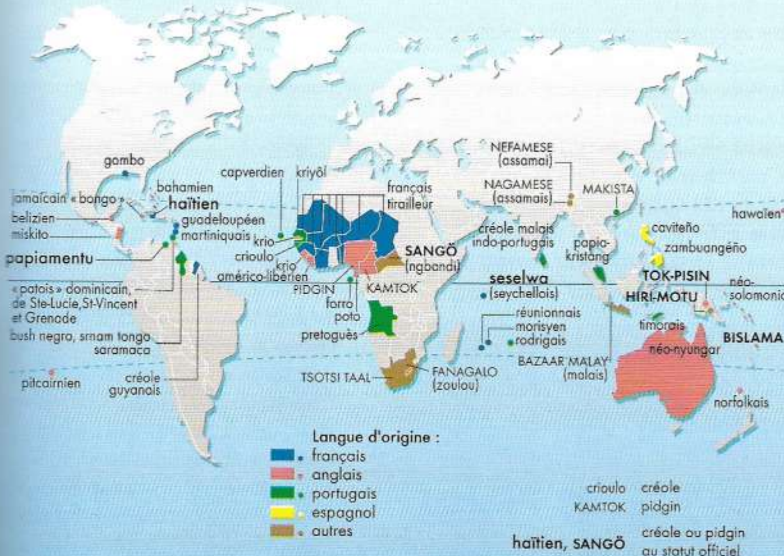
Limite des aires linguistiques
ITALIEN Langue nationale
catalan Langue régionale

500 km

Sources : d'après G. Kersaudy, *Langues sans frontières*, Autrement, Paris, 200
J. Laponce, *Langue et Territoire*, PU Laval, Québec, 1984
et J. Leclerc, *Langue et Société*, Mondia, 1992.

Cette carte montre comment les frontières des États et les limites des aires linguistiques peuvent être en discordance, laissant des langues s'étendre à différents États en y dessinant des aires linguistiques minoritaires. Ces langues minoritaires peuvent être des langues nationales dans les États voisins, ou rester des langues « sans État », avec de grandes différences de statut.

PRINCIPAUX CRÉOLES ET PIDGINS DANS LE MONDE



Source : A. Valdman, « Pidgins et créoles », in *Les langues dans le monde ancien et moderne*, dirigé par J. Perrot, Éditions du CNRS, Paris, 1981

Les créoles sont des langues mixtes, celles d'anciens esclaves déracinés et mélangés, contraints d'adopter la langue de leurs maîtres, et qui y ont introduit des caractères de leurs langues d'origine. Les pidgins sont des langues secondes, véhiculaires, de populations autochtones travaillant dans un système colonial dont elles ont simplifié la langue.

Questions de définition

De façon précise, les linguistes considèrent que tout parler ou idiome est :
- soit une langue, utilisée par une population entière dans un ou plusieurs pays ;
- soit une variante de celle-ci, propre à une partie de cette population, un « lecte ». Si elle est propre à une région, elle est appelée alors dialecte, ou, s'il s'agit d'une couche sociale, on parle de « sociolecte » (basilecte, mésolecte et acrolecte, s'il s'agit du parler populaire, de celui courant des classes moyennes ou de la forme châtiée, officielle, académique) ;
- soit, enfin, la pratique particulière caractérisant chaque individu, dite « idiolecte ».

Mais l'usage général tend à réserver le terme langue aux parlers institutionnalisés des États-nations et à traiter tous les autres de dialectes ou à les affubler de termes péjoratifs comme celui de « patois ». Enfin, cette distance linguistique, faible quand elle rapproche les dialectes, forte quand elle sépare les langues, peut varier. Le linguiste Ferdinand de Saussure a mis en lumière que, entre différentes variantes d'une même langue, des forces spontanées antagonistes sont perpétuellement en jeu : l'une, particulariste, l'« esprit de clocher », tend à accentuer le fractionnement et l'autre, unificatrice, la « force d'intercourse », tend à une expansion illimitée des formes communes. De son côté, Heinz Kloss a montré que le processus spontané d'accroissement de la distance linguistique (*Abstand*) avait souvent été accéléré par des volontés, communautaires ou étatiques, de différencier certains dialectes par construction (*Ausbau*) pour en faire de véritables langues nationales. Ce qui peut amener une même langue à se dédoubler – surtout si elle a deux formes écrites, tels le serbo-croate ou l'hindoustani donnant naissance au hindi et à l'ourdou. L'univers linguistique est particulièrement instable et ses unités de base qui sont les langues et les dialectes, en perpétuelle évolution, peuvent amener les linguistes eux-mêmes à des analyses assez divergentes, ne serait-ce que sur la qualification et le dénombrement des unes et des autres.

Combien de langues dans le monde ?

Beaucoup de chiffres ont circulé et continuent à le faire sur le nombre de langues en usage dans l'humanité. Selon l'Académie française, en 1929, il y en avait 2 796. Depuis, de nombreux inventaires ont été tentés, mais ils diffèrent en raison du manque de recensements et d'enquêtes systématiques dans la plupart des États et, surtout, à cause de l'absence de critères universellement admis pour mesurer la distance linguistique entre langues et dialectes – elle seule permettrait en effet d'identifier les uns et les autres. Il convient donc de s'en tenir aux sources les plus récentes fondées sur des efforts méthodiques et conséquents.

Ethnologue, Languages of the World, édité par Barbara F. Grimes à Dallas, sous les auspices du Summer Institute of Linguistics, environ tous les quatre ans depuis 1951, repose sur un réseau mondial d'informateurs incluant beaucoup de missionnaires protestants. Il dénombre à chaque parution un total de langues qui s'accroît : 6 528 en 1992, 6 703 en 1996, 6 784 en 1999...

Autre inventaire intéressant : *The Linguasphere Register of the World's Languages and Speech Communities*, de David Dalby, publié en 2000 par l'Observatoire linguistique à Hebron, au pays de Galles ; il dénombre 4 994 langues « extérieures » (*outer languages*) incluant 13 840 langues « intérieures » et 8 881 dialectes. Ce classement reflète trois niveaux croissants d'interintelligibilité – une langue extérieure pouvant inclure plusieurs langues intérieures et celles-ci des dialectes. Ainsi, pour prendre un exemple bien connu, selon D. Dalby, le serbo-croate, langue extérieure unique, inclurait 9 langues intérieures : 3 littéraires et 6 régionales dont l'une, le serbe, aurait 9 dialectes. La langue extérieure slovène, elle, battrait tous les records en se subdivisant en 13 langues intérieures et 49 dialectes !

On ne peut ici présenter chacune des milliers de langues existantes, encore moins passer en revue leurs subdivisions, notamment dialectales. À titre d'exemple sont donc choisies quelques-unes des situations les mieux connues quant à la hiérarchie des parlers, mais où, néanmoins, la question de leur classification est particulièrement débattue. Ce sont notamment celles de l'Europe médiane, où les nombreux dialectes ont été progressivement surclassés par les langues nationales, et celles de la Chine, où l'on nomme officiellement « dialectes » des parlers que les linguistes estiment être plutôt des langues.

DE L'ALLEMAGNE À L'ITALIE



Sources : d'après P. F. Bellinello, *Carta delle Minoranze Etnico-linguistiche in Italia*, Editoriale Bios, Cosenza, 2002 et H. Kloss, *Die Entwiclung neuer germanischer Kultursprachen von 1800 bis 1950*, Pohl & Co, Munich, 1952.

L'Europe médiane a présenté jusqu'à nos jours une très forte division en dialectes particulièrement vivaces. L'aire de l'allemand se divise en trois ensembles : au nord, les dialectes du bas-allemand (*Niederdeutsch* ou *Plattdeutsch*), au centre, ceux du moyen-allemand (*Mitteldeutsch*) et, au sud, ceux du haut allemand (*Oberdeutsch*). La vitalité de cette vingtaine de dialectes ne s'est atténuée en Allemagne et en Autriche qu'avec le rapatriement, en 1945, de plus de douze millions d'Allemands d'Europe de l'Est relogés dans toutes les provinces. Aujourd'hui, leur usage ne reste guère général qu'en Suisse, avec le *Switzertütsch*, et au Luxembourg, où le *Letzerbürgesch* est officialisé. Mais, sur ce vaste continuum dialectal, ont régné, dès le XVI[e] siècle, deux langues nationales : le néerlandais, issu du dialecte bas-francique, langue de la République des Pays-Bas, et l'allemand, promu par Luther à partir de son dialecte thuringien, qui deviendra la langue supérieure (*Hochsprache*), baptisée *Hochdeutsch* (allemand supérieur).

L'aire italophone est, elle aussi, occupée par de nombreux dialectes, qui furent tardivement supplantés dans l'usage courant par le standard littéraire initié dès le XIV[e] siècle par Dante et Boccace à partir du toscan de Florence (la *lingua fiorentina*) et officialisés seulement au XIX[e] siècle, avec l'unité italienne. La plupart de ces parlers provinciaux diffèrent au point que certains classements linguistiques rattachent encore ceux du nord-ouest à la branche gallo-romane et font de ceux de Sardaigne et de Corse un groupe isolé.

Enfin, aux limites des mondes germanique et italique, on trouve le groupe rhéto-roman avec le romanche, une des quatre langues officielles de Suisse, le ladin, reconnu au sud Tyrol, et le frioulan, dans sa région autonome italienne. Enfin, on trouve, à l'ouest de l'aire germano-néerlandaise, le frison, qui s'est résorbé en trois îlots mais n'est co-officiel que dans le plus important, la province néerlandaise de Frise.

PE MÉDIANE ET EN CHINE

LES DIALECTES DE CHINE



Sources : d'après *Xiandai Hanyu*, (Le Chinois moderne), Éditions de Pékin, 1979 et A. Herrmann, *An Historical Atlas of China*, Djambatan, Amsterdam, 1966.

Les subdivisions du chinois

La langue chinoise est, sans doute, celle qui prête le plus aux controverses quant à l'application du terme « dialecte ». Parlée, en 2000, par plus de 1 200 000 000 personnes, cette langue a naturellement de nombreuses variantes sur son vaste territoire. La principale est le mandarin, dénommé officiellement *putonghua* ou « langue commune », qui couvre la majorité de la Chine propre. Le peuple chinois, apparu au nord, dans le bassin du fleuve Jaune (Huang He), a occupé progressivement le bassin du Yangzijiang, puis les zones montagneuses du Sud, où se sont constitués des parlers tout à fait distincts du mandarin et non interintelligibles avec lui et entre eux. Ils sont officiellement désignés dialectes, mais, aux yeux des linguistes, constituent d'authentiques langues. Ces parlers correspondent plus ou moins aux cinq provinces du Sud-Est. Ce sont le wu, de Shanghai et du Zhejiang (100 millions de locuteurs), le gan du Jiangxi (25 millions) et le xiang du Hunan (50 millions). Autour du Fujian, face à Taiwan, on trouve les cinq parlers min (50 millions), aussi distincts entre eux que des autres : du nord (min-bei), de l'est (min-dong) et Puxian, du centre (min-zhong) et du sud (min-nan), plus Taiwan. À cheval sur le Jiangxi et le Guangdong, le hakka, ou kéjia (40 millions) et, enfin, dans le Guangdong et l'est du Guangxi, le yué, ou cantonnais (70 millions). Soit un bloc d'une dizaine de langues représentant plus de 300 millions de personnes face à environ 800 millions parlant le mandarin.

La supériorité du mandarin est que lui seul est écrit couramment, publié et enseigné à travers la Chine. L'avenir dira si le mandarin, langue écrite commune, deviendra aussi la langue courante de l'ensemble des Chinois, à commencer par les couches instruites, et si les locuteurs des dialectes du Sud admettront la progressive éclipse de leurs parlers.

« *Une langue est un dialecte qui a une armée et une marine.* »
MARÉCHAL LYAUTEY.

DIALECTES YIDDISH AU DÉBUT DU XXᴱ SIÈCLE



Sources : d'après C. Adler (dir.), *The Jewish Encyclopædia*, Londres, 1904 ; J. W. Marchand, « The Origins of Yiddish », Communications et rapports du 1er Congrès international de dialectologie générale, Louvain, 1965 ; et J. Fishman, « The phenomenological and linguistic pilgrimage of Yiddish », in D. Craig (dir.), *Proceedings of the Conference on Creole languages and Educational Development*, St Augustine, Trinidad.

Dans l'aire germanique, la communauté juive, dite askhenaze, parlait, au foyer, le yiddish (version simplifiée du haut-allemand standard, marginalement nourrie d'hébraïsmes), gardant l'hébreu comme langue liturgique et de culture. Du fait de la dispersion de cette communauté, de nombreux dialectes sont apparus, tandis qu'une version écrite unique s'élaborait avec une presse vivante, alors dans toute l'Europe et aux États-Unis – aujourd'hui, surtout en Israël.

Les espaces francophones ont aussi été les lieux d'une grande variété de parlers. Le foyer européen de la francophonie d'abord, avec deux ou trois langues divisées en une bonne vingtaine de dialectes, a connu une grande dynamique interne et externe. Puis la diffusion du français au-delà de cet espace originel a suscité l'apparition de nouvelles formes de langage : dialectes, créoles, français régionaux et d'outre-mer, français minoritaires, etc., dont l'évolution toujours en cours est très diverse.

L'ESPACE FRANCOPHONE EUROPÉEN



Sources : d'après Atlas de France, Éditions du CNRS, 1959 et B. Cerquiglini, Les langues de la France, Rapport au Ministre de l'Éducation nationale, Paris, 1999.

La carte donne les limites des aires linguistiques des trois français potentiels et de leurs principaux ensembles dialectaux. Beaucoup ont varié et le tout n'a jamais coïncidé avec les frontières du royaume ou de la République, en laissant d'importantes minorités non francophones en France. Ce n'est qu'au XX[e] siècle que leurs patois sont reconnus langues régionales et francophones à l'étranger.

> *Oui, j'ai une patrie : la langue française*
> ALBERT CAMUS, CARNETS (janvier 1942-mars 1951), GALLIMARD, PARIS, 1964.

Le berceau du français

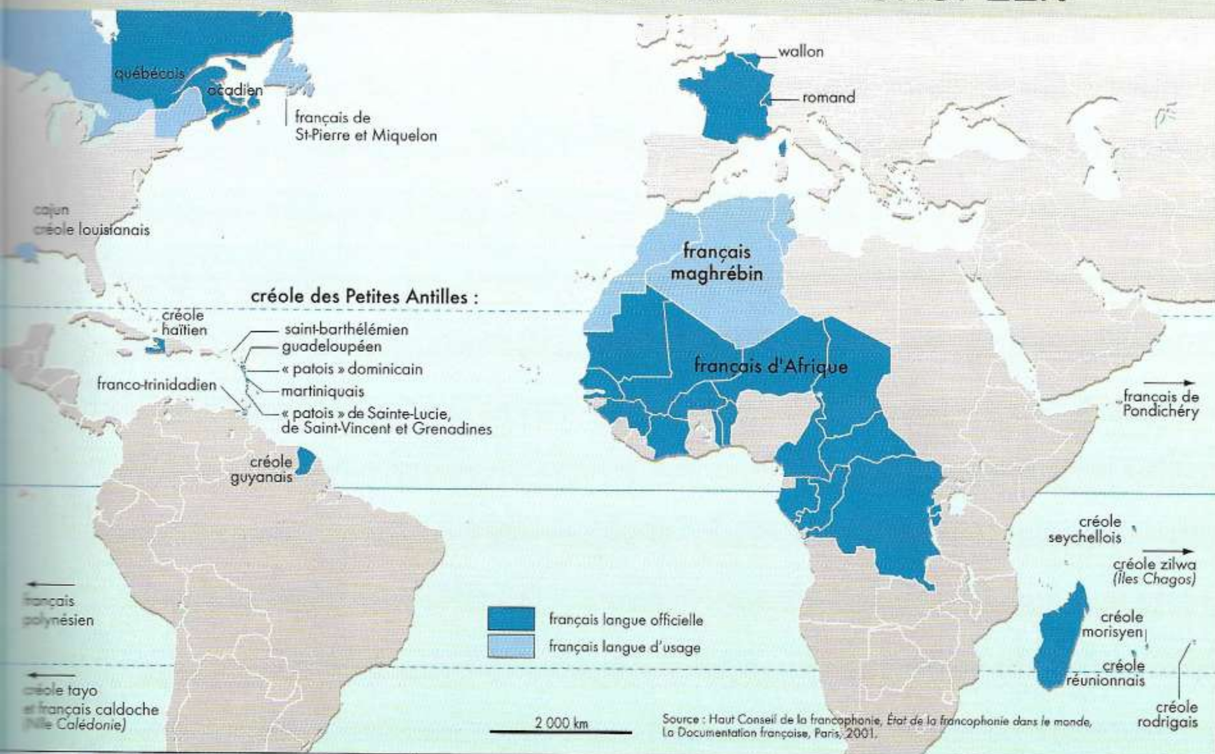
La naissance de la langue française provient de l'éclatement médiéval de l'espace occupé en Gaule par le latin à la fin de l'Antiquité. Trois ensembles de dialectes apparaissent comme les supports de trois langues potentielles dont le développement sera très inégal : au nord, la langue d'oïl, au sud, la langue d'oc et, à l'est, entre les deux, le franco-provençal. Seule la langue d'oïl acquerra ce statut national qui lui permettra d'être utilisée à tous les niveaux dans l'ensemble du domaine commun et de monopoliser le nom de « français ». Cette prédominance précoce d'un parler central entraînera donc le déclin rapide de toutes les autres formes locales de parler, comme leur reflux territorial.

C'est dans le domaine d'oïl que les dialectes ont subi l'effacement maximal, le plus résistant étant le wallon grâce à la proximité de la Belgique. Pareillement le franco-provençal survivra plus en Suisse romande qu'ailleurs. Enfin, dans le domaine d'oc, où dès le XII[e] siècle, la Croisade des Albigeois entraînera le rattachement direct au Royaume, le français de Paris sera imposé. Il faut attendre la fin du XIX[e] siècle pour assister, avec le poète Mistral, à une certaine renaissance littéraire du provençal et le XX[e] siècle pour voir une prise de conscience occitane. Mais, là aussi, avec des retombées locales surtout hors de France, dans les vallées cisalpines d'Italie ou au val d'Aran, en Catalogne...

Les limites d'usage collectif spontané par des majorités locales se sont, en bien des points, déplacées au cours des dix derniers siècles. En France, on a pu noter une avancée du picard par rapport au flamand, du lorrain sur le mosellan et l'alémanique, comme du gallo sur le breton et du béarnais sur le basque. Tandis qu'en Suisse, un mouvement inverse faisait reculer le romand au profit du suisse allemand à l'ouest de l'Aar et dans le haut Valais. Enfin, les politiques linguistiques ont largement influencé les comportements des populations en généralisant l'usage du français en

LES ESPACES DE LA FRANCOPHONIE

L'ESPACE FRANCOPHONE EXTRA-EUROPÉEN



France, en Belgique et en Suisse, et en le laissant s'effacer relativement dans les îles anglo-normandes et le Val d'Aoste.

De nos jours, si les dialectes ont en grande partie disparu en France, on peut noter une certaine diversité linguistique. C'est par exemple l'apparition des « français régionaux », signalés au premier abord par des accents aisément reconnaissables et par des survivances lexicales dues aux substrats particuliers : français belge, haut-marnais, alsacien, neuchâtelois ou vaudois, marseillais, toulousain, corse, pied-noir, etc. Ce sont aussi les argots plus ou moins créés ou aggravés pour être le lien propre à certains groupes désirant se démarquer, comme celui de Paris, ou le verlan et le parler des banlieues, aux intonations plus ou moins maghrébines. Le paysage linguistique est en effet aussi marqué par la survivance, parmi les principaux groupes d'immigrés ou de leurs descendants, de langue étrangère : italien, arménien, polonais, espagnol, etc.

Parlers francophones d'outre-mer

L'expansion du français outre-mer est principalement l'héritage des différentes vagues de colonisation. En Amérique du Nord, on a vu apparaître successivement l'acadien d'origine saintongeaise et poitevine puis le québécois, de provenance surtout normande et picarde, et, par déportation des Acadiens, le cajun de Louisiane. Il s'agit de parlers aisément distinguables, qui sont recouverts par les français régionaux : canadien français, français de Nouvelle-Angleterre et de Louisiane.

Dans la zone caraïbe, sont apparus des créoles dans chaque île française ou anciennement française devenue britannique (où les créoles sont qualifiés de « patois ») et à Haïti – avec un transplant partiel en Louisiane, où le créole louisianais est très distinct du cajun.

D'autres créoles sont apparus dans l'océan Indien : le réunionnais, le morisyen (mauricien), le rodrigais, le seselwa (seychellois) et le zilwa des Zilois, créoles habitant les « Z'iles la haut ». C'est-à-dire l'archipel des Chagos, que le Royaume-Uni, en 1965, détache de Maurice, avant son indépendance, pour le constituer en Territoire britannique de l'océan Indien (BIOT), où est cédée à bail aux États-Unis, en 1966, la base aéronavale de Diego Garcia ; tout en procédant au nettoyage ethnique intégral de l'archipel, par déportation de tous les 2 000 « Zilois » vers les autres îles laissées à Maurice. Deux de ces créoles, parce que devenus officiels, le haïtien et le seselwa, peuvent être considérés comme des langues émergentes.

Les français régionaux d'outre-mer sont principalement les français maghrébin, du Levant et d'Afrique, survivant à côté de langues autochtones, et ceux de l'Inde (Pondichéry) et d'Indochine, moins vivaces. On compte enfin ceux du Pacifique : français caldoche et français canaque (tayo) de Nouvelle-Calédonie, ainsi que le français de Polynésie.

Les parlers oraux de l'humanité ne sont pas les seuls langages existants. D'autres espèces animales ont aussi des systèmes sémiques vocaux et/ou gestuels. Hommes et femmes ont, de leur côté, élaboré de multiples systèmes codés de signes visuels, auditifs, gestuels, tactiles... Ici, à titre d'exemples, sont évoquées les écritures, les langues des sourds et les langues créées.

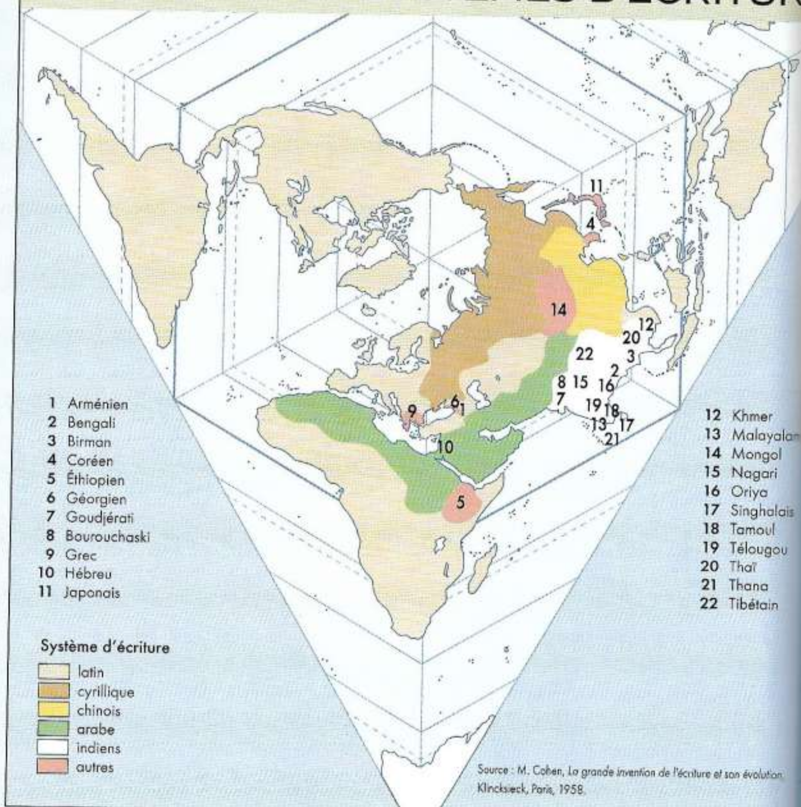
> « *Et le langage des yeux, ou des gestes, des sémaphores, des drapeaux, du tam-tam, des fleurs, des parfums...* »

Les systèmes d'écriture dans le monde

Il est convenu de considérer que l'entrée pour chaque peuple ou civilisation dans l'histoire commence avec l'écriture. En général, les systèmes écrits sont partis de la stylisation de dessins figuratifs, donc de pictogrammes, ce qui fut le cas des hiéroglyphes, du cunéiforme comme du chinois. On passe ensuite aux idéogrammes quand ces symboles graphiques expriment des concepts, pour aboutir enfin aux phonogrammes, quand certains de ces symboles figurent un son donné de la langue, généralement les consonnes d'abord, puis les voyelles. C'est ainsi qu'ont évolué les sinogrammes (idéogrammes chinois), qui ont tous été des pictogrammes avant de devenir les idéo-phonogrammes actuels. De tels systèmes, issus de chaque foyer de civilisation des cinq grands fleuves de l'Ancien Monde (Tigre et Euphrate, Nil, Indus et fleuve Jaune) comme des foyers mexicain et andin du Nouveau Monde, ont pu, chacun de manière différente, accéder ou non à chacune de ces étapes.

Aujourd'hui, l'humanité se partage entre, d'une part, les sinogrammes régnant sur la Chine, complétés ou supplantés localement par les systèmes phonétiques japonais et coréen, et, d'autre part, les alphabets dérivant de celui des Phéniciens : hébreu, grec, indien, latin, arménien, géorgien, copte, éthiopien, cyrillique, mongol et arabo-persan. L'un d'entre eux connaît une diffusion particulièrement large ; il s'agit de l'alphabet latin, véhiculé par la plupart des langues « de plus grande communication » – l'anglais, le français, l'espagnol, le portugais, etc. Ce phénomène l'a fait figurer de manière de plus en plus prégnante dans le paysage visuel mondial, depuis le temps des impérialismes coloniaux et encore davantage avec la mondialisation actuelle économique, culturelle et touristique.

ALPHABETS ET SYSTÈMES D'ÉCRITURE



Les langues des signes

Sourds et malentendants, ne pouvant ni distinguer les sons par voie auditive, ni les émettre aisément par voie orale, ont partout essayé de communiquer par gestes. Ces « langues des signes » ont pu être reconnues et se développer dans les divers univers linguistiques sur des bases expressives assez proches. Le passage d'une langue des signes à une autre se fait beaucoup plus rapidement que celui d'une langue orale à une autre.

LA DIFFUSION DE L'ESPÉRANTO

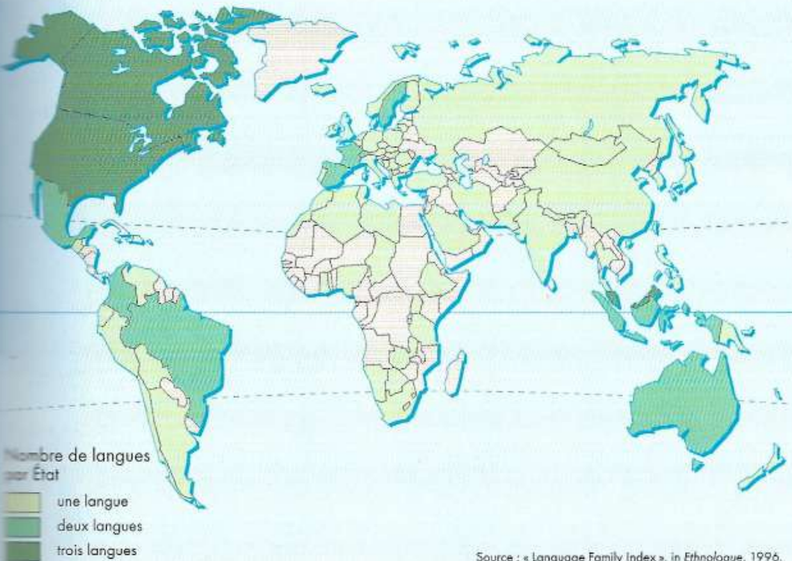
Cette représentation situe la diffusion actuelle de l'espéranto avec, par pays, deux cercles concentriques proportionnels (nombre de membres de l'association espérantiste nationale et nombre de villes de son réseau de délégués permanents). Sont aussi indiqués les sièges des 88 congrès universels annuels d'espéranto depuis 1905.

Norvège 2
Finlande 3
Islande
Suède 5
Estonie
Danemark
Lettonie
Pays-Bas 5
Irlande
Royaume-Uni 8
Allemagne 8
Lituanie
Russie
Canada 1
Pologne 6
Biélorussie
Belgique 4
Rép. Tchèque 2
États-Unis 3
France 6
Lux.
Autriche 4
Slovaquie
Ukraine
Suisse 6
Hongrie 2
Kazakhstan
Mexique
Slovénie
Roumanie
Corée du Sud 1
Espagne 3
Cuba
Haïti
Italie 2
Croatie
Yougoslavie 2
Mongolie
Ouzbékistan
Belize
Géorgie
Guatemala
Portugal
Bosnie-Herzégovine 2
Bulgarie 2
Arménie
Tadjikistan
Japon 1
Salvador
Nicaragua
Costa Rica
Venezuela
Malte
Albanie
Grèce 1
Turquie
Chine 1
Panama
Colombie
Irak
Iran
Pérou
Brésil 2
Tunisie
Liban
Libye
Égypte
Israël
Pakistan
Bolivie
Nigeria
Koweït
Népal
Togo
Uruguay
Côte d'Ivoire
Cameroun
Arabie saoudite
Inde
Vietnam
Chili
Argentine
Congo
Kenya
Philippines
R. D. du Congo
Tanzanie
Sri Lanka
Zimbabwe
Australie 1
Afrique du Sud
Nouvelle-Zélande

1500 – 1000 – 500 – 100 – 50 – 10 – 1
Nombre de membres de l'association espérantiste nationale
Nombre de villes du réseau de délégués permanents
4 Nombre de congrès universels (depuis la création de l'association)

Source : Universala Esperanto-Asocio, *Jarlibro 1999*, Rotterdam, 1999.

LES LANGUES DES SIGNES RECONNUES



Source : « Language Family Index », in *Ethnologue*, 1996.

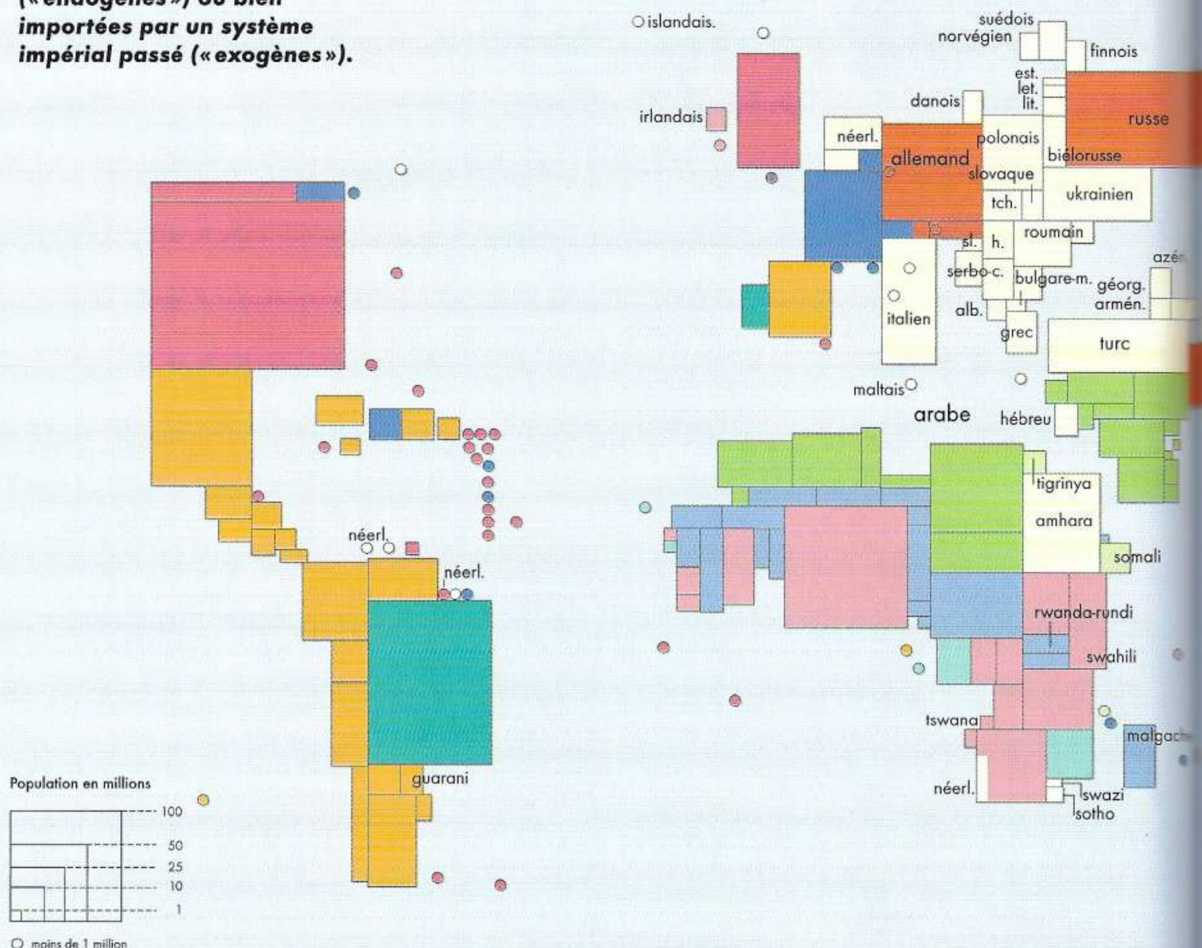
Cette carte donne, par pays, le nombre de langues des signes énumérées dans *Ethnologue*. On voit que leur nombre est plus élevé dans les pays multilingues (Suisse, Canada, etc.) ou que les locuteurs d'une même langue peuvent avoir, d'un pays à l'autre, des langues des signes différentes, tels les francophones de France et ceux du Québec.

Les langues planifiées

On distingue des langues naturelles, spontanées, les langues artificielles, ou planifiées, créées par des individus désirant se singulariser ou par des groupes voulant répandre un lien universel, plus aisé à pratiquer que les langues existantes. Les essais les plus marquants furent le volapük (*world-speak*) de Schleyer (1879), l'espéranto de Zamenhof (1887), l'ido (rejeton de l'espéranto) de Couturat (1907) et l'interlingua de Gode (1951). L'espéranto est la langue artificielle la plus diffusée. On évalue les locuteurs du volapük, qui n'a plus de bulletin, à une dizaine d'individus, ceux de l'ido, qui a toujours un journal, à une soixantaine et ceux de l'interlingua, avec quelques publications, à 200. Pour l'espéranto, les chiffres vont de 500 000 pratiquants actifs à une audience de près de 8 000 000 de par le monde. Chaque année paraissent plus de 100 publications de périodiques et environ 200 livres en espéranto.

LE POIDS DES LANGUES OFFICIELLES

Parmi les milliers de langues, une petite centaine jouissent d'un statut privilégié : celui d'être reconnues officielles ou nationales d'un ou plusieurs États, qu'elles y soient autochtones (« endogènes ») ou bien importées par un système impérial passé (« exogènes »).



> **Dans l'histoire universelle, il ne peut être question que de peuples qui forment un État.**
> **G. W. F. Hegel, *Philosophie de l'histoire*, PUF, Paris, 1975.**

L'importance d'une langue officielle peut se mesurer à la fois selon le nombre et l'importance des États concernés et, en même temps, selon son poids en locuteurs natifs, ou simplement potentiels puisque administrés à travers elle. L'anamorphose représente chaque État, ou territoire dépendant, selon le volume de sa population. Ces volumes sont colorés différemment en fonction de la ou des langues qui y sont officielles, et selon qu'elles sont endogènes ou exogènes. On voit ainsi que de nombreux États ont des langues officielles qui viennent de l'extérieur. Le double schéma ci-contre combine précisément, pour les dix premières langues nationales, le poids de chacune en locuteurs natifs et potentiels. On peut ainsi mesurer la très grande inégalité qui règne entre ces langues déjà privilégiées.

LES LANGUES OFFICIELLES DES ÉTATS

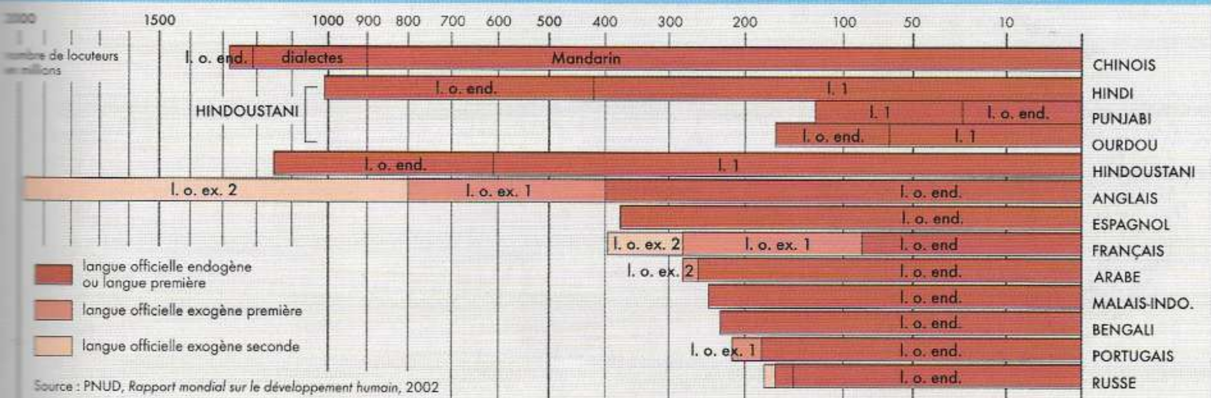
Langues officielles
endogène | exogène

- anglais
- français
- espagnol
- portugais
- arabe
- chinois
- hindoustani bengali
- autres langues (plus de 100 M de locuteurs)

mongol
chinois
coréen
japonais
kazakh
kirghiz
ouzbek
turkmène
persan
pachtou
bhoutanais
népali
assamais
(punjabi)
hindoustani
(ourdou)
(hindi)
bengali
birman
vietnamien
thaï-lao
khmer
goudjérati
marathi
oriya
konkani
kannada
télougou
malayalam
tamoul
pilipino
malais-indonésien
singhalais
maldivien

Population 2000, PNUD, 2001
Source : J. Laponce, *Langue et Territoire*, PU Laval, Québec, 1984.

LE POIDS EN LOCUTEURS DES DIX PREMIÈRES LANGUES OFFICIELLES

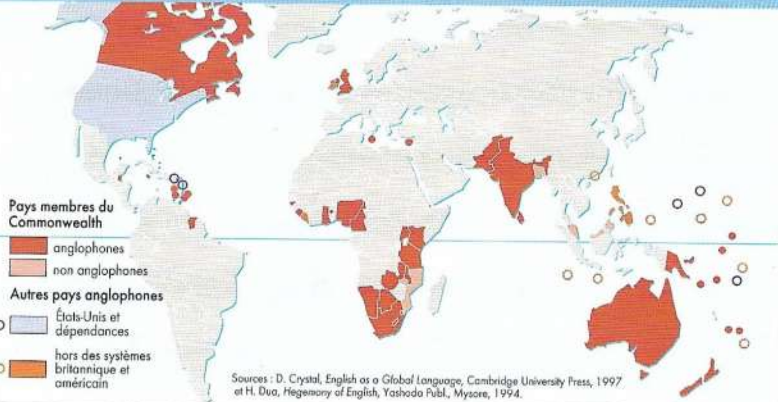


Source : PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, 2002

Les langues internationales, communes à plusieurs États, se distinguent par une diffusion très inégale : planétaire, intercontinentale, continentale, ou de proximité entre États voisins. Depuis le XXe siècle, l'anglais, par une diffusion planétaire, a accédé à la place prééminente.

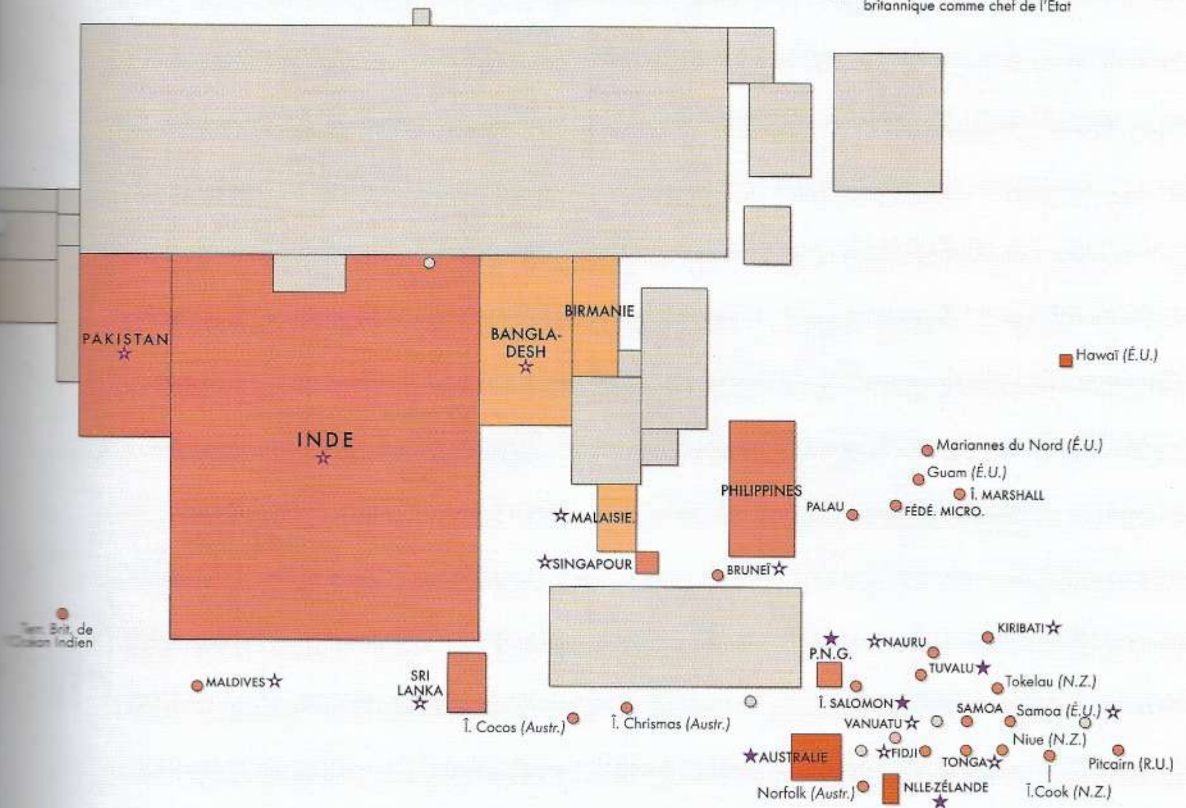
CANADA
ÉTATS-UNIS
Bermudes (R.U.)
BAHAMAS
Turks et Caïcos (R.U.)
Porto Rico (É.U.)
Îles Vierges (É.U.)
Îles Vierges (R.U.)
Anguilla (R.U.)
Caïman (R.U.)
ST-KITTS ET N.
ANTIGUA ET BARBUDA
JAMAÏQUE
Monserrat (R.U.)
DOMINIQUE
BELIZE
STE LUCIE
ST VINCENT
BARBADE
GRENADE
TRINIDAD ET TOBAGO
GUYANA
Îles Falkland (R.U.)
Géorgie du sud (R.U.)
IRLANDE
GRANDE-BRETAGNE
Î. de Man (R.U.)
Î. Anglo-Normandes (R.U.)
Gibraltar (R.U.)
MALTE
CHYPRE
IRAK
JORD.
KW.
QAT.
É.A.U.
PALESTINE
YÉMEN
LIBYE
ÉGYPTE
SOUDAN
SOMALIE
GAMBIE
S. L.
LIB.
GHANA
NIGERIA
CAM.
OUGANDA
KENYA
RWANDA
ZAMB.
MALA.
Ascension (R.U.)
Ste-Hélène (R.U.)
SEYCHELLES
TANZANIE
ZIMBABWE
BOTSWANA
NAMIBIE
AFRIQUE DU SUD
MOZAMB.
MAURICE
SWAZILAND
LESOTHO

Population en millions
100
50
25
10
1
moins de 1 million



Sources : D. Crystal, *English as a Global Language*, Cambridge University Press, 1997 et H. Dua, *Hegemony of English*, Yashoda Publ., Mysore, 1994.

L'ANGLAIS DANS LE MONDE



Population 2000, PNUD, 2001

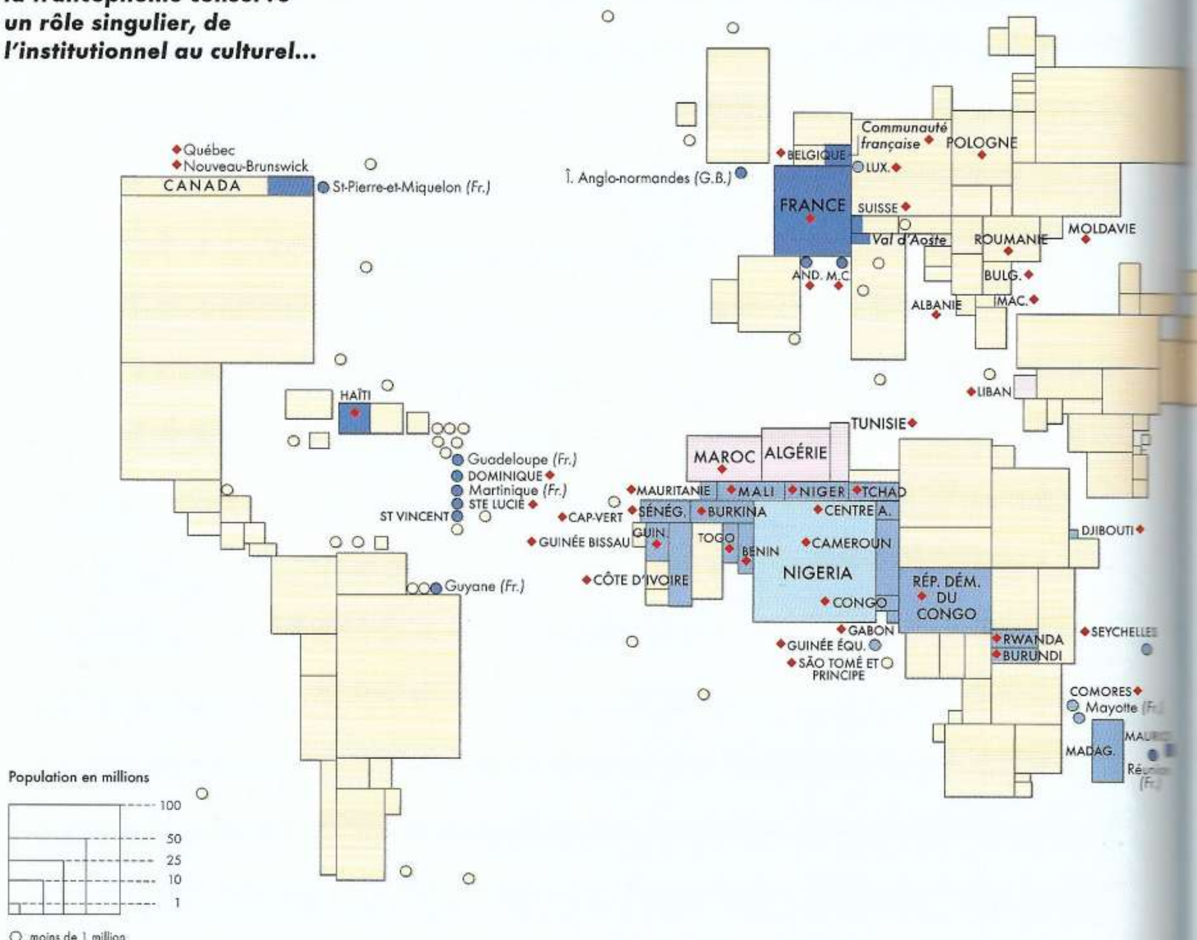
Source : D. Graddol, *The Future of English. A guide to forecasting the popularity of the English Language in the 21st century*, The British Council, Londres, 1997.

L'anglais s'est diffusé en touchant tous les continents. Ce phénomène a deux causes principales : d'une part, l'héritage de l'extension de l'Empire britannique et, d'autre part, l'arrivée sur la scène mondiale des États-Unis qui, en 1919, à la Conférence de la Paix, imposèrent l'anglais comme langue diplomatique à l'égal du français et le firent ensuite prévaloir dans les relations internationales de tout type. Aujourd'hui, la pratique des organisations internationales et la mondialisation ne font qu'accentuer cette prééminence et étendent toujours plus la présence de l'anglais.

« *Impresa ! Internet ! Inglese ! (L'entreprise ! Internet ! L'anglais !)*

LES TROIS «I», SLOGAN DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE DE SILVIO BERLUSCONI, EN 2001. »

Avec l'anglais, le français est la langue de travail de l'ONU et de nombreuses organisations internationales, et la seule langue présente sur tous les continents, où l'organisation de la francophonie conserve un rôle singulier, de l'institutionnel au culturel...



> **“** *[Le français] est la seule alternative qui peut être utilisée en beaucoup de forums internationaux comme geste politique de résistance à l'hégémonie de l'anglais.*
> *D. Graddoll, The Future of English, The British Council, Londres, 1997.* **”**

Le français, après avoir été l'une des premières langues nationales européennes à remplacer le latin dans l'usage officiel et culturel, a pu, au moment des Lumières (XVIII[e] siècle), étendre son rayonnement culturel à l'Europe entière et devenir ainsi la langue diplomatique mondiale. En témoigne encore le traité de 1905 signé à Portsmouth, aux États-Unis, entre le Japon et la Russie, qui ne fut libellé qu'en français.
Aujourd'hui, le français conserve une place éminente dans les relations internationales comme à l'intérieur de nombreux pays, dont beaucoup déclarent en « partager l'usage » en entrant dans l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), qui, dans l'inéluctable mondialisation, proclame la nécessité du maintien de la diversité culturelle. Tout ceci fait de la francophonie un espace de communication qui dépasse la quarantaine de pays où le français a conservé une position officielle.

FRANÇAIS

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE

Français langue officielle
- endogène
- exogène

Pays où le français est langue exogène seconde

Pays où le français n'est plus langue officielle

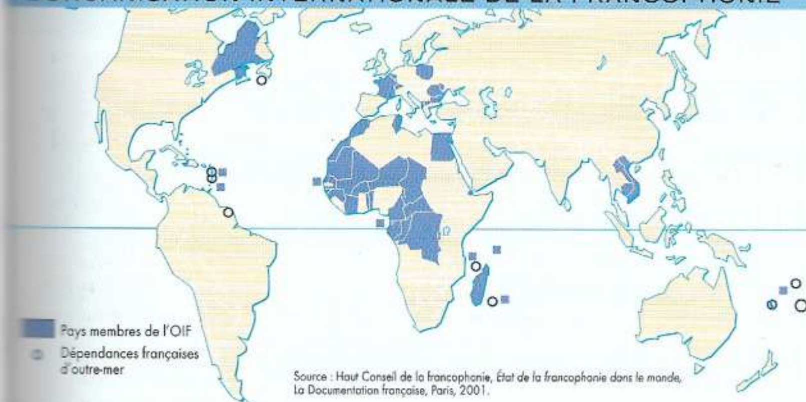
◆ Pays membres de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF)

◆ VIÊT-NAM
◆ LAOS
◆ CAMBODGE
Pondichéry
Terr. Brit. de l'Océan Indien
Wallis et Futuna *(Fr.)*
VANUATU
Nlle-Calédonie *(Fr.)*
Polynésie fr.

Population 2000, PNUD, 2001

Sources : P. Rossillon, *Atlas de la langue française*, Bordas, Paris, 1995 et G. McConnell et B. Roberge, *Atlas international de la diffusion de l'anglais et du français*, Klincksieck, Paris, 1994.

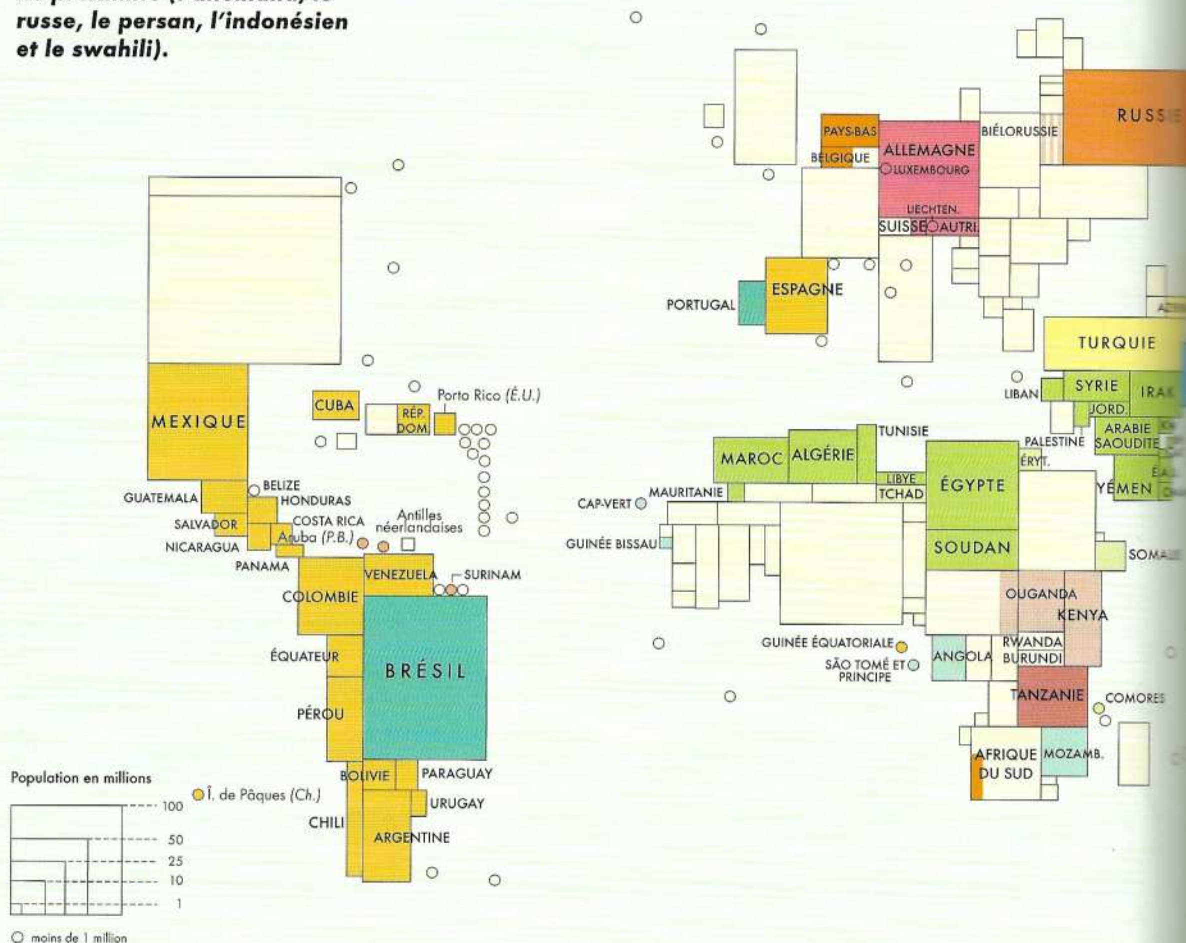
L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE



Source : Haut Conseil de la francophonie, *État de la francophonie dans le monde*, La Documentation française, Paris, 2001.

LES AUTRES LANGUES INTERNATIONALES

Après l'anglais et le français, quatre langues internationales jouissent d'une diffusion intercontinentale (l'espagnol, le portugais, l'arabe et le néerlandais), et cinq autres d'une diffusion pluri-étatique de proximité (l'allemand, le russe, le persan, l'indonésien et le swahili).



L'anamorphose souligne la diffusion des quatre langues intercontinentales par des couleurs propres et signale les diffusions pluri-étatiques de proximité par une teinte commune, en distinguant, dans chaque cas, le caractère endogène ou exogène de la langue.

Le petit planisphère montre comment les États partageant une même langue se sont généralement organisés, à l'image de ceux de la francophonie, en ensembles qui pèsent de plus en plus sur les relations internationales et dans des domaines qui ne sont pas uniquement culturels. Ce sont : la Ligue arabe, fondée en 1945, regroupant à présent 22 États, dont 3 se situent en dehors de l'aire arabophone (Djibouti, Somalie, Comores) ; l'Organisation des États ibéro-américains (OEIA) avec 19 États ; la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), qui a 8 membres dont 5 en Afrique ; le Colloque des 8 communautés néerlandophones ; et, enfin, les Sommets turcophones qui réunissent 6 États ainsi que les représentants des autres communautés s'exprimant dans une langue turque.

LANGUES À DIFFUSION INTERCONTINENTALE OU DE PROXIMITÉ

Langues intercontinentales
(autres que le français et l'anglais)

endogène | exogène

- espagnol
- portugais
- néerlandais
- arabe

Langues à diffusion de proximité

nationale unique | co-officielle

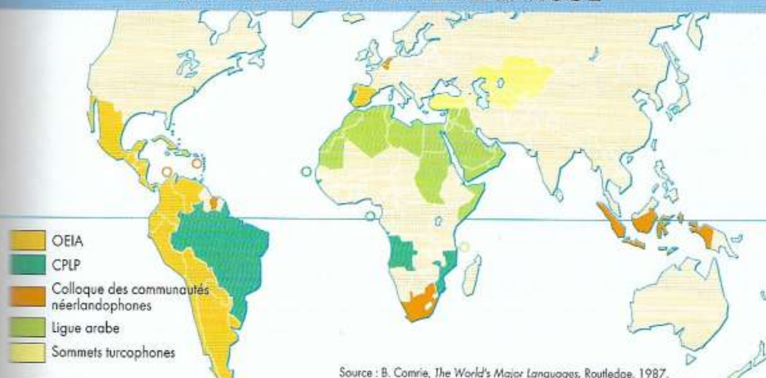
- allemand
- russe
- persan
- turc
- malais-indonésien
- swahili

KAZAKHSTAN
KIRG.
OUZBEK.
TADJ.
IRAN
AFGHANISTAN
MALAISIE
SINGAPOUR
BRUNEÏ
INDONÉSIE
TIMOR-OR.

Population 2000, PNUD, 2001

Source : J. Laponce, *Langue et Territoire*, PU Laval, Québec, 1984.

LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES DE PAYS PARTAGEANT UNE MÊME LANGUE



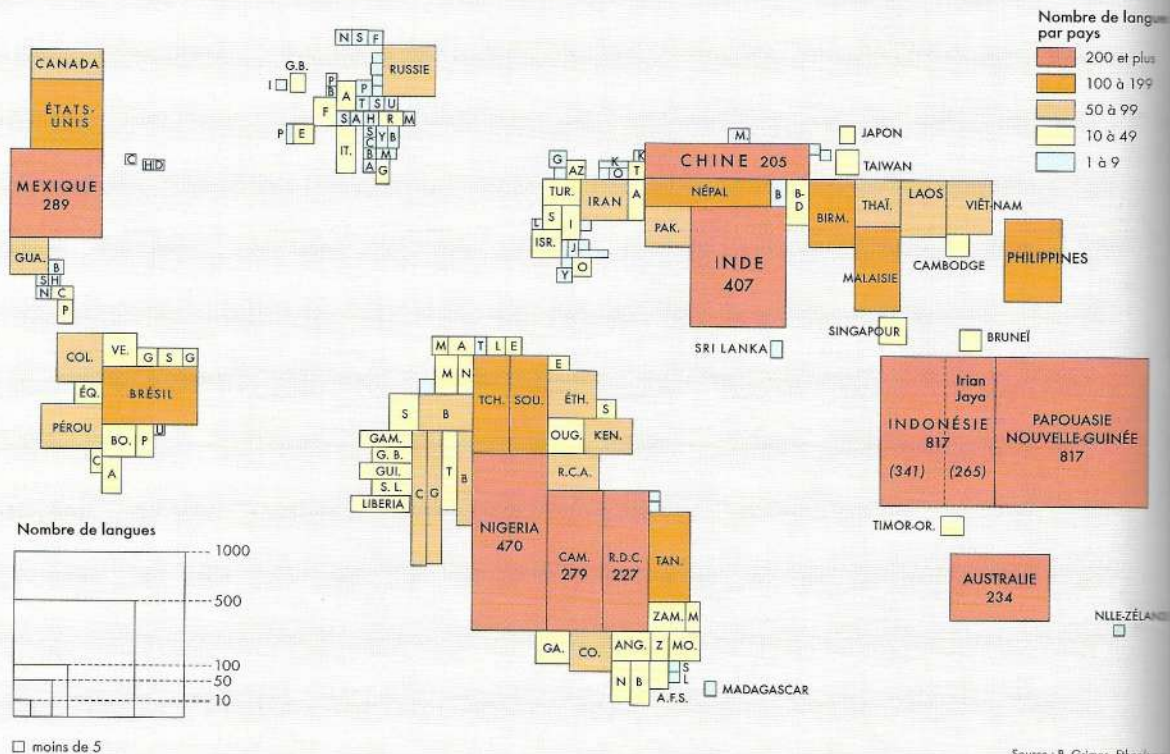
Source : B. Comrie, *The World's Major Languages*, Routledge, 1987.

> *Une langue internationale est, plus que toute autre, celle du pouvoir, du commerce, des livres, du cinéma... Elle est aussi celle d'un peuple, d'une culture, mais qu'une certaine mondialisation avantage plus ou moins.*

LE PLURILINGUISME DES PAYS

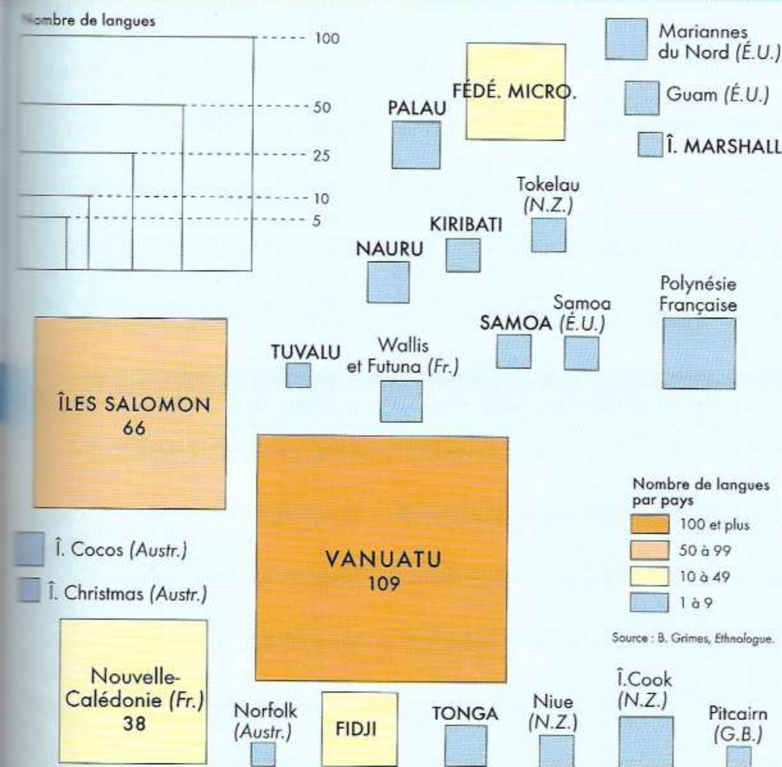
Du fait de la non-coïncidence des frontières étatiques et des aires linguistiques, la plupart des États sont de fait plurilingues, mais peu le sont de droit et ont aménagé en conséquence leurs institutions. Comparer pratique légale et réalité est donc nécessaire. Le premier point est de connaître la base même de la situation linguistique réelle de chaque pays, c'est-à-dire le nombre de langues entrant dans son paysage vivant. Il s'agit ensuite de voir comment chaque État, suivant sa politique, décide ou non de se donner une ou plusieurs langues officielles au niveau national, régional ou communautaire.

COMBIEN DE LANGUES PARLÉES PAR ÉTAT ?



L'anamorphose ci-dessus donne à chaque pays une taille proportionnelle au nombre de ses langues réellement parlées. On voit ainsi que les pays les plus multilingues ne sont pas uniquement les grands pays, en population ou en territoire, comme la Chine ou l'Inde, mais que la diversité linguistique est particulièrement élevée dans certaines régions, comme, par exemple, l'île de Nouvelle-Guinée, avec 1 082 langues (817 en Papouasie-Nouvelle-Guinée et 265 dans la province indonésienne d'Irian Jaya) pour 6,6 millions d'habitants en 2000, soit, en moyenne, 6 000 locuteurs par langue. Ensuite, les régions les plus denses en langues sont l'Afrique centrale, le reste de l'Indonésie, le Mexique, l'Inde, la Chine et l'Australie ayant des centaines de langues dont beaucoup sont au terme de leur existence.
Dans les quarante pays d'Europe, Russie exclue, ne survivent qu'une centaine de langues, soit en moyenne 250 000 locuteurs par langue.

LA DIVERSITÉ DE L'OCÉANIE



> ***Les 6 millions d'habitants de Nouvelle-Guinée (0,1 % de la population du monde en 2003) parlent 1 082 langues vivantes (16 % de celles du monde), tandis que les 800 millions d'Européens (13 % de l'humanité) parlent 225 langues (soit 3 %) !***

Si l'on exclut ses grandes îles occidentales d'Australie et de Nouvelle-Guinée où, comme le montre l'anamorphose, la multiplicité linguistique autochtone bat tous les records mondiaux, l'Océanie présente encore une diversité singulière de situations dans ses petits archipels présentés ici, qu'ils soient indépendants ou non. Notons que les 310 000 Maoris de Nouvelle-Zélande ont vu leur langue officiellement reconnue nationale aux côtés de l'anglais, qui est maintenant langue maternelle des trois quarts d'entre eux.

Des situations variées

Sur 200 États souverains dans le monde, 160 sont officiellement unilingues au niveau national. Une trentaine sont bilingues, 7 trilingues (Belgique, Luxembourg, Bosnie, Érythrée, Rwanda, Seychelles, Vanuatu) et deux quadrilingues (Suisse et Singapour). Ces plurilinguismes peuvent refléter soit l'ethnicité foncièrement composite de l'État-nation (Suisse, Belgique, Canada, Finlande, Chypre, Afghanistan, Nouvelle-Zélande), soit la diversité interne de sa langue (Norvège, Bosnie), soit, enfin, la présence d'une langue extérieure, d'origine impériale (anglais, français, portugais, espagnol) ou religieuse (arabe).

Certains États reconnaissent des langues officielles ou co-officielles au niveau régional. C'est le cas des deux pays officiellement multinationaux, la Russie avec ses 130 nationalités et leurs 55 entités autonomes, et la Chine pour ses 55 nationalités minoritaires et leurs 150 entités autonomes (voir p. 34-35). L'Inde, résolument uninationale et authentiquement fédérale, liste, après ses deux langues officielles au niveau national, 18 langues « constitutionnelles », dont la plupart sont celles des 35 États et Territoires de l'Union.

Ailleurs, on peut retrouver la reconnaissance similaire de plusieurs langues régionales, proclamées «nationales», comme en République Sud-africaine (9), en Éthiopie (7), en République démocratique du Congo (4), au Pérou (2), en Bolivie (2) ou au Paraguay (1).

On trouve en outre des territoires à statut spécial ayant leur langue co-officielle : Myanmar (6), Espagne (3 : basque, catalan, galicien), Italie (2 : allemand, français), France (1 : corse) ; ou encore des langues minoritaires reconnues : le hongrois en Roumanie, le kurde en Irak, etc. Aux États-Unis, deux États ont une langue co-officielle (la Louisiane et le Texas), comme, au Canada, le territoire inuit du Nunavut. Enfin, des territoires extérieurs dépendants ont aussi leurs langues co-officielles : les îles Normandes pour le Royaume-Uni ; Féroé et Groenland, pour le Danemark ; Porto-Rico, pour les États-Unis ; la Polynésie française.

LES RÉGIMES PLURILINGUES CLASSIQUES

Les régimes plurilingues classiques, fédéraux ou non, sont des exceptions qui se résument aux quatre exemples ci-dessous. Ils ont fait face à des situations humaines très différentes en ampleur et en complexité, selon des évolutions historiques particulières.

LE CANADA

YUKON
TERRITOIRES DU NORD-OUEST
NUNAVUT
NUNAVIK
TERRE-NEUVE
QUÉBEC
COLOMBIE-BRITANNIQUE
ALBERTA
SASKATCHEWAN
MANITOBA
ONTARIO
Î.-DU-PRINCE-ÉDOUARD
NOUVELLE-ÉCOSSE
NOUVEAU-BRUNSWICK
Whitehorse
Yellowknife
Edmonton
Vancouver
Victoria
Regina
Winnipeg
Québec
Montréal
OTTAWA
Toronto
Halifax
St John's

français
anglais
inuit
français minoritaire
anglais minoritaire
Limite de province et territoire
1000 km

Source : « Donner au français sa place dans l'enseignement », in *Canada d'Aujourd'hui*, avril 1969

Le Canada accorde aux langues de ses deux « peuples fondateurs », le français et l'anglais, la parité au niveau fédéral. Mais aux niveaux provincial et local, elle est inégalement respectée, sauf, depuis la Révolution tranquille (années 1960), au Québec et au Nouveau-Brunswick, où le bilinguisme est établi. Enfin, le multiculturalisme a mené à la reconnaissance des « premières nations », parmi lesquelles les Inuits qui ont un territoire, le Nunavut, et, au Québec, le Nunavik.

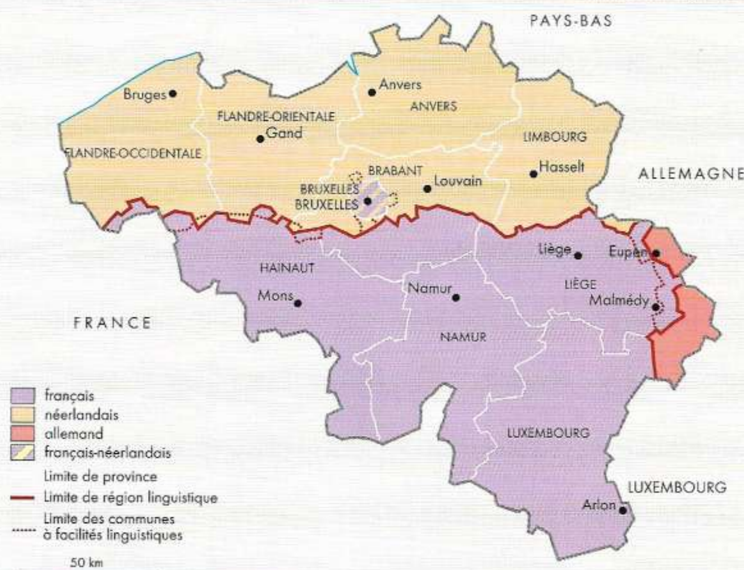
« *Un État peut-il parler plusieurs langues ?* »



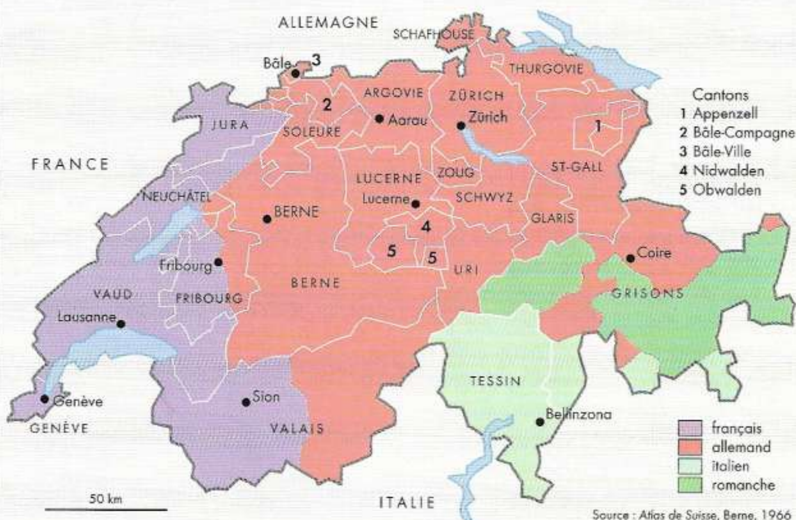
La Belgique a tardé à concilier son régime unitaire avec la mise à égalité du néerlandais vis-à-vis du français, initialement prééminent. À la fin du XX[e] siècle, un régime constitutionnel fédéral a été adopté, le premier au monde à combiner les droits de collectivités territoriales (régions flamande, wallonne et de Bruxelles) et de communautés linguistiques (flamande, française et germanophone) ne coïncidant pas. Toutefois, ont été laissées, sur certaines limites territoriales, des communes dites « à facilités », où la minorité linguistique a des droits reconnus.

La Suisse, premier régime fédéral moderne, a toujours laissé ses cantons pratiquer leurs langues propres : allemand, français, italien, romanche, toutes quatre reconnues nationales – les trois premières étant seules officielles au niveau fédéral jusqu'en 1999, date où le romanche a acquis ce statut. En revanche, à l'intérieur de chaque canton peut régner un partage territorial qui garantit à chaque commune de conserver sa langue propre, seule utilisée officiellement dans l'administration et l'enseignement, ou, exceptionnellement, d'être bilingue. Ce « territorialisme linguistique » a toujours été respecté et préserve l'homogénéité linguistique de chaque lieu, en obligeant tout immigrant à se plier à l'usage local.

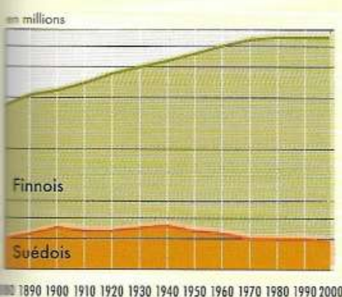
LA BELGIQUE

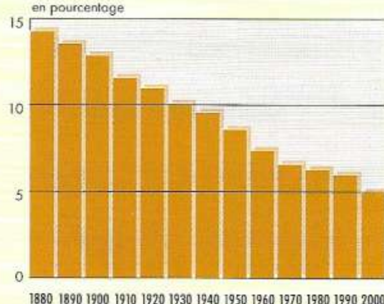


LA SUISSE



LE SUÉDOIS EN FINLANDE



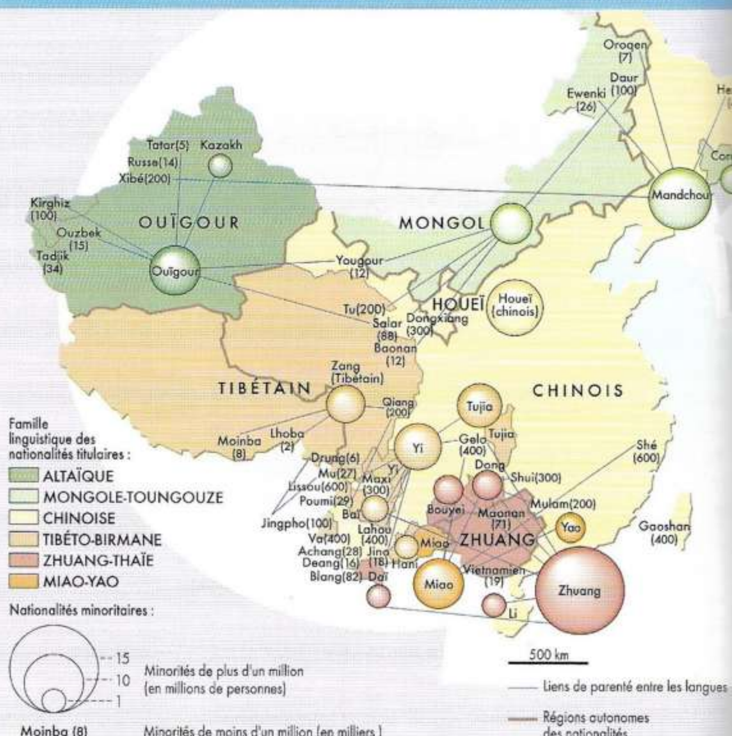


Sources : S. Kartasto, *Atlas of Finland*, Helsinki, 1960 et R. Breton, *Géographie des langues*, PUF, Paris, 1976

La Finlande, indépendante en 1917, a toujours été bilingue, avec une parité entre la langue autochtone prédominante, le finnois, et l'ancienne langue dominante des colonisateurs suédois. Bien qu'elle n'ait cessé de baisser en poids démographique (de 12 à 6 %), la petite minorité suédophone a conservé tous ses droits, qui lui assurent le maintien du suédois partout où elle atteint certains seuils numériques de présence. Quant aux îles d'Åland, elles sont autonomes, purement suédoises.

Au XX[e] siècle, la Russie et la Chine, à partir du marxisme-léninisme, ont mis en place des systèmes « multinationaux » particulièrement complexes, le premier fédéral et le second unitaire, mais qui ont maintenu la prééminence d'une langue dominante. La Fédération de Russie a aggravé ce phénomène en 2002, en interdisant à ses républiques d'écrire leurs langues nationales autrement qu'en alphabet russe. Le seul autre modèle plurilingue existant, appliqué à un ensemble encore plus divers, est celui de l'Inde, résolument fédéral et démocratique, mais se réclamant d'un esprit uninational.

LA CHINE



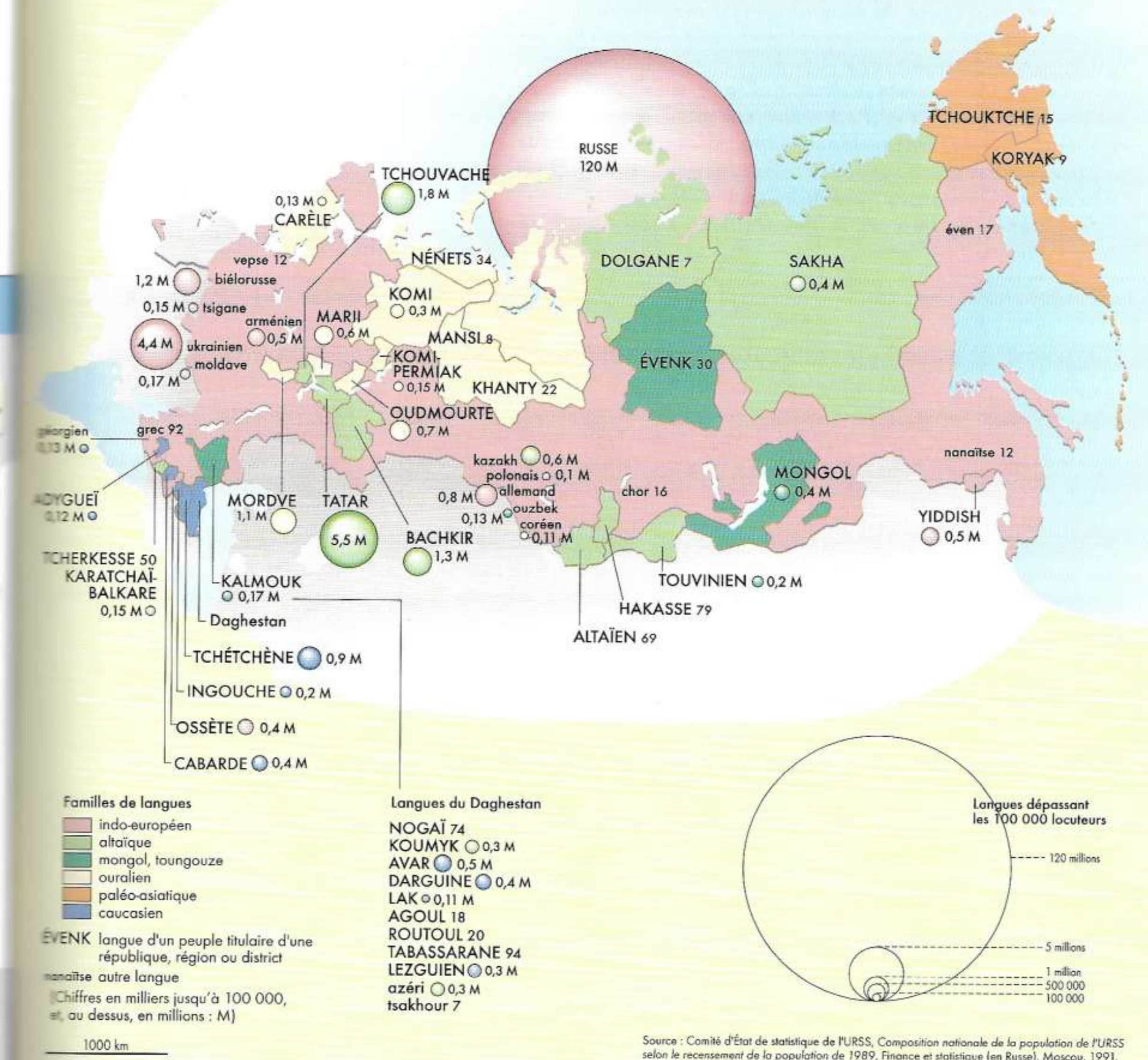
Sources : d'après *Major figures on 2000 population census of China*, China Statistics Press, 2001 ; Ma Yin, *China's Minority Nationalities*, Foreign Languages Press, Beijing, 1989 et G. D. Mc Connell, *Les langues du monde : relevé du degré et des modes d'utilisation*, PU Laval, Québec, 1995.

La Chine, État multinational uni

La Chine emprunta à l'URSS la conception marxiste-léniniste de l'État multinational, mais sans sa structure fédérale. Sa constitution la définit comme un « État multinational uni ». La population de la Chine est constituée officiellement de 56 « nationalités », dites *minzu* – dont les Chinois (Hans) ne sont que la plus nombreuse (92 %) – et qui, en général, ont leur(s) langue(s) propre(s). C'est ce que reflète la carte administrative de la Chine : à côté des 26 provinces proprement chinoises, on trouve cinq régions autonomes (pour cinq autres nationalités), avec un grand nombre de circonscriptions inférieures autonomes pour les autres nationalités dont 30 préfectures et 119 arrondissements. Ce qui laisse à ces minorités 154 circonscriptions de trois niveaux, représentant plus de 62 % du territoire. Les 55 nationalités minoritaires, qui ne constituent que 8 % de la population de la Chine continentale, parlent au moins 64 langues, dont 26 sont dites écrites et généralement enseignées dans les écoles primaires.

> ***« La nation est une communauté humaine stable historiquement, née sur la base d'une communauté de langue, de territoire, de vie économique et de formation psychique qui se traduit dans la communauté de culture. »***
> *J. Staline*, Le marxisme et la question nationale, *Moscou, 1946.*

LA RUSSIE



Source : Comité d'État de statistique de l'URSS, *Composition nationale de la population de l'URSS selon le recensement de la population de 1989*, Finance et statistique (en Russe), Moscou, 1991.

La Fédération de Russie et son peuple multinational

La Fédération de Russie a hérité de l'URSS une idéologie multinationale classant la population en « nationalités » hiérarchisées (nations, peuples et groupes ethnographiques) et qui a découpé le territoire en vingt et une républiques (Tchétchénie comprise), une région autonome (juive) et dix districts autonomes (périarctiques), tous « sujets » de la Fédération où l'on dénombrait, en 1989, 40 nationalités titulaires d'une division administrative.

La Constitution de 1993, commençant par ces mots « Nous, peuple multinational de la Fédération de Russie… », définit le droit de chaque citoyen à avoir une appartenance nationale et à utiliser sa langue maternelle, ainsi que le droit des républiques à utiliser les langues de leurs « nationalités », parallèlement à la langue officielle de la Fédération, le russe.

COMBIEN DE LOCUTEURS PAR LANGUE ?

Chaque langue est propre à la communauté humaine qui l'a élaborée au cours de l'Histoire dans son environnement ; la langue devient alors la caractéristique culturelle essentielle de ce groupe, permettant d'identifier l'appartenance de ses membres. Ces communautés qui constituent l'humanité peuvent être qualifiées d'ethnolinguistiques. Peu d'entre elles se sont donné des institutions politiques et des limites définies en parvenant à une conscience collective commune nationale. La plupart sont restées hors de ce cadre étatique et l'évaluation de leur poids humain reste encore malaisée.

Langues et communautés majeures, moyennes, mineures ?

Combien de langues ? Combien de locuteurs pour chacune ? L'absence de critères universellement admis de délimitation des langues et le manque de recensements linguistiques organisés dans la plupart des États empêchent de répondre avec précision. En outre, les options collectives ou individuelles subjectives, les appartenances multiples, issues de mélanges et d'acculturations, contribuent à faire des communautés linguistiques des ensembles flous.

La classe la plus aisée à circonscrire est celle de la douzaine de langues majeures, de plus de 100 millions de locuteurs, qui rassemble plus de la moitié de la population du monde. Selon le linguiste Louis-Jean Calvet, ce « club des grandes langues » regroupe autour de la langue hypercentrale, l'anglais, onze langues supercentrales.

Sous la barre des 100 millions, les autres grandes langues constituent une classe plus incertaine : Calvet, dans sa perspective gravitationnelle, évoque, avant les milliers de langues périphériques, de 100 à 200 langues centrales, « pivotant » autour des supercentrales. On en distingue aisément une soixantaine rassemblant chacune entre 10 et 100 millions de locuteurs et totalisant environ 2,5 milliards de locuteurs.

La cinquantaine de langues comptant entre 5 et 10 millions de locuteurs représentent les communautés moyennes, avec environ 300 millions de personnes.

Enfin, en dessous des 5 millions de locuteurs, plus de 5 000 petites langues vivantes représentent moins de 200 millions de personnes. Parmi elles, les 1 000 langues entre 100 000 et 1 000 000 de locuteurs sont en situation précaire ; les 1 600 entre 10 000 et 100 000 locuteurs sont immédiatement menacées ; et les 3 250 en dessous de 10 000, soit plus de la moitié des langues, sont déjà moribondes.

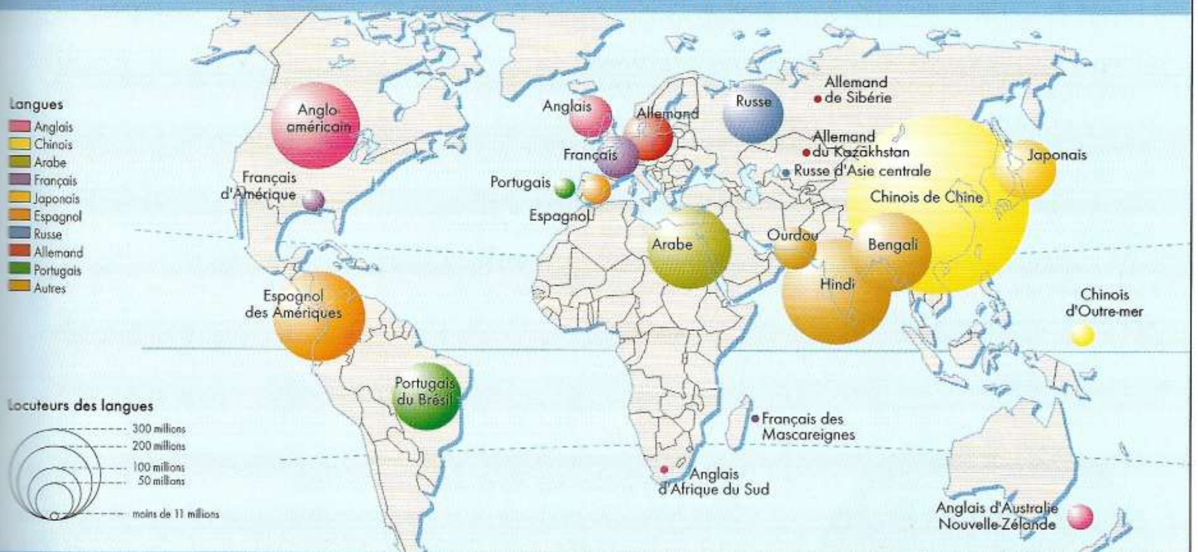
LES COMMUNAUTÉS MAJEURES (PLUS DE 100 MILLIONS DE LOCUTEURS)
Cette carte présente les onze communautés ethnolinguistiques majeures, correspondant aux langues ayant au moins 100 millions de locuteurs natifs. Elle montre, en cercles proportionnels à leur poids numérique en hommes, leur répartition sur des espaces continus relevant ou non d'un même État, dans les différentes régions du monde.

LES GRANDES COMMUNAUTÉS (ENTRE 10 ET 100 MILLIONS DE LOCUTEURS)
La carte de la cinquantaine de grandes communautés obéit aux mêmes règles que celle du dessus, mais avec une échelle différente des cercles proportionnels, afin de rendre mieux perceptibles les variations à cet ordre de grandeur.

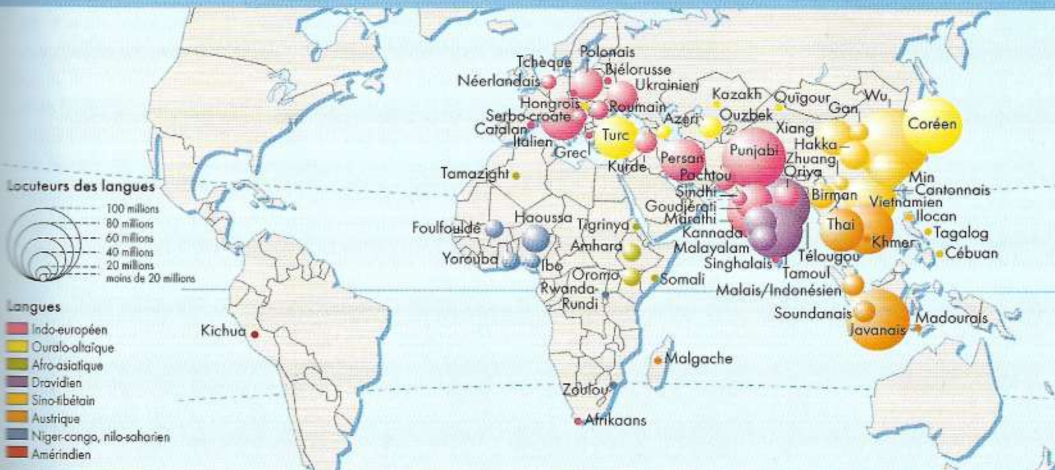
« Les langues qui devraient gagner en locuteurs sont le chinois, l'anglais, le hindi, l'espagnol, l'arabe, le portugais, le malais et le français, tandis que le russe, l'allemand et le japonais en perdraient.
L.-J. CALVET, LE MARCHÉ AUX LANGUES, *PLON, PARIS, 2002.* **»**

LES COMMUNAUTÉS MOYENNES (ENTRE 5 ET 10 MILLIONS DE LOCUTEURS)
La carte des communautés moyennes, bâtie sur les mêmes règles, se limite à celles ayant entre 5 et 10 millions de locuteurs. Quant aux 200 petites communautés entre 1 et 5 millions et aux 6 000 inférieures au million de locuteurs, qu'il était impossible de représenter ici de façon analogue, on pourra avoir une idée du phénomène à travers le nombre de langues par État (p. 31) et des langues menacées (p. 75).

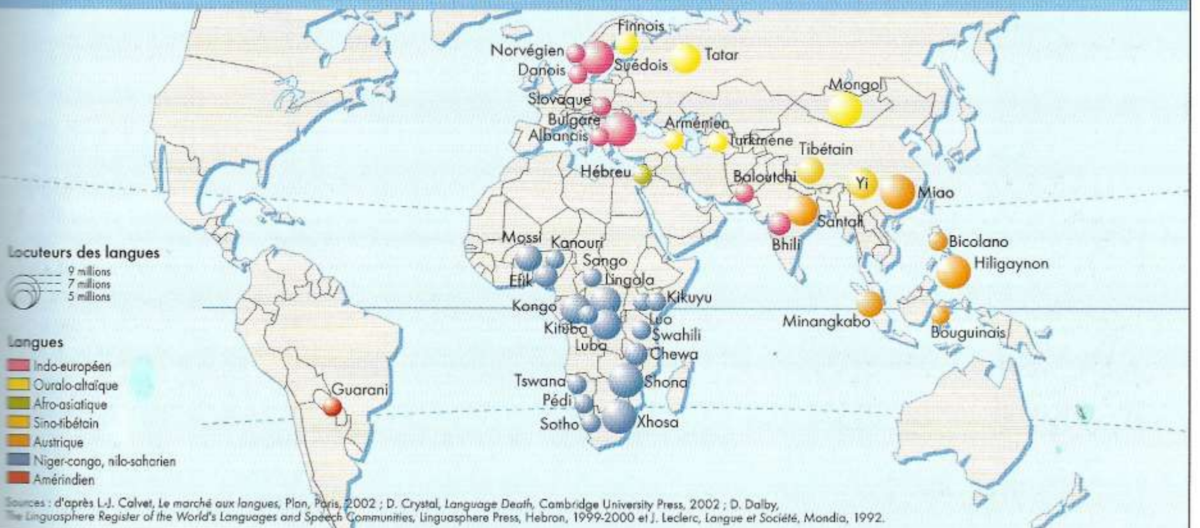
LES COMMUNAUTÉS MAJEURES



LES GRANDES COMMUNAUTÉS



LES COMMUNAUTÉS MOYENNES



Sources : d'après L.-J. Calvet, *Le marché aux langues*, Plon, Paris, 2002 ; D. Crystal, *Language Death*, Cambridge University Press, 2002 ; D. Dalby, *The Linguasphere Register of the World's Languages and Speech Communities*, Linguasphere Press, Hebron, 1999-2000 et J. Leclerc, *Langue et Société*, Mondia, 1992.

LES LANGUES MINORITAIRES

Chaque langue est un système propre d'expression, lié à une communauté humaine qui n'arrête pas de le modifier comme d'étendre ou d'en restreindre sa diffusion, dans la société et dans l'espace. La dynamique des langues est un phénomène complexe continuel qui, d'une part, affecte chacune et, d'autre part, implique un jeu permanent à somme nulle où chaque progrès, chaque croissance de l'une peut entraîner le recul ou le déclin d'autres. C'est ainsi qu'à l'intérieur des pays, le jeu des minorités et des majorités exprime l'avenir de l'ensemble.

« *Les demandes actuelles des minorités à l'intérieur des sociétés industrielles avancées portent sur la liberté d'avoir leur culture et leurs aspirations institutionnalisées.*
C. H. Williams, **Language in Geographic Context**, *Multilingual Matters, Clevedon, 1988.* »

LE RECUL DES LANGUES CELTES



Sources : d'après H. Abalain, *Histoire des langues celtiques*, Éd. J.P. Gisserot, Paris, 1998 ; C. H. Williams, *Language in Geographic Context*, Multilingual Matters, Clevedon, 1988 et C. H. Williams (dir.), *Linguistic Minorities, Society and Territory*, Multilingual Matters, Clevedon, 1991.

Des langues en voie de disparition

L'extrême inégalité numérique des communautés linguistiques est aggravée par les importantes différences de statut que chacune, ou chacune de leur fraction, peut recevoir suivant les États entre lesquels elles sont réparties. À côté des langues officielles qui jouissent des meilleures conditions d'utilisation, de diffusion, d'enseignement et de développement, les langues de groupes mineurs peuvent, dans certains cas, bénéficier de statuts régionaux d'exception (voir p. 30-31 et 34-35).

Mais, en général, les langues autochtones les plus anciennes sur un territoire ont été, avec leurs locuteurs, décriées par la majorité actuelle comme « indigènes » en Amérique, ou « allogènes » en Russie, et ont rarement bénéficié de la considération due aux « premières nations », comme il est dit aujourd'hui au Canada. Quand elles sont cantonnées à des situations périphériques ou d'isolats, elles sont aisément marginalisées ou parquées dans des « réserves » (États-Unis, Australie, etc.), hors du droit commun.

Et, enfin, même quand leurs locuteurs constituent la majorité de la population, comme c'est souvent le cas en Afrique, elles se trouvent à la fois minorées, c'est-à-dire sous-estimées en importance numérique, et minorisées, c'est-à-dire soumises à un régime d'infériorisation juridique, sociale et culturelle par rapport à l'expression linguistique dominante – même si celle-ci est de provenance étrangère.

À côté des langues autochtones dévalorisées car émanant de populations périphériques ou morcelées, restées en position géographique, historique et politique secondaire, il convient de citer aussi les langues introduites sur le territoire par des groupes d'immigrants, qui sont soumis à une entreprise encore plus systématique d'assimilation linguistique.

Indigènes ou étrangères, toutes les langues minoritaires sont ainsi l'objet de politiques qui les mènent à la disparition : les langues indigènes par une régression territoriale dans leur région d'origine et toutes en raison d'un effacement dans les milieux urbains, où le fractionnement des groupes rend plus rapide leur dépersonnalisation.

Ces processus complexes convergent vers la déculturation des minorités, impliquant leur acculturation à la majorité de plus en plus dominante, qui s'opère, au cours des générations, par l'abandon des langues ancestrales au profit de l'usage grandissant, imposé comme nécessaire – et même souvent volontaire –, des langues de l'école, du travail du pouvoir et du prestige. C'est ce transfert linguistique (*language shift*) intergénérationnel qui double la diffusion linguistique spatiale et mène à l'atrophie, à la résorption et à la disparition, à terme, de toutes les langues minoritaires.

LES MINORITÉS LINGUISTIQUES EN 1970 AUX ÉTATS-UNIS

DAKOTA DU NORD
DAKOTA DU SUD
NEW HAMPSHIRE
VERMONT
MAINE
NEW YORK
MASS.
PENNSYLVANIE
R.I.
CONNECTICUT
CALIFORNIE
COLORADO
ARIZONA
NOUVEAU-MEXIQUE
TEXAS
LOUISIANE

10 % 40 %
hispanophones
francophones
germanophones

Source : R. Breton, *Géographie du français et de la francité en Louisiane*, CIRB, Québec, 1979

En 1970, 16,3 % des habitants des États-Unis déclaraient une langue maternelle autre que l'anglais : d'abord l'espagnol (7,8 millions de locuteurs), puis l'allemand, l'italien, le français, etc. La carte indique leurs principales implantations spatiales par État, avec les pourcentages par comté (ou paroisse, en Louisiane). En 2000, 17,6 % de la population de plus de 5 ans déclare parler au foyer une langue autre que l'anglais, dont 10,5 % (26,7 millions) l'espagnol et 2,7 % (6,9 millions) des langues d'Asie ou du Pacifique, nulle part majoritaires.

LE RECUL DU BRETON



LA RÉSORPTION DE L'AIRE DU FRISON



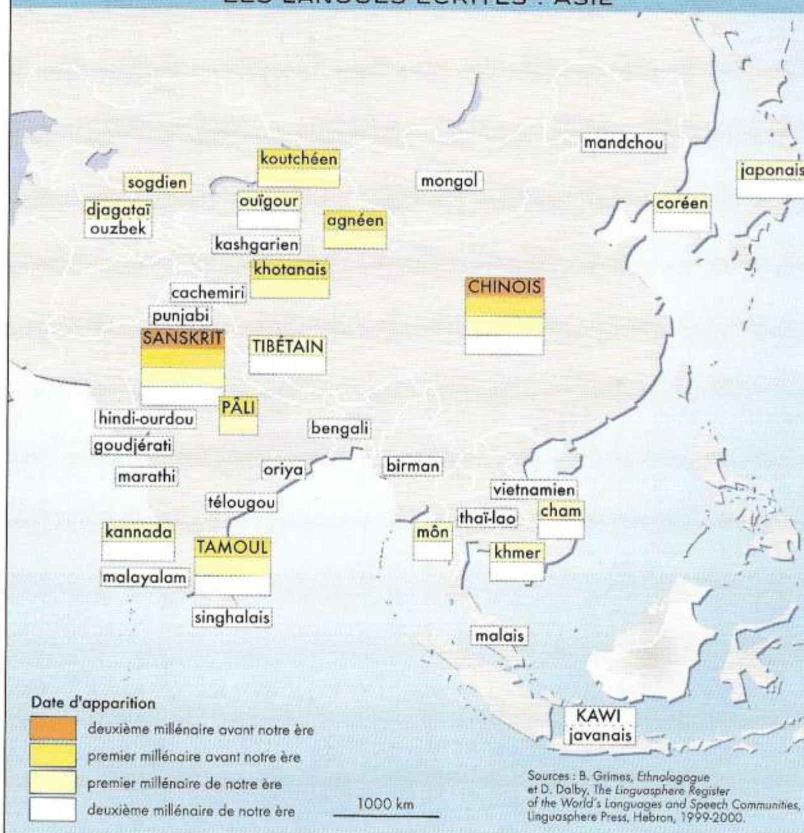
Source : H. Giordan, *Les minorités en Europe, Droits linguistiques et Droits de l'Homme*, Kimé, Paris, 1992.

LES LANGUES À CORPUS ÉCRIT ANCIEN

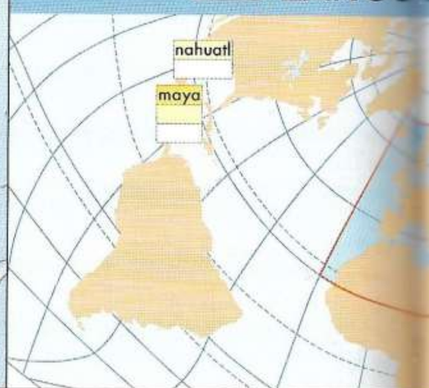
Les textes disponibles en chaque langue, très variables en quantité, comme en qualité, commandent son rayonnement : leur recueil, ou corpus, est donc ce qui permet, à la fois, d'asseoir et renforcer sa position chez elle au fil des générations, et d'étendre sa réputation à l'extérieur de son aire, et pour l'avenir.

« *Les langues sont les lettres de change de l'entendement.* »
LEIBNIZ, CONSIDÉRATIONS SUR LA CULTURE ET LA PERFECTION DE LA LANGUE ALLEMANDE.





Parmi la minorité de langues ayant reçu une forme écrite, très peu ont traversé les millénaires de cette histoire qu'elles ont représentée et consignée. Seules six sont restées, tout en évoluant, l'expression constante d'un même peuple jusqu'à nos jours : le sanskrit et le chinois depuis le second millénaire avant notre ère, le persan, l'hébreu, le grec et le tamoul depuis le premier. Une vingtaine d'autres sont écrites depuis le premier millénaire de notre ère et moins d'une quarantaine depuis le second, avant le XIXe siècle.



L'APPARITION DES LANGUES ÉCRITES

-3000 -2000 -1000 -1 1 1000 2000

EUROPE
langues ouralo-altaïques: hongrois, turc ottoman
langues slaves: polonais, etc., russe, SLAVON ----> bulgare
langues romanes: espagnol, etc., français, oc
langues celtes: gallois, irlandais
langues germaniques: islandais, anglo-saxon, anglais, gothique, allemand
LATIN ------------------->
[étéo-crétois] GREC

géorgien
arménien
GUÈZE amharique
ÉGYPTIEN -------> COPTE
ARABE
SYRIAQUE ------------>
ARAMÉEN ------------------->
HÉBREU -------------------------------------->
phénicien punique
AKKADIEN (assyro-babylonien)
SUMÉRIEN ------------------>
proto-élamite --> élamite ------>
hourrite (mitannien) -->
hittite

IRAN: VIEUX PERSE pehlevi persan moderne
INDE: SANSKRIT, PÂLI, prâkrits, l. néo-indiennes, proto-dravidien ?, TAMOUL, kannada, télougou
ASIE CENTRALE: tokharien, sogdien, ouïgour, djagataï ouzbek, TIBÉTAIN, mongol, mandchou
EXTRÊME ORIENT: CHINOIS, coréen, japonais
ASIE DU SUD-EST: birman, thaï, khmer, vietnamien, kawi javanais, malais

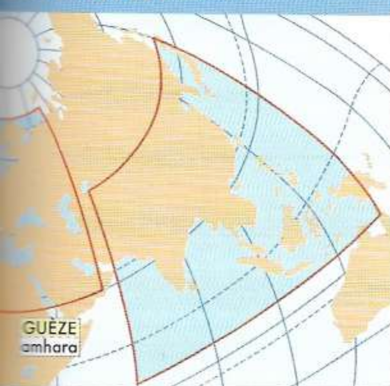
indo-européen — afro-asiatique — ouralo-altaïque — sino-tibétain — austro-asiatique — asianique — caucasien élamo-dravidien

Source : *Histoire des littératures*, Gallimard, Paris, 1955-56, vol. I et II.

L'écriture : l'entrée dans l'Histoire ?

Chaque langue, vivante ou éteinte, peut être étudiée par différentes disciplines : par la linguistique, dans sa structure interne propre, qui l'apparente plus ou moins à d'autres ; par la sociolinguistique, selon son usage dans les groupes humains et leurs institutions ; par la géolinguistique dans sa diffusion spatiale ; et par la démolinguistique, dans son poids numérique en locuteurs – tous aspects qui ne cessent d'évoluer. Mais, aux yeux du monde extérieur à ces spécialités, ce qui importe le plus pour une langue c'est sa production culturelle : son corpus. Il s'agit de la somme théorique de toutes ses œuvres anciennes et actuelles, écrites et orales. Les bibliothèques ne conservent qu'une partie de ce patrimoine car beaucoup de traditions, légendes, contes, poèmes, chants, mais aussi connaissances, recettes et techniques, peuvent être élaborés, codifiés, hérités de génération en génération sans être passés par l'écriture. Ainsi, la culture sanskrite élaborée à partir de la fin du second millénaire avant notre ère a, pendant des siècles, été enseignée de façon purement orale : que ce soit par les Védas des premiers brahmanes aryens, ou les 200 000 vers de seize pieds de l'épopée du Mahâbhârata et les 88 000 du Râmâyana, tous récités par des prêtres ou des bardes qui n'utilisaient pas l'écriture.

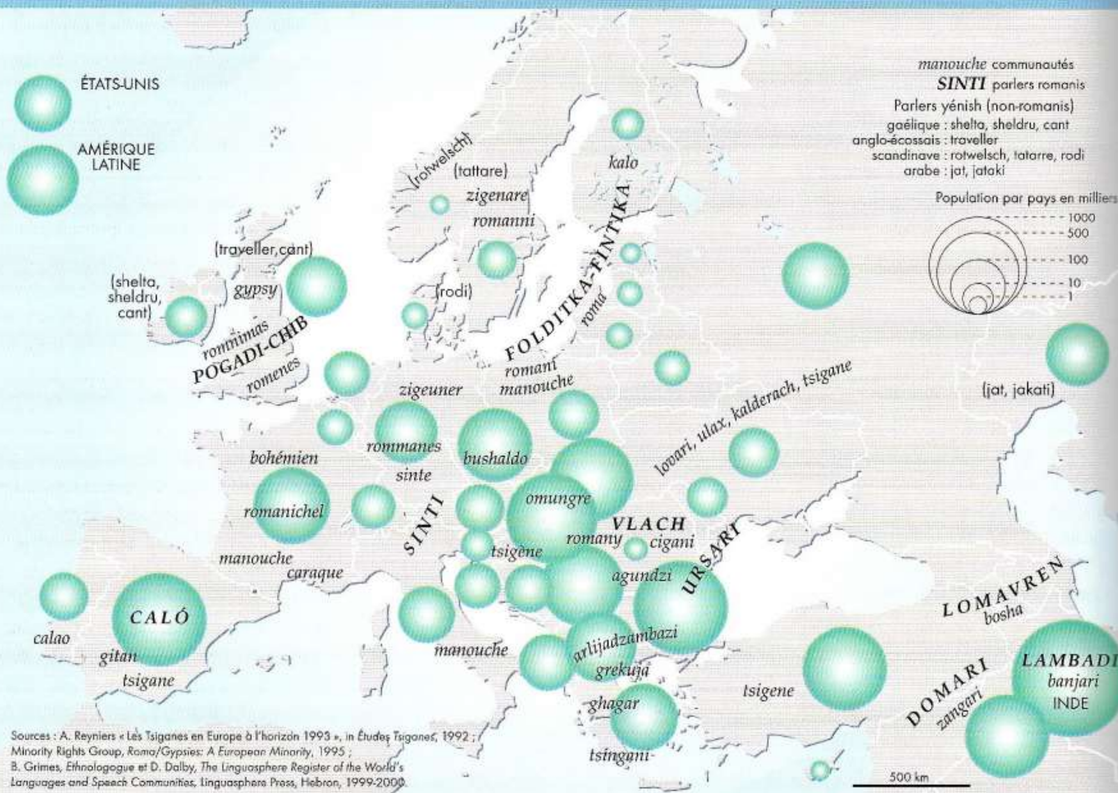
Bien sûr, l'invention de l'écriture a, depuis, permis de consigner le trésor des grandes langues des peuples qui, grâce à elle, entraient dans l'Histoire – ce qui a abusivement mené beaucoup d'observateurs extérieurs à considérer les peuples s'exprimant par une langue « écrite » comme étant les seuls peuples historiques tandis que les langues « non écrites » étaient celles de « peuples sans histoire ». Cette opposition simpliste ne fait que consacrer un retard de développement politique et culturel, en risquant de justifier sa pérennisation. C'est pourquoi il convient, certes, d'examiner le décalage existant entre les langues à corpus écrit ancien et celles à corpus demeuré surtout oral, mais dans le but d'aider ces dernières à recevoir les moyens de franchir ce seuil qui maintient leurs communautés en position dominée, minorisée et dévalorisée.



LES LANGUES ÉMERGENTES

À côté de la centaine de langues anciennement écrites – vivantes ou éteintes –, dont le corpus est aisément transmis et enseigné, environ cent cinquante langues, au corpus longtemps resté surtout oral, sont parvenues, au cours des XIXe et XXe siècles, à accéder aussi au statut de langue écrite. Ces langues émergentes sont dorénavant en mesure de bénéficier progressivement non seulement de l'enregistrement et de la diffusion de leur corpus mais, surtout, d'un enseignement et d'un usage officiel, national ou régional, qui leur permettra un développement culturel propre.

LA LANGUE D'UNE COMMUNAUTÉ SANS TERRITOIRE



> ***Parler dans sa langue est un des plus hauts moments de la culture. Un peuple s'appartient. Ce qui est étranger et jusqu'aux lettres latines, dehors !***
> ***G. W. F. HEGEL, NOTES ET FRAGMENTS. IÉNA, 1803-1806, AUBIER, PARIS, 1991.***

Les Tsiganes ou Sintis-Roms constituent en Europe, depuis plus de cinq siècles, une diaspora nomade affublée de désignations diverses parlant une même langue venant de l'Inde, que rappelle leur nom (province sindhie, caste « dom »). Ils sont plus de huit millions en Europe et un nombre moins déterminé ailleurs. Leur langue, le romani, commence à être écrite. Survivra-t-elle ainsi mieux aux inéluctables modernisation et sédentarisation ?

Le passage à l'écriture

Les langues à corpus resté surtout oral sont dans des situations variables, entre la menace de disparition et l'émergence. Toutes les langues parlées ont, elles aussi, un corpus de textes, transmis oralement, enrichi de génération en génération, mais qui, au mieux, n'est connu à l'extérieur que de rares spécialistes. Elles n'ont qu'une audience très limitée, en rien comparable au prestige des langues dites « de culture ».

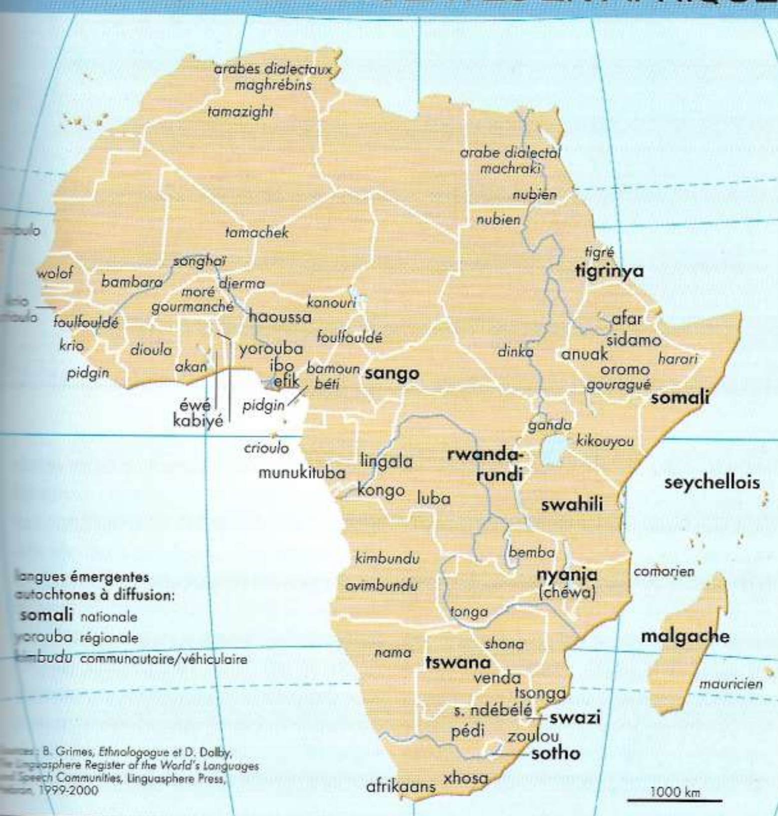
La « littérisation » d'une langue (le fait de lui donner une écriture adaptée à sa phonologie, codifiée et normalisée par des règles d'orthographe), qu'elle soit l'œuvre d'organisations scientifiques, publiques ou privées, missionnaires ou autres, est le premier pas technique, capital. Ensuite, l'emploi et la diffusion de ce nouveau système standardisé dépendent, d'une part, de la disponibilité à l'utiliser manifestée par la communauté humaine intéressée, plus ou moins consciente et volontaire quant à la défense et à la promotion de sa culture ; et, d'autre part, d'institutions capables d'organiser et de financer son enseignement. Il s'agit là de la mise en œuvre de l'« aménagement linguistique » portant autant sur le corpus que sur le statut des langues et dont les progrès sont attendus des États, des autorités locales et associations communautaires, comme des institutions internationales telles l'Unesco ou le Bureau européen pour les langues moins répandues (Belmr).

Pour toute langue émergente, le passage du stade de la fixation de son écriture à celui de sa diffusion et de son emploi généralisé dépend de nombreux facteurs, notamment politiques, qui font que chacune accède à différents niveaux de développement. Le stade ultime est celui de son adoption comme langue nationale d'un pays – mais beaucoup de langues nationales, officiellement baptisées comme telles et ne bénéficiant pas d'une position exclusive, ne sont en fait que co-officielles, aux côtés d'une langue anciennement dominante qui conserve la plupart de ses prérogatives antérieures et bénéficie de la tradition établie.

Ce phénomène se trouve amplifié s'il y a plusieurs langue autochtones promues nationales. En ce cas, ces langues ne bénéficient alors que d'une diffusion régionale ou communautaire. Enfin, en dehors de l'adoption de tout statut national ou régional officiel, beaucoup de langues appartenant à des communautés importantes, diffusées et actives, exercent en fait un rôle véhiculaire ou commercial avant de recevoir tout statut.

Un survol de l'apparition historique et de la diffusion géographique des « nouvelles langues » montre combien, souvent, l'aspect psychologique, affectif et politique du processus l'emporte sur les données linguistiques pures : bien des langues nationales ont été érigées comme telles non pas en raison de la distance linguistique les séparant les unes des autres, mais en vue de la construction de l'expression propre d'une nation. Ce qui fut le cas du suédois par rapport au danois s'est répété au siècle dernier entre slovaque et tchèque, comme entre lao et thaï, ou macédonien et bulgare, mais a été refusé entre moldave et roumain, legs des inventions de nations soviétiques dotées artificiellement d'un langue : carèle, tadjik, bouriate.

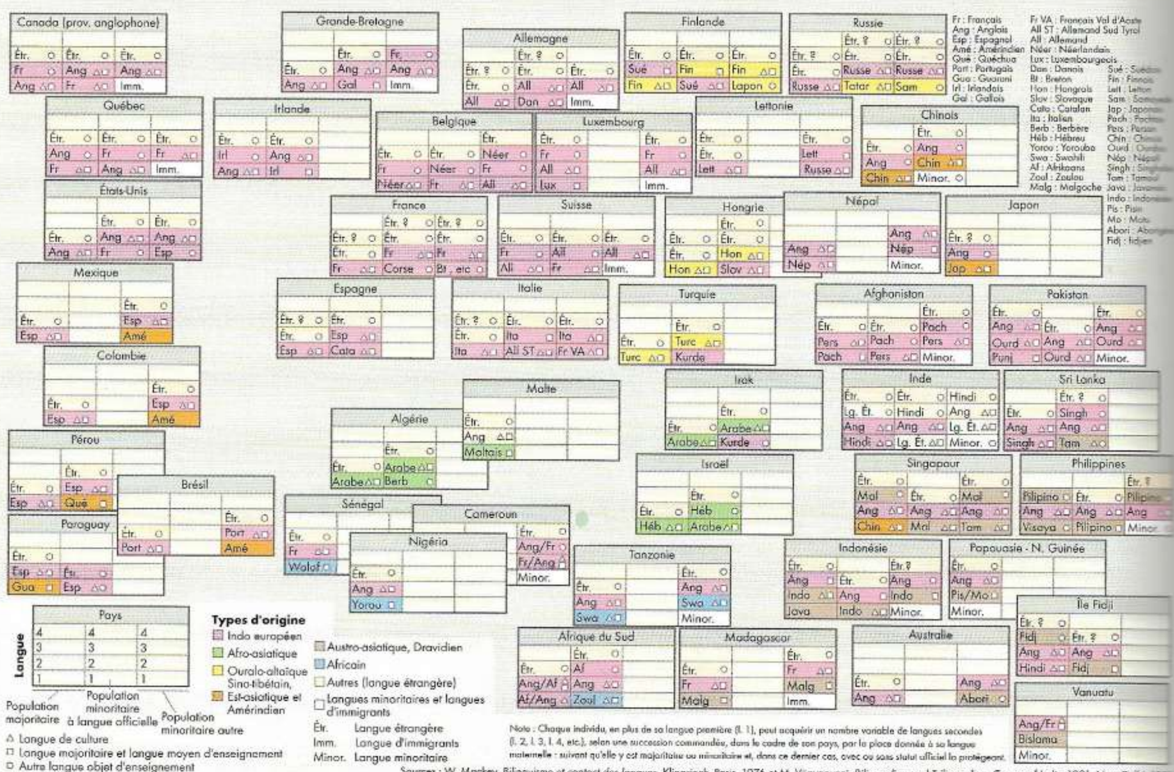
ES LANGUES ÉMERGENTES EN AFRIQUE



Le processus d'aménagement linguistique, destiné à promouvoir les langues, bénéficie très différemment aux langues émergentes selon les pays.
En Afrique, prise ici à titre d'exemple, sont différenciés trois types de situation :
- celle, relativement rare, des langues autochtones adoptées comme nationales au niveau de l'État et devenues généralement co-officielles avec l'ancienne langue coloniale et ayant, à ce titre, une place d'importance très variable dans les domaines administratif et scolaire ;
- celle des langues exerçant, même quand elles sont baptisées nationales, un rôle surtout régional, par exemple en Éthiopie, en République démocratique du Congo (voir p. 71), au Nigeria (voir p. 68) ou en République sud-africaine (voir p. 69) ;
- et celle des langues bénéficiant d'une promotion locale ou communautaire peu étendue et limitée à certains niveaux, restant très dépendante de la conjoncture politique.

Le plurilinguisme affecte différemment les individus selon leur milieu familial, social et national. C'est un phénomène qui touche chacun à des degrés divers et se diversifie de plus en plus avec les migrations, la mondialisation des activités économiques, politiques et culturelles et le développement de l'instruction.

QUELLES LANGUES DANS QUELS PAYS ?



Quelle langue parle-t-on ?

Chez les individus, on perçoit immédiatement la présence fondamentale de la langue dite maternelle, entendue avant même la naissance – que l'on pourrait d'ailleurs souvent qualifier de parentale, ancestrale ou native. C'est la langue du foyer et de la petite enfance, c'est-à-dire de l'âge de l'apprentissage de la parole, de la formulation et de l'acquisition des concepts de base. Cette langue première préexiste et façonne l'esprit avant l'acquisition éventuelle d'autres langues, entraînée par les changements d'habitat ou les contacts extrafamiliaux.

Cela peut mener à l'utilisation de langues véhiculaires dont l'usage relationnel, commercial et économique peut dépasser celui de la langue vernaculaire (littéralement « du monde indigène », domestique, ou servile). D'autres langues sont aussi utilisées comme moyen d'enseignement ou comme objet d'étude ; celles-ci peuvent être, à divers degrés, des langues distinctes de la langue native.

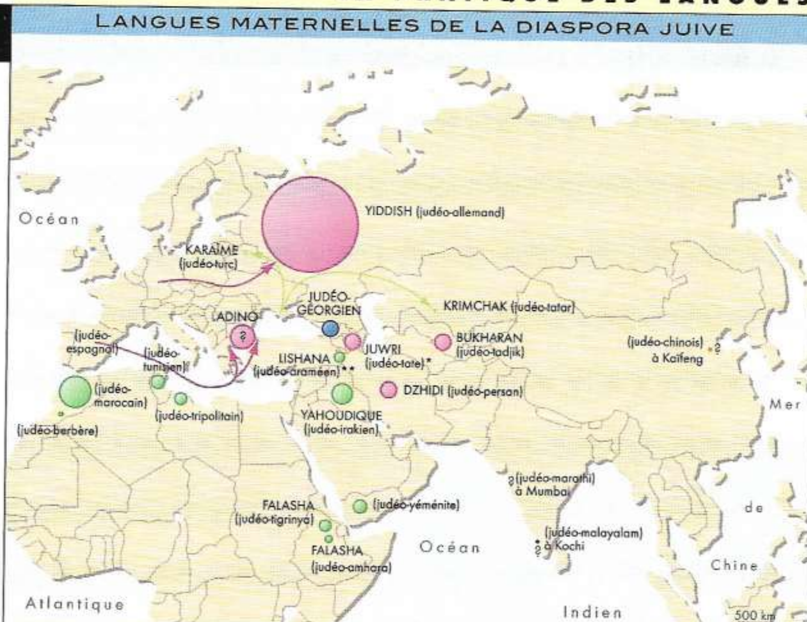
L'usage nécessaire fréquent, voire quotidien et continu, de ces langues secondes peut en amener certaines à occuper une place prépondérante dans la pensée élaborée, la vie culturelle, jusqu'à, dans bien des cas, éclipser la langue première, voire l'effacer et la mener à un oubli total.

Si les possibilités d'acquisition successive des individus paraissent presque illimitées, on observe quand même que la cohabitation dans un même esprit de langues diverses, par-delà les capacités

SECONDES

La diaspora juive montre ce que peut devenir un bilinguisme imposé par la dispersion d'une communauté à travers le monde. Les juifs ont partout conservé l'hébreu comme langue liturgique et de culture ; ils en avaient déjà abandonné l'usage oral pour utiliser l'araméen bien avant leur dispersion par les Romains en 135. Puis, ils adoptèrent au quotidien la langue des peuples qui les avaient accueillis, mais en l'utilisant entre eux en une version plus ou moins hébraïsée, en se servant de l'écriture locale. Ils conservèrent souvent ces parlers lors de nouvelles migrations, comme le judéo-espagnol emmené à Salonique ou Constantinople, le yiddish en Russie et en Amérique, ou le judéo-turc et le judéo-tatar de la Crimée en Lituanie ou en Asie centrale. Pour finalement, au retour en Israël, voir leurs enfants passer à l'hébreu moderne. On constate ici les usages linguistiques actuels de la diaspora traditionnelle de l'ancien monde. Les juifs de la diaspora contemporaine ne sont pas mentionnés.

LANGUES MATERNELLES DE LA DIASPORA JUIVE



Noms des langues maternelles

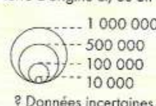
YIDDISH parler
judéo- situation ethno-géographique

* ou "juif montagnard" en Azerbaïdjan

** Le lishana est divisé en 4 dialectes :
- le lishanan (judéo-kurde) en Azerbaïdjan (5 000 locuteurs)
- l'aramit au Kurdistan irakien et iranien (10 000 locuteurs)
- le lishana deni au Kurdistan irakien du nord-ouest (10 000 locuteurs)
- le lishana didan au Kurdistan irakien du sud-est (3 000 locuteurs)

Nombre de locuteurs actuels

(en terre d'origine et/ou en Israël)



? Données incertaines

Origines

- Indo-européen
- Afro-asiatique
- Altaïque
- Sino-tibétain
- Dravidien

Source : B. Grimes, *Ethnologue* et D. Dalby, *The Linguasphere Register of the World's Languages and Speech Communities*, Linguasphere Press, Hebraon, 1999-2000.

> ***Les langues sont, pour ainsi dire, le véhicule qui fait passer chez celui qui les apprend l'esprit des nations.*** G. VICO, « LETTRE À ESTREBAN DU 12 JANVIER 1729 », VIE DE G. VICO ÉCRITE PAR LUI-MÊME, *GRASSET, PARIS, 1981.*

de chacun, est tributaire de la fréquence, de la nécessité et du niveau d'emploi de chacune d'elles. À l'égalité potentielle théorique se substitue chez chacun une hiérarchie en faveur de celle qui reste ou devient la langue essentielle de communication, d'expression et de réflexion : la langue de culture. Cette prééminence dépend au premier chef du niveau reçu d'enseignement, lui-même conditionné par le développement atteint par chaque langue en compétition.

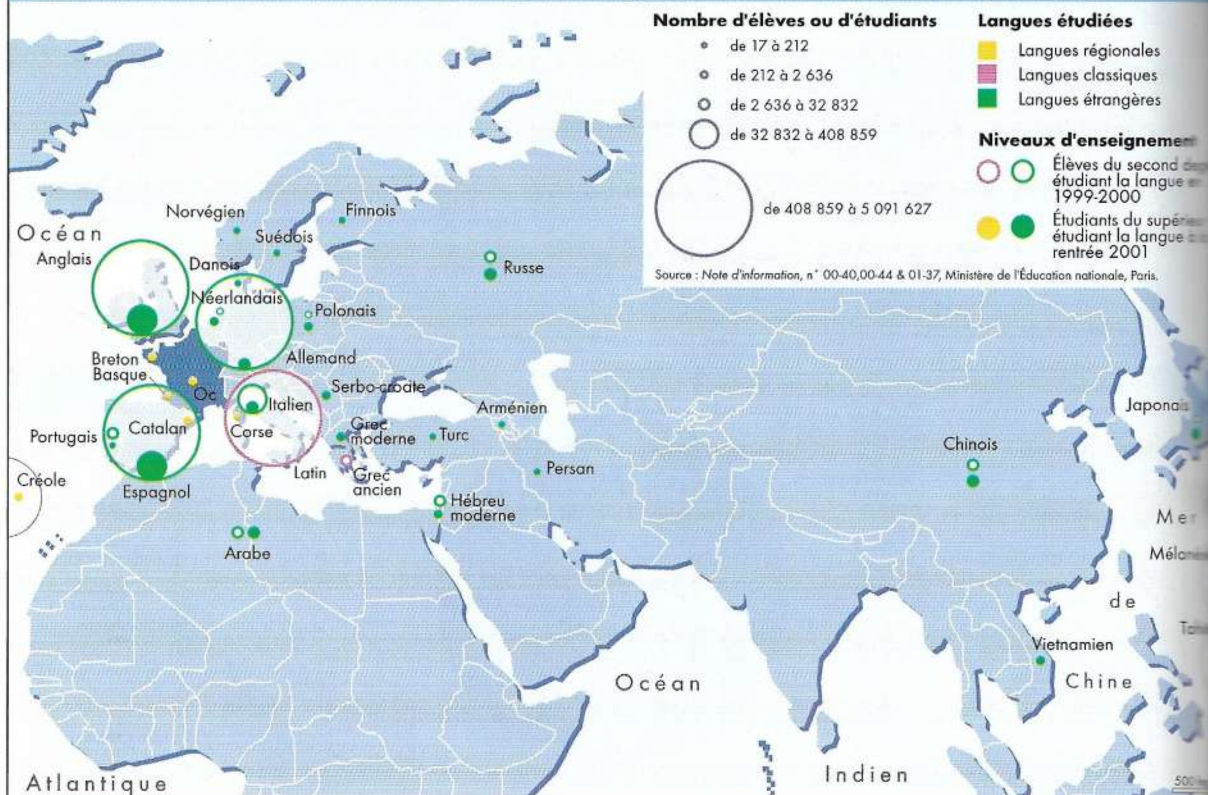
La grande variété des situations personnelles de plurilinguisme résultant de cette compétition incessante se traduit ainsi non seulement par une hiérarchie des usages, personnellement voulue et consciente ou non, mais aussi des niveaux de compétence selon que ces langues sont parlées et/ou écrites et/ou lues avec plus ou moins de maîtrise.

Enfin, tout plurilinguisme potentiel, initial, peut devenir fonctionnel, imposé par la vie sociale. On parle de diglossie, qui caractérise certaines populations amenées à parler deux langues complémentaires dans les échanges sociaux : soit deux formes d'une même langue, divisée en sous-langues (de culture et populaire), comme l'était le grec jusqu'à la fin du siècle dernier et comme le sont restées certaines langues asiatiques ; soit deux langues différentes, comme les créoles des anciens esclaves face à la langue de leurs maîtres, ou les langues des peuples asservis face aux langues coloniales.

L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES SE

La pensée et la culture de chaque individu, conditionnées d'abord par la langue première, sont influencées par l'acquisition des langues secondes et cela d'autant plus que celles-ci seront enseignées, ce qui permet à la fois de maîtriser leur usage écrit et d'accéder à leur culture. Un multilinguisme bien conduit n'entraîne pas nécessairement la déculturation, mais peut générer un enrichissement des pensées individuelles comme un renforcement de la diversité des cultures.

LES LANGUES ENSEIGNÉES EN FRANCE



> **“** *La maîtrise d'au moins deux langues étrangères au terme de la scolarité est d'ailleurs désormais affirmée comme un objectif à atteindre.*
> **V. Reding, Commissaire européen pour l'Éducation et la Culture, 1er janvier 2001.** **”**

La France est un des pays où l'enseignement du second degré offre les plus grands choix de langues à étudier :
- 5 régionales (sans compter celles d'outre-mer) :
- 22 étrangères (4 principales, 8 moins fréquentes et 10 plus rares) ;
- 2 langues mortes «classiques».

CONDES

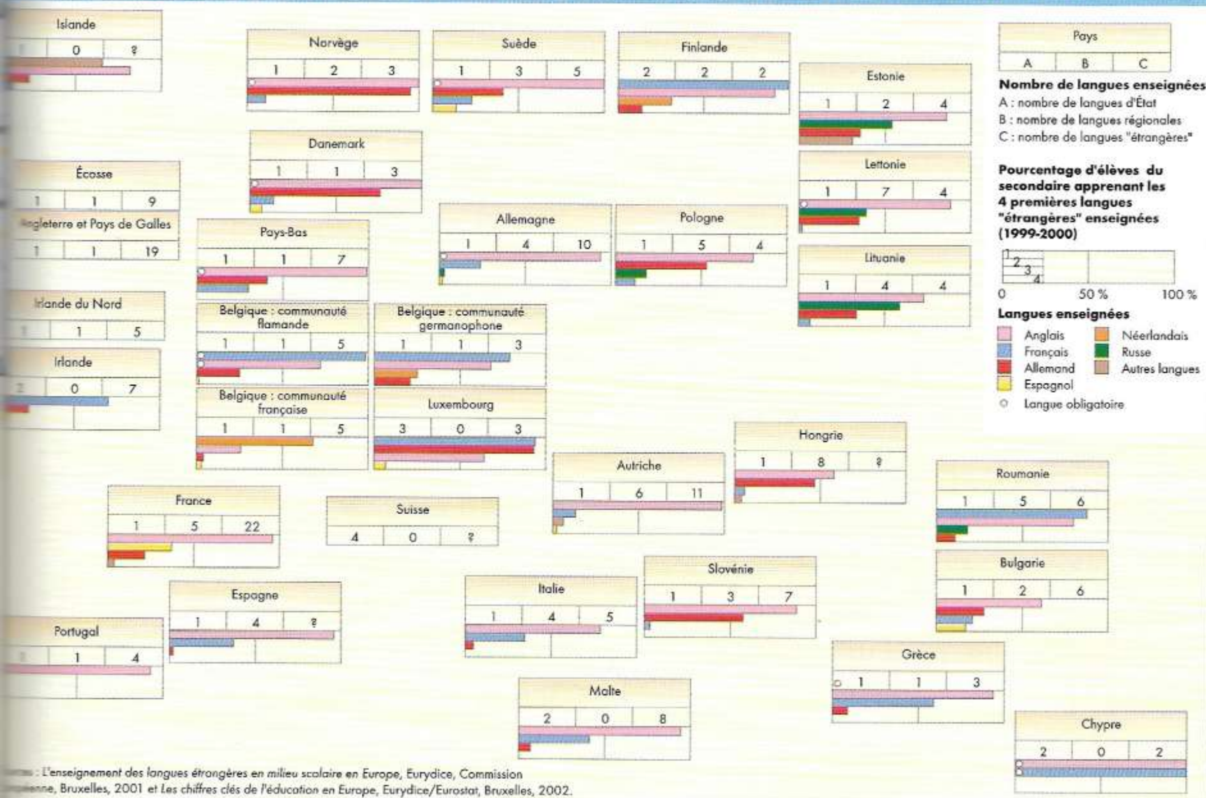
Apprendre les langues

Un nombre croissant d'individus sont amenés à devenir plus ou moins plurilingues. Ils le doivent d'abord à leur milieu social qui peut les inciter à des usages divers par acquisition spontanée. Mais, dès qu'intervient l'instruction, celle-ci devient le facteur décisif quant à la connaissance et à la pratique. L'école élémentaire inculque la ou les langue(s) officielle(s) nationale(s) et/ou régionale(s), auxquelles peuvent s'ajouter, à différents niveaux selon les pays, les langues étrangères et classiques – en visant dans chaque cas un usage, écrit et parlé, correct. Ce sont donc les enseignements institutionnalisés par l'État qui, au-delà des pratiques spontanées, pourront avoir la plus grande influence sur la compétence et le comportement linguistique, relationnel et culturel de chaque individu – toutes choses qu'il tendra à transmettre à sa descendance.

Les possibilités sont très variables d'un pays à l'autre selon l'organisation de l'enseignement et les relations avec le reste du monde. Les choix offerts - nombre théorique de langues étrangères, et ampleur des possibilités pratiques - conditionnent l'orientation des élèves autant que la mondialisation et l'évolution des influences culturelles qu'elle engendre. Les grandes tendances vont certainement vers une prééminence de l'anglais, mais aussi vers l'ouverture de l'accès à des véhicules d'autres cultures pour un nombre partout croissant de population scolarisée à des niveaux plus élevés. À la diversité des pratiques suivant les pays vient s'ajouter une plus grande multiplicité des acquisitions simultanées possibles. Un multilinguisme de choix se superpose progressivement aux plurilinguismes dictés par la nécessité du travail. Tout cela peut être examiné dans un grand ensemble comme l'Europe où règnent une quarantaine de langues officielles, ou dans un pays comme la France où les traditions de l'enseignement des langues allaient depuis longtemps vers l'ouverture au monde.

En Europe, l'enseignement des langues varie considérablement suivant les pays : d'abord en fonction du nombre des langues officielles, régionales et étrangères introduites dans l'enseignement ; ensuite, selon l'attraction, spontanée ou orientée, des élèves et de leurs familles vers tel ou tel médium culturel ou utilitaire. L'éventail de langues étrangères présenté, non seulement dans l'ensemble du pays mais dans la majorité des lieux, oriente vers une polarisation extrême.

LES LANGUES ENSEIGNÉES PAR PAYS D'EUROPE

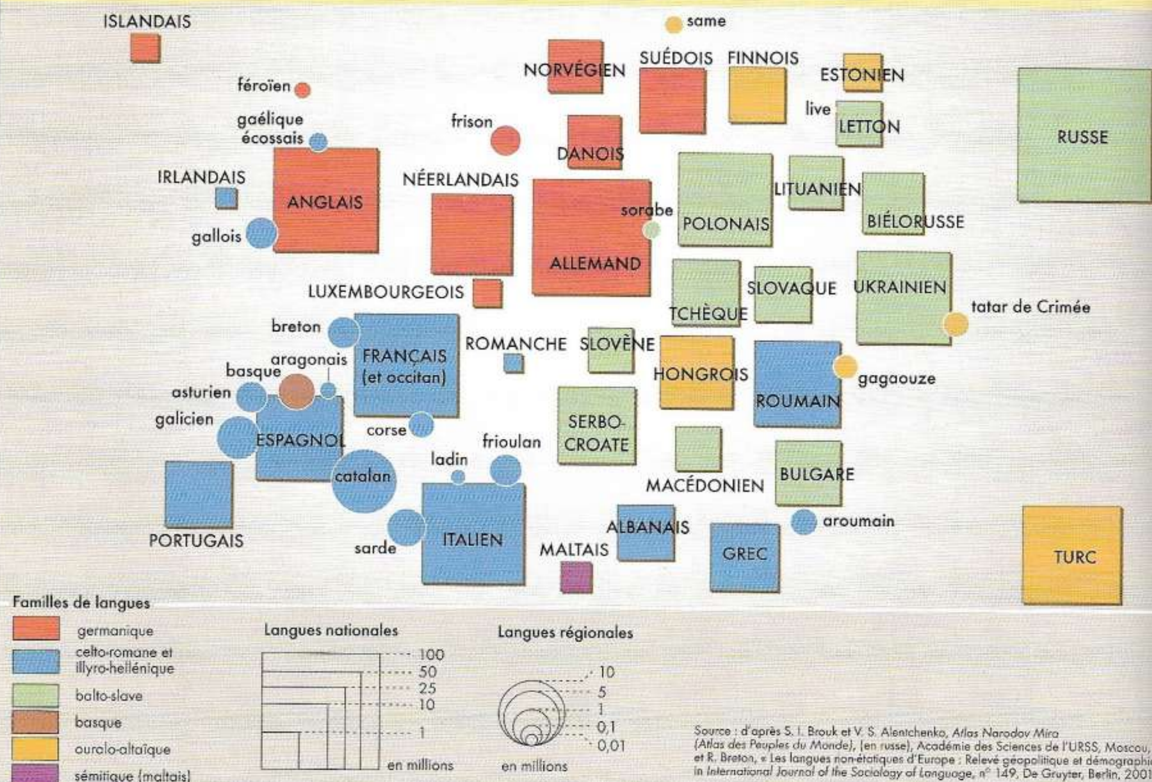


: *L'enseignement des langues étrangères en milieu scolaire en Europe*, Eurydice, Commission ...enne, Bruxelles, 2001 et *Les chiffres clés de l'éducation en Europe*, Eurydice/Eurostat, Bruxelles, 2002.

L'EUROPE

L'Union européenne s'est donné la devise que l'Inde avait déjà : « Unité dans la diversité », qui exprime notamment une situation linguistique comparable. Sauf qu'entre les Européens aucune langue n'a une position dominante sur un plan territorial, démographique ou politique. C'est donc le premier grand ensemble multinational qui ne peut se fonder que sur l'égalité entre ses multiples communautés.

LES LANGUES EUROPÉENNES



Source : d'après S. I. Brouk et V. S. Alentchenko, *Atlas Narodov Mira* (*Atlas des Peuples du Monde*), (en russe), Académie des Sciences de l'URSS, Moscou, 196 et R. Breton, « Les langues non-étatiques d'Europe : Relevé géopolitique et démographique », in *International Journal of the Sociology of Language*, n° 149, De Gruyter, Berlin, 2001.

L'Europe est l'un des grands domaines de la famille indo-européenne, où se sont diversifiées ses branches celte, germanique, slave, romane, hellénique et albanaise. On y trouve aussi un îlot réduit, témoin de la strate linguistique antérieure : le basque. En outre, par ses larges zones périphériques sibériennes, les langues ouraliennes et altaïques ont pénétré vers l'ouest en y laissant des apports nouveaux : same, finnois et hongrois, ainsi que turc.

Langues et dialectes des républiques tchèque et slovaque

Les deux républiques fournissent un bon exemple de cohabitations linguistiques. Ces deux États sont en effet construits sur un continuum de dialectes dont la polarisation en deux langues distinctes a été longue à s'imposer. Leurs frontières, tracées arbitrairement au lendemain de la Première Guerre mondiale, ont englobé d'importantes minorités : allemande des Sudètes, quasi intégralement expulsée en 1945 pour être remplacée par une implantation tchèque et slovaque ; hongroise restée en place le long du Danube ; polonaise autour du « Tesin tchèque » ; ukrainienne, dans les Carpates de l'Est. Ces cohabitations reflètent d'anciennes expansions spontanées de populations, comme certains transferts autoritaires. Notamment les accords de Munich de 1938 entraînant la cession du territoire des Sudètes à l'Allemagne, du Tesin à la Pologne et des terres du Danube à la Hongrie.

LES TERRITOIRES DU BASQUE



Source : d'après M. Cohen et A. Meillet, *les langues du monde*, Éditions du CNRS, Paris, 1952 et *La Continuité de la langue basque*, Service central de publications du Gouvernement basque, Vitoria, 1996.

Le basque est un autre exemple de langue tardivement unifiée (à la fin du XXe siècle) sur sept dialectes et chevauchant la frontière entre deux États. Aujourd'hui, il est langue officielle, au côté de l'espagnol, dans les deux communautés du Pays basque et de Navarre, et langue régionale en France.

> « ***Les nations ne sont pas quelque chose d'éternel. Toutes ont commencé, elles finiront. La Confédération européenne, probablement, les remplacera.*** »
>
> ***E. Renan, « Qu'est-ce qu'une nation ? », Sorbonne, 11 mars 1882.***

COHABITATIONS EN TCHÉQUIE ET EN SLOVAQUIE

Elbe
Oder
ALLEMAGNE
Decin
Jablonec
Most
POLOGNE
Karlovy Vary
Prague
Vistule
Bohême
Ostrava
Cesky Tesin
Plzen
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
Olomouc
Moravie
Zlin
Zilina
Brno
Ceské Budejovice
Banská Bystrica
Kosice
UKRAINE
RÉPUBLIQUE SLOVAQUE
Bratislava
Danube
Tisza
AUTRICHE
HONGRIE

tchèque
slovaque
dialectes variés : majorité tchèque et minorité slovaque
région linguistique mixte tchéco-polonaise
parler montagnard "goral"
ukrainien
allemand en majorité
allemand en minorité
magyar en majorité
magyar en minorité
ancienne limite entre la Bohême et la Moravie
50 km

Source : *Atlas de la République Tchécoslovaque*, Prague, 1966.

LE MONDE ARABE

Le monde arabe, à cheval sur l'Afrique et l'Asie, est uni par la quatrième langue du monde, officielle dans 25 États et maternelle d'environ 250 millions de personnes. Mais l'arabe est aussi la langue liturgique de l'islam qui s'étend à plus d'un milliard de personnes et la langue littéraire centrale de l'une des grandes civilisations historiques de l'humanité.

LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE DU MONDE ARABE



Source : S. I. Brouk et V. S. Alentchenko, *Atlas Narodov Mira (Atlas des Peuples du Monde)*, (en russe), Académie des Sciences de l'URSS, Moscou, 1964 et B. Grimes, *Ethnologue, Languages of the World*, 13ᵉ éd., SIL Inc., Dallas, 1999.

Les langues du monde arabe

LA FAMILLE AFRO-ASIATIQUE

La langue arabe, une des dernières-nées de la famille sémitique – après l'akkadien, le phénicien, l'hébreu, l'araméen et le syriaque –, est apparue en marge des déserts de l'Arabie centrale. À partir du VIIᵉ siècle, elle fut véhiculée par les bédouins porte-parole de Mahomet sur les terres qu'ils gagnèrent à l'islam et supplanta graduellement les langues locales dans tout le cœur de ce domaine, du golfe arabo-persique à l'océan Atlantique. Quand cette expansion se stabilisa, les marges virent subsister d'autres langues de culture : l'espagnol, le grec et, surtout, le persan, qui devint la seconde langue de l'univers musulman.

En bordure de ce monde survivent d'autres langues sémitiques : le maltais (dialecte arabe occidentalisé), l'hébreu, l'assyrien, le sud-arabique (mahri et soqotri) et, surtout, le groupe éthiopien, isolé sur ses hauteurs où l'islam ne put s'établir, avec le geez classique, subdivisé en tigré, tigrinya et amhara (langues principales de l'Érythrée et de l'Éthiopie). Depuis la disparition de l'égyptien (copte), les autres langues de la famille afro-asiatique n'appartiennent plus qu'à quatre groupes : au sud-est, les langues couchitiques, qui s'étendent aux terres basses de la corne de l'Afrique (bedja, afar, somali et oromo) ainsi que le petit groupe omotique ; à l'ouest, survit le groupe berbère (ou tamazight), avec de nombreux parlers du Maroc et de l'Algé-

ARABE ET ISLAM



rie, dont le plus distinct est le tamachek des Touaregs, étendu aussi à la Mauritanie, à la Libye et à l'Égypte ; au sud du Sahara, est implanté le groupe tchadique, morcelé entre ses langues imbriquées dans les familles africaines.

C'est précisément avec l'entrée dans la zone subtropicale que le monde arabe et musulman parvient à ses limites, naturelles notamment (celles des déserts). Cette frontière n'est franchie par l'arabe qu'au Soudan. Mais l'islam l'a transgressée en Afrique occidentale.

LES AUTRES FAMILLES

À partir de cette frange de l'univers africain, plus ou moins arabisée et/ou islamisée, on entre dans le domaine des familles linguistiques proprement africaines, dites nilo-saharienne et niger-congo (ou niger-kordofan).

LES MINORITÉS

À l'intérieur de l'aire de langue arabe couvrant les vingt pays membres centraux de la Ligue arabe, ne se rencontrent que peu de minorités linguistiques : essentiellement celles de langue berbère, en îlots du Maroc à l'Égypte, ou bedja (couchitique) le long de la mer Rouge. Hors de cette aire, mais à l'intérieur des États arabes, on trouve les minorités marginales de langues nilotiques au Sud-Soudan et la minorité kurde d'Irak, qui ont posé des problèmes de cohabitation et d'aménagement politique, causes de troubles dans ces zones depuis des décennies.

> ***« L'arabe littéraire (ancien, classique, littéral, savant, coranique, régulier) est une des langues les plus importantes que connaisse l'histoire.***
> ***M. Cohen et A. Meillet (dir.), Les langues du monde, Éditions du CNRS, Paris, 1952. »***

L'arabe écrit et oral

La diffusion traditionnelle de l'arabe ne se limite pas aux régions ou pays où cette langue est celle, native, des populations, et, officielle, des États. L'arabe, langue du Coran, est pratiqué dans l'ensemble du monde islamique. Toutefois, sur le plan strictement linguistique, cette langue, qui est la quatrième langue parlée dans le monde, présente un manque d'unité particulier. Elle est en effet divisée selon plusieurs niveaux d'utilisation. La langue religieuse et de culture qu'est l'arabe classique ou coranique est unique et très précisément définie, mais ce n'est plus, depuis des siècles, une langue parlée par des populations, bien qu'elle soit enseignée partout dans les écoles coraniques. D'un bout à l'autre du monde arabe règnent des dialectes assez différenciés pour ne pas être inintelligibles : ce sont surtout ceux du Maghreb (l'Ouest en arabe) et ceux du Machrek (l'Est), qui n'ont été nullement l'objet de processus de littérisation ni d'aménagement linguistique officiels. Se sont alors répandus spontanément trois parlers : d'abord celui de la chanson populaire cairote, très proche de l'arabe classique, puis celui de la presse et de la radio, plutôt *mashraki* (« de l'est »), et enfin celui de la télévision, tel que répandu en particulier par la chaîne Al Jazira (« de l'île »), basée à Bahreïn.

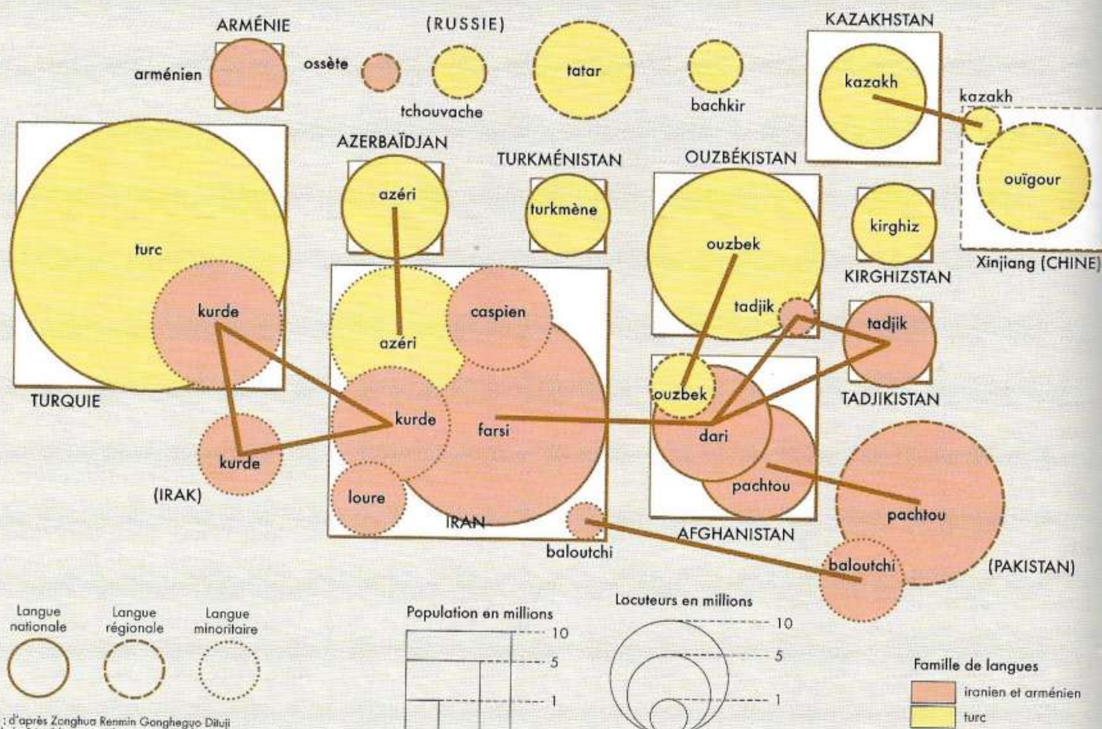
LE MONDE TURCO-IRANIEN

Entre les mondes européen, arabe, indien et chinois, l'Asie centrale et du Sud-Ouest est occupée par un ensemble de langues appartenant à deux familles qui s'y sont imbriquées au cours de l'Histoire : langues indo-européennes du groupe iranien et langues altaïques du groupe turc – multiples idiomes qui se polarisent aujourd'hui sur deux langues majeures : le persan et le turc.

« *1. La langue maternelle des citoyens turcs est le turc. 2. Il est interdit d'utiliser comme langue maternelle d'autres langues que le turc et de se livrer à toute activité visant à la diffusion de ces langues.* Loi n° 2932 du 19 octobre 1983, art. 3. »

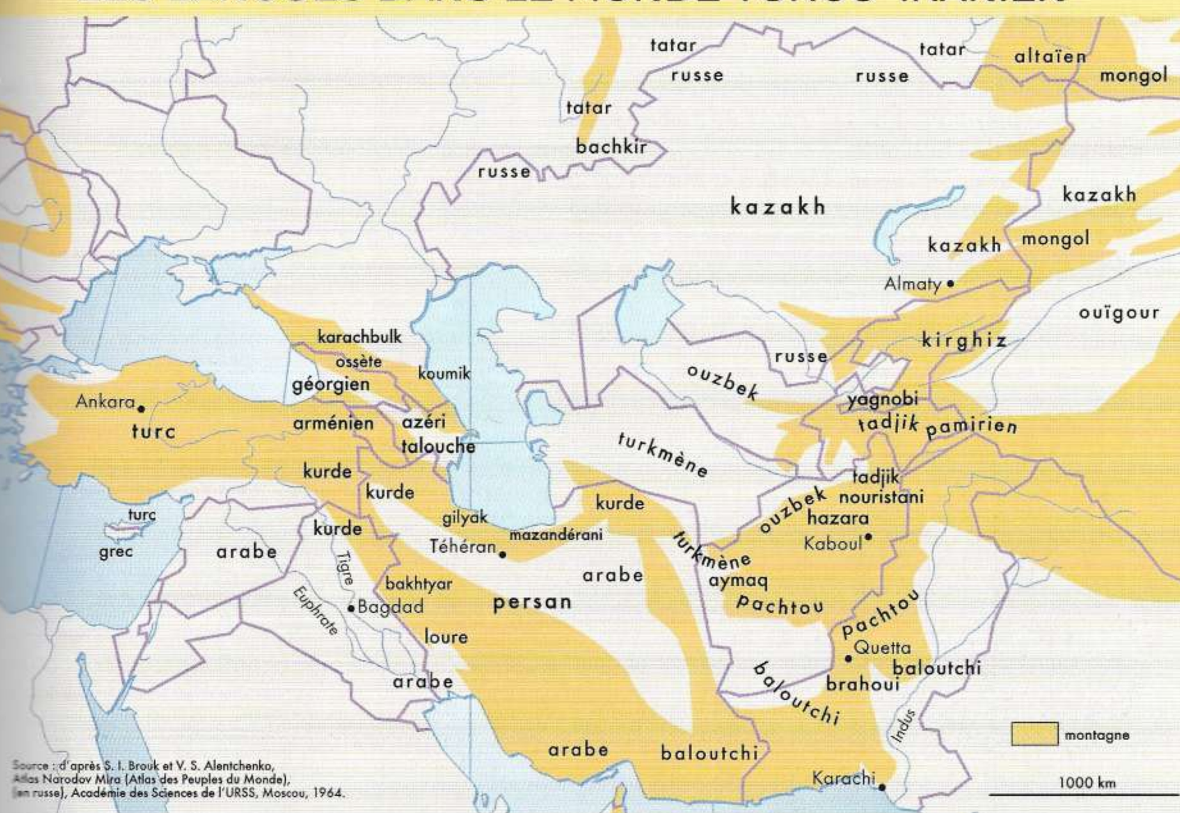
Les principales langues des deux familles sont représentées en fonction de leur poids démographique (nombre de locuteurs en millions) et de leur cadre politique. On voit ainsi que, parmi les langues iraniennes, deux sont nationales : le persan en trois États (Iran, Afghanistan et Tadjikistan) et le pachtou en Afghanistan, tandis que six langues turques représentent un État-nation. Par ailleurs, trois langues iraniennes et au moins quatre langues turques ont un statut régional.

LES PRINCIPALES LANGUES IRANIENNES ET TURQUES



Source : d'après Zonghua Renmin Gongheguo Dituji (Atlas de la République populaire chinoise), Éditions géographiques, Pékin 1982.

LES LANGUES DANS LE MONDE TURCO-IRANIEN



Source : d'après S. I. Brouk et V. S. Alentchenko, Atlas Narodov Mira (Atlas des Peuples du Monde), (en russe), Académie des Sciences de l'URSS, Moscou, 1964.

De l'indo-européen au turc

La première vague de langues apparue historiquement en cette région est celle de l'indo-européen, venue de l'ouest dès le début du deuxième millénaire avant notre ère, et notamment du rameau iranien dont se détachera le groupe aryen pour s'établir en Inde.

Le groupe iranien est resté localisé entre le Tigre et l'Indus. Ses langues principales sont, d'ouest en est, le kurde et le loure (et bakhtyar) dans les monts Zagros, diverses langues caspiennes (talouche, gilyak, mazandérani) et le persan, étendu à tout le plateau iranien jusqu'à une chaîne de dialectes montagnards de l'Hindou Kouch (aymaq, hazara, tadjik), qui sont tous coiffés par une seule langue écrite, nommée farsi (persan) en Iran, dari («langue de la cour») en Afghanistan et tadjik en Tadjikistan, où l'administration soviétique avait voulu en faire une langue distincte en l'écrivant en cyrillique et en la truffant de mots russes – mais le Tadjikistan indépendant est retourné à l'écriture arabo-persane. Au sud-est, on trouve le baloutchi, à cheval sur l'Iran et le Pakistan et à l'est, le pachtou, l'autre langue nationale de l'Afghanistan, prépondérante également dans la province frontière du nord-ouest au Pakistan. De nombreuses langues montagnardes mineures sont présentes autour du Pamir ou «Toit du monde», entre Tadjikistan, Afghanistan, Pakistan, Inde et Chine, appartenant aux groupes tadjik pamirien (ghalchah), nouristani (ex-kafir, «infidèle») et darde, intermédiaires avec l'indo-aryen. Enfin, on trouve en îlots détachés vers le nord, deux langues iraniennes, l'ossète des anciens Alains dans le Caucase, et le minuscule yagnobi au Tadjikistan, ainsi que l'arménien, groupe indo-européen isolé.

Les langues indo-européennes, qui, depuis la haute Antiquité, s'étendaient à l'ensemble de l'Asie centrale avec le tokharien (koutchéen et agnéen), le scythe (saka), le sogdien, le khotanais etc., ont été submergées, à partir du XI[e] siècle, par les invasions turques venues des steppes et de l'Altaï, et sont devenues les auxiliaires de l'islam, prenant le relais de la puissance arabo-persane. Aussi les langues de la famille turque se trouvèrent-elles répandues dans tout le Moyen-Orient en îlots nomades qui se fixèrent graduellement et devinrent l'expression de milieux citadins, d'États et d'empires.

Aujourd'hui, les langues turques dominantes sont, d'ouest en est, le turc (ex-osmanli) de Turquie ; le turc azéri, très voisin, étendu de l'Azerbaïdjan à tout le nord-ouest de l'Iran et à des îlots disséminés dans tout le pays ; et les quatre langues nationales de l'ex-Turkestan, construites en URSS à partir du turc médiéval djagataï : turkmène, ouzbek, kirghiz et kazakh. Toutes ces langues avaient adopté les caractères latins à la suite de la révolution kémalienne et y sont revenues après 1989. Elles sont restées suffisamment proches pour que leurs locuteurs entendent aisément les émission satellitaires ou les cassettes venues de Turquie et se sentent appartenir à une même famille de peuples.

Avec 1,3 milliard d'habitants, l'Asie du Sud dépasse le cinquième de l'humanité. Ses six États indépendants (Inde, Pakistan, Népal, Sri Lanka, Bhoutan et Maldives) constituent le SAARC (Association sud-asiatique de coopération régionale). C'est géographiquement le sous-continent, ou subcontinent, indien que l'on désigne aussi comme le monde indien et non plus comme « les Indes ».

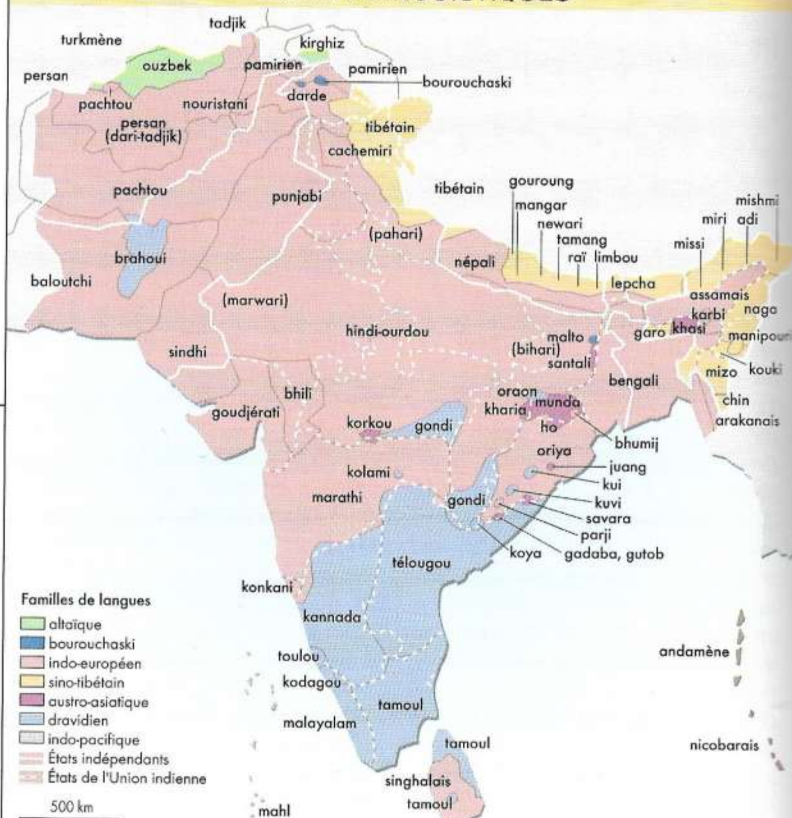
Les langues officielles dans le subcontinent indien

Avec plus d'un milliard d'habitants, l'Union indienne comprend 28 États et 7 territoires dessinés essentiellement sur une base linguistique : celle des 22 langues citées dans sa Constitution. 12 États linguistiques ont leur langue propre et 10 constituent, ensemble, la zone hindie (*Hindi Belt*), où prédominent hindi et ourdou regroupant, en 2001, 406 millions d'habitants.

En dehors du hindi, sur les 22 langues constitutionnelles de l'Inde, 13 sont à la base d'un État, ce qui donne, par ordre numérique décroissant : le bengali, le télougou, le tamoul, le goudjérati, le kannada, le malayalam, l'oriya, le punjabi, l'assamais, l'ourdou (au Cachemire), le manipouri et le konkani. On pourrait en ajouter une autre qui est parlée dans un district à statut spécial : le népali.

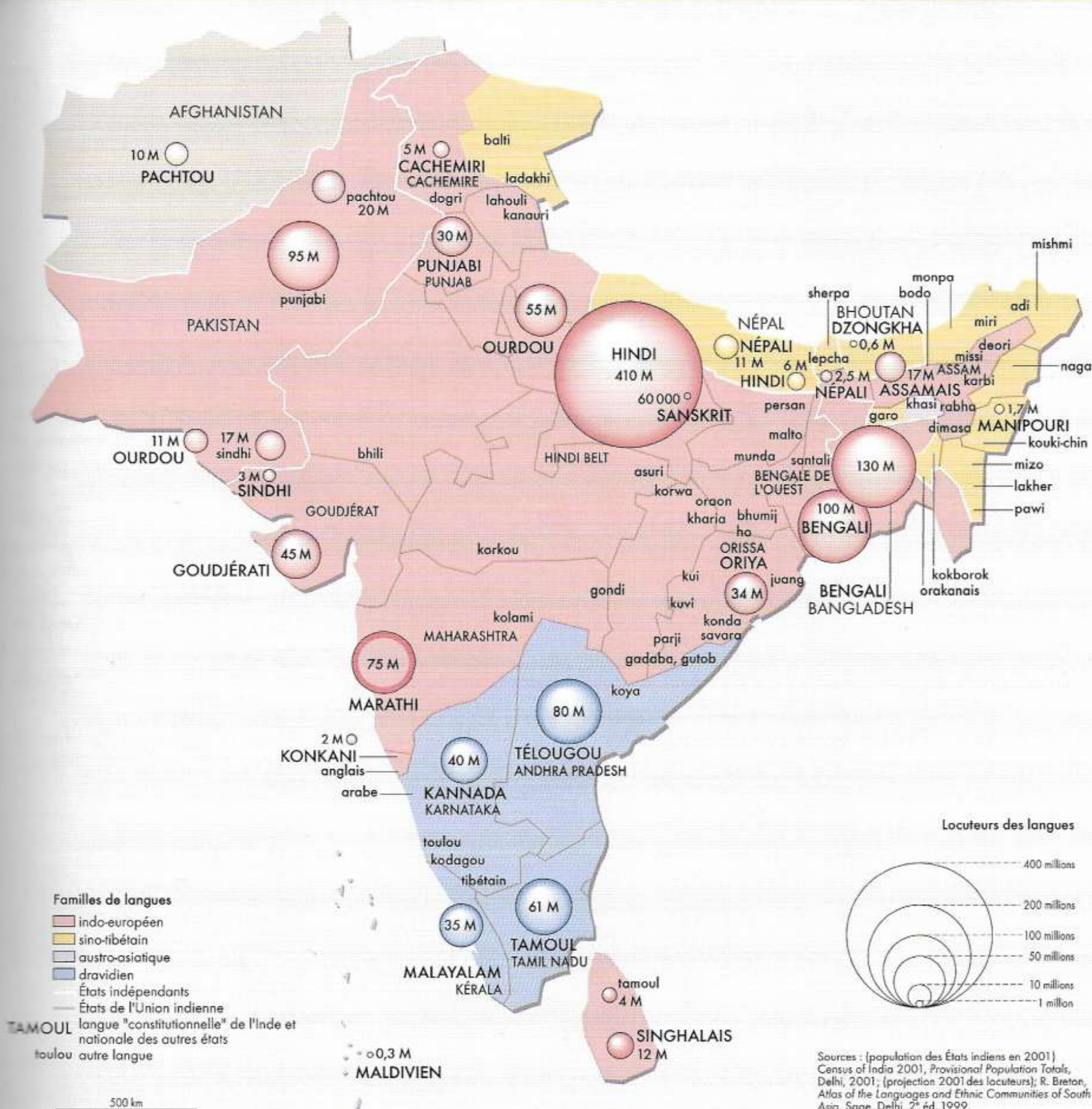
Tandis que le sindhi est la langue de réfugiés dispersés par la partition, le cachemiri, resté langue classique hindoue, est suppléé dans sa province islamisée par l'ourdou ; le sanskrit reste toutef[ois] la langue classique du pays entier. Et, de[-]puis 2003, quatre langues promues so[nt] en attente de territoire : le dogri, le m[ai]thili, le santali et le bodo.

Avec les autres langues nationales d[es] États indépendants (singhalais, dzon[g]kha et maldivien) et les deux langu[es] provinciales du Pakistan (pachtou e[t] sindhi), on a près d'une trentaine d[e] langues d'un poids comparable à cel[ui] des langues de l'Europe.



> *Tout groupe de citoyens résidant sur le territoire de l'Inde ou toute part de celui-ci ayant sa propre langue, écriture ou culture distincte, aura le droit de la conserver.*
> CONSTITUTION DE L'INDE, 1950, ARTICLE 29.

LANGUES NATIONALES



Quatre grandes familles de langues

Le subcontinent est occupé principalement par les familles dravidienne, sino-tibétaine, austro-asiatique et indo-européenne.

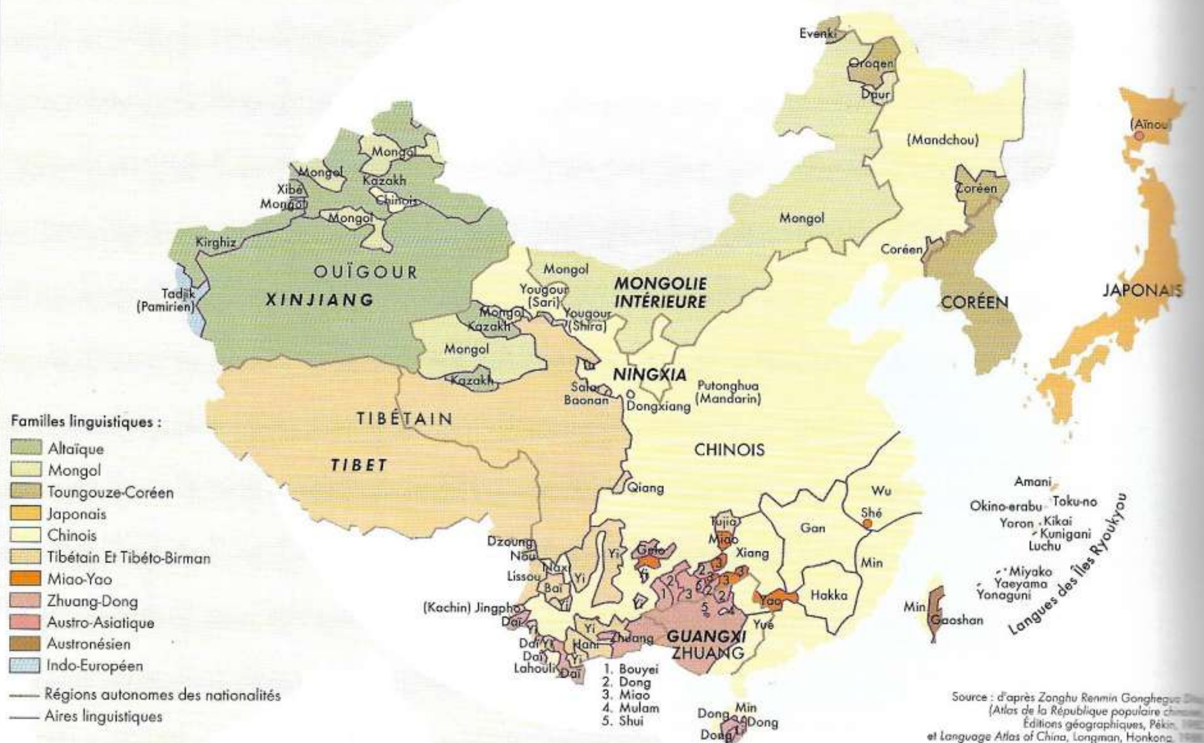
La plus ancienne est la famille dravidienne, peut-être apparentée à l'élamite du Moyen-Orient de la haute Antiquité, et vraisemblablement dominante dans la civilisation de l'Indus (ses sceaux seraient en proto-dravidien), mais aujourd'hui reléguée surtout dans le sud de la péninsule, avec quelques îlots témoins au Baloutchistan et au nord-est de l'Inde. Ensuite, la famille indo-européenne, avec sa branche indo-aryenne, a envahi la majorité nord-occidentale de la péninsule, en laissant au nord-ouest l'iranien et les rameaux intermédiaires (nouristani et dardique).

À une date indéterminée ont pénétré les langues austro-asiatiques avec le khasi et le nicobarais, du groupe môn-khmer, et les langues munda, propres à l'Inde. Plus récemment, les langues sino-tibétaines se sont infiltrées à travers la barrière himalayenne : le tibétain sur les bordures nord, les langues tibéto-himalayennes surtout au Népal et les multiples groupes tibéto-birmans à la frontière orientale.

Enfin, deux isolats périphériques subsistent sur le territoire indien et peuvent être antérieurs à ces familles : le bourouchaski, chaînon intermédiaire entre caucasien et paléo-asiatique, et les langues andamènes de la famille indo-pacifique.

L'Extrême-Orient, façade pacifique de l'Asie, est l'aire de civilisation où, autour de l'« Empire du Milieu », ont rayonné la langue et l'écriture chinoises, en particulier sur trois domaines linguistiques voisins : le coréen, le japonais et le mongol. En revanche, à l'intérieur du territoire chinois vivent de nombreuses minorités turques, tibétaines et austro-asiatiques.

LES AIRES LINGUISTIQUES DE L'EXTRÊME-ORIENT



La Chine : un territoire, des dizaines de langues

Si les trois grandes zones linguistiques mongole, coréenne et japonaise sont relativement unifiées, la Chine voit son territoire extrêmement morcelé par les aires imbriquées de plus de cinquante langues relevant de sept familles diverses – sans compter les différents « dialectes ».

Les minorités, si elles représentent moins de 10 % de la population de la Chine, en occupent cependant plus de la moitié du territoire car leur habitat principal est celui des zones montagnardes ou subdésertiques, où elles ont été repoussées par l'expansion historique des masses chinoises. D'où leur présence notoire dans des espaces moins peuplés, moins fertiles que les plaines des grands fleuves, berceau du peuple han : au nord-est (ex-Mandchourie), où, vers la Sibérie, subsistent les îlots toungouzes-mandchous ; vers l'est avec le peuplement coréen ; et autour du désert de Gobi et de l'immense Mongolie intérieure. À l'ouest, au-delà de la Grande Muraille, les bassins arides du Xinjiang (la « Nouvelle Frontière »), traversés par les routes de la Soie, sont parsemés de peuplements turcs descendus de l'Altaï depuis plus de cinq siècles, tandis qu'au sud-ouest, les très hautes terres, débordant largement le Tibet administratif, sont toutes restées le domaine des populations tibétaines. Ce n'est que dans le Yunnan (le « Sud nuageux ») que la pénétration chinoise s'est faite à travers les massifs habités par les peuples parlant des langues des familles austriques.

> « *Le chinois est à la fois la langue la plus parlée dans le monde, avec plus de 1,2 milliard de locuteurs natifs, et celle qui, à travers trois millénaires de transformations internes, est la plus anciennement vivante.* »

Les minorités linguistiques de Chine

La population de Chine est officiellement composée de 56 nationalités (*Minzu*) comprenant la chinoise (han) et les 55 autres, « minoritaires ». Les recensements dénombrent leurs membres, mais non les locuteurs de leurs langues, qui peuvent avoir pratiquement disparu, comme chez les Mandchous, ou être une minorité dans leur communauté, comme chez les Tujias. Ce tableau présente donc le dernier chiffre publié concernant ces minorités (1990), en différenciant leurs 25 langues officiellement écrites des 36 autres, « non écrites » (dont le mandchou). Les langues des minorités se répartissent en sept familles. Les plus proches du chinois appartiennent, comme lui, à la famille sino-tibétaine et se subdivisent en trois groupes : celui proprement tibétain à l'ouest, celui sub-himalayen des langues bara et kachin allant de l'Inde au Myanmar, et le birman-yi qui s'est répandu vers le sud. Au nord et à l'ouest, la famille altaïque comprend les rameaux turc, mongol et toungouze-coréen. Et, à l'extrémité ouest, le tadjik pamirien, seule langue indo-européenne autochtone, survit à la disparition du tokharien et du sogdien qui avaient, avant le turc, régné sur le Xinjiang. Enfin, au sud, s'entremêlent quatre familles que l'on a parfois rassemblées en un phylum austrique et qui se sont répandues vers l'Asie du Sud-Est et l'Océanie : miao-yao (hmong-mien), thaïe (zhuang-dong), austro-asiatique et austronésienne.

L'APPARENTEMENT LINGUISTIQUE DES MINORITÉS DE CHINE

Famille linguistique	Groupe	Minorités (en millions de membres en 1990) et leurs langues (ECRITES ou non écrites)
Indo-européen	Iranien	TADJIK / pamirien (0,03)
Altaïque	Turc	OUÏGOUR (7,2), KAZAKH (1,1), KIRGHIZE (0,1), salar (0,09), OUZBEK (0,02), TATAR (0,01), yougour de l'ouest / sari, touva
	Mongol	MONGOL (4,8), dongxiang (0,3), TU (0,2), bao'an/bouan (0,01), yougour de l'est / shiza, dahour (0,1)
	Toungouze	XIBÉ (0,2), évenki (0,02), oroqen (0,01), mandchou / man (9,8), hezhen, CORÉEN / CHAOXIANG (1,9)
Sino-tibétain	Tibétain	TIBÉTAIN (4,6), qiang (0,2), poumi (0,03)
	Bara-kachin	JINGPHO / KACHIN (0,1) et ZAÏWA, nou (nousou, anong et rouoro) (0,03), a'chang (0,03), dzoung / deroung (0,01)
	Birman-yi	YI / LOLO (6,6), tujia (5,7), baï (1,6), HANI (1,3), LISOU (0,6), LAHOULI (0,4), NAXI (0,3), jino (0,02)
Miao-yao (Hmong-mien)		MIAO / HMONG (7,4), yao / mien (bounou, anong, maïan) (2,1), shé (0,6)
Zhuang-dong (Thaï)	Dong-shui	DONG (2,5), shuï (0,3), mulam (0,2), maonan (0,1)
	Thaï-zhuang	ZHUANG (15,5), BOUYEÏ (2,3), li (1,1), THAÏ / DAI (1), gélo (0,4), lakkia
Austro-asiatique	Môn-khmer	VA (0,4), blang/boulang (0,1), VIETNAMIEN / GIN (0,02), deang (0,02)
Austronésien	Gaoshan	13 langues autochtones de Taiwan

Sources : d'après *Communiqué sur les données principales du recensement national de 1990* (n° 3), Bureau d'État des statistiques de la République populaire de Chine, 13 nov. 1990 ; Ma Yin, *China's Minority Nationalities*, Foreign Languages Press, Beijing, 1989 et G. D. McConnell, *Les langues du monde : relevé du degré et des modes d'utilisation*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1995.

L'Asie du Sud-Est

L'Asie du Sud-Est est un grand carrefour linguistique où, chez plus d'un demi-milliard de personnes, se mêlent un millier de langues appartenant à au moins six familles distinctes ; sans compter un millier d'autres langues dans la seule Nouvelle-Guinée. Cette multitude de langues cohabite dans le cadre de dix États avec neuf langues nationales.

De la péninsule indochinoise à l'archipel insulindien

Le sud-est de l'Asie est à la confluence historique de l'Inde et de la Chine : c'est l'ancienne Inde « transgangétique » hindouisée, comprenant la péninsule indochinoise et les « îles de l'Inde » (Insulinde, Indonésie). Mais, plus avant vers la préhistoire, cette région fut le lieu d'où différentes familles linguistiques émanèrent et où elles croisèrent leur expansion au cours des millénaires :

– la famille indo-pacifique, qui est la plus ancienne ;

– le phylum austrique, avec la famille austronésienne (ou malayo-polynésienne), la famille austro-asiatique avec le môn-khmer et la famille thaïe, venue plus récemment du nord ;

– enfin, la famille sino-tibétaine, venue en deux vagues, l'une sud-tibétaine (bara-kachin), et l'autre du Yunnan (birman-yi) ;

– ainsi que le chinois, qui a été importé tardivement avec la famille miao-yao.

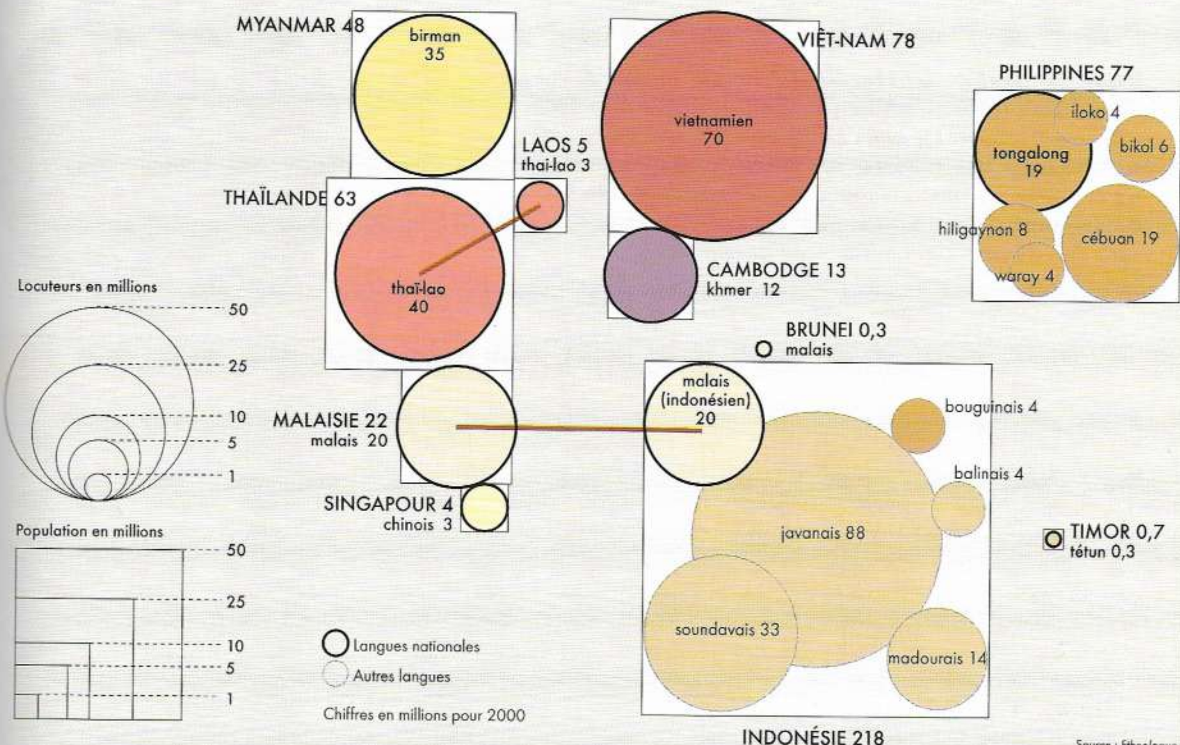
Chacune de ces familles compte de très nombreux groupes ethnolinguistiques distincts et souvent morcelés, qu'il était impossible de mentionner à l'échelle de cette carte. Seules les langues les plus importantes de chaque groupe ou de chaque région ont pu être signalées, ainsi que celles dont l'isolement géographique était notable.

Langues de l'Asie du Sud-Est



Sources : d'après S. I. Brouk et V. S. Alentchenko, *Atlas Narodov Mira* (*Atlas des Peuples du Monde*), (en russe), Académie des Sciences de l'URSS, Moscou, 1964 ; D. Dalby, *The Linguasphere Register of the World's Languages and Speech Communities*, Linguasphere Press, Hebron, 1999/2000.

LANGUES PRINCIPALES



> *Les missionnaires chrétiens du XVIIe siècle adaptèrent l'alphabet latin à la notation de l'annamite : c'est cette romanisation qui est aujourd'hui l'écriture courante en pays d'Annam. H. Maspero, « Langues de l'Asie du Sud-Est », in Les langues du monde, CNRS, 1952.*

Histoire, politique et linguistique

À travers vingt siècles de vicissitudes historiques, quelques communautés ethnolinguistiques ont constitué des ensembles politiques forts et donné à leurs langues un caractère officiel et écrit qui permit de fixer leur production culturelle.

Les États actuels de l'Asie du Sud-Est sont l'incarnation de ce processus d'émergence à la fois politique et linguistique : le Myanmar avec le birman, la Thaïlande avec le thaï et son dialecte lao au Laos, le Cambodge avec le khmer, le Vietnam avec le vietnamien (annamite dans le langage de la colonisation), la Malaisie, Singapour, Brunei et l'Indonésie avec le malais, appelé « langue de la Malaisie » (*bahasa Malaysia*) ou « langue de l'Indonésie » (*bahasa Indonesia*), les Philippines avec le tagalog, baptisé pilipino, et le Timor oriental avec le tétun.

On a ainsi sept langues nationales autochtones, auxquelles s'ajoutent quatre langues internationales introduites par la colonisation et maintenues à un statut officiel : l'anglais à Singapour, Brunei et aux Philippines, le chinois et le tamoul à Singapour et le portugais à Timor. Ailleurs, les langues de la colonisation ont perdu ce statut : l'anglais en Birmanie et en Malaisie, le français au Vietnam, au Cambodge et au Laos, le néerlandais en Indonésie et l'espagnol aux Philippines.

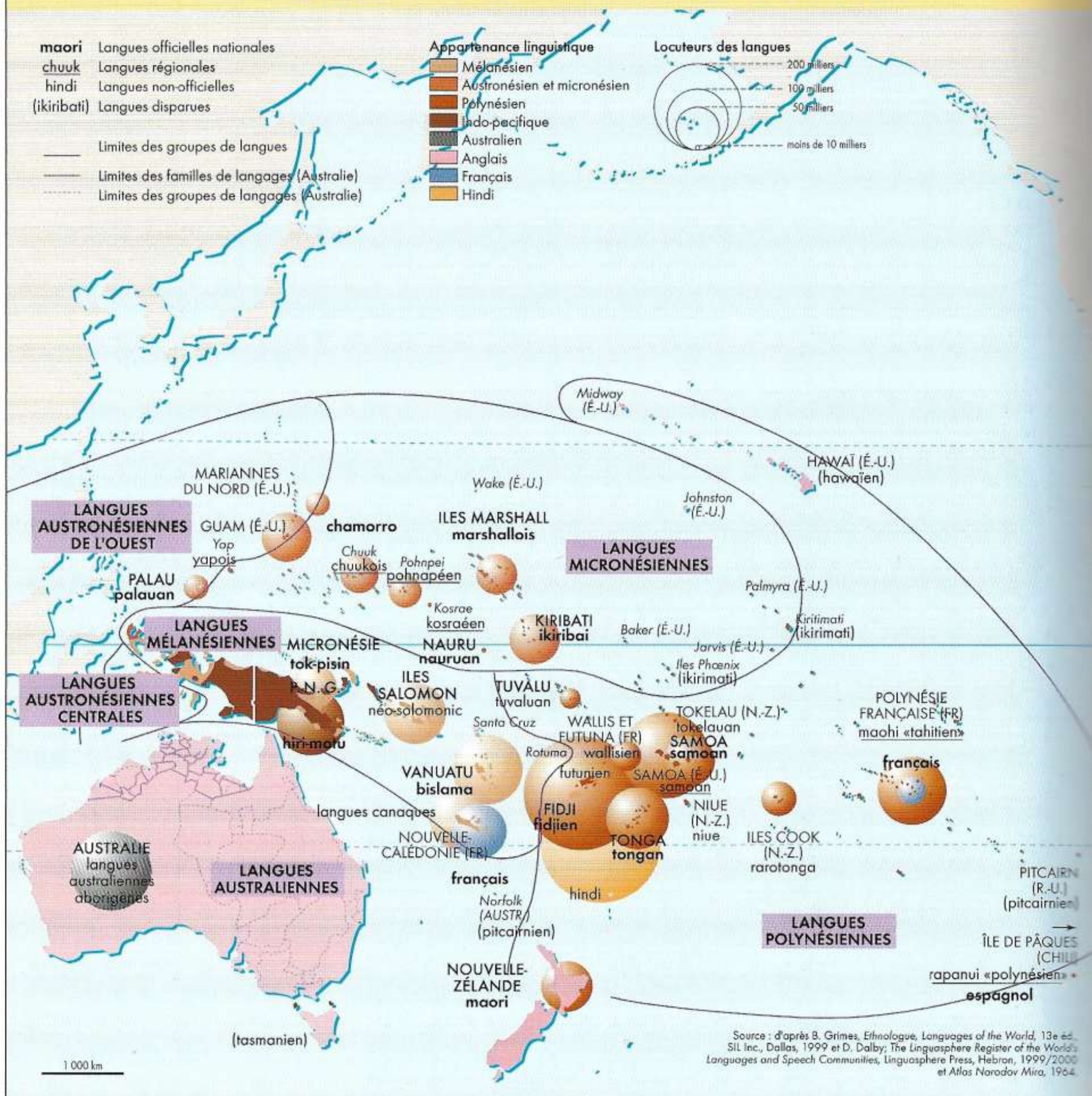
De rares langues locales ont pu prétendre à un statut régional : môn, karène, kayah, shan, kachin et chin en Birmanie, thaï montagnard au Vietnam, iloko, bikol, waray, hiligaynon et cébuan aux Philippines. En Indonésie, le malais indonésien a totalement supplanté des langues plus anciennement développées mais très proches de lui, comme le javanais.

L'OCÉANIE

L'Océanie présente à la fois une diversité record de langues autochtones (plus de 250 en Australie et plus de 1 000 en Nouvelle-Guinée), mais aussi de langues émergentes : une vingtaine d'entre elles ont été officialisées pour des collectivités territoriales et ethniques de petite taille, ne comptant généralement que des centaines, voire des dizaines, de milliers de personnes.

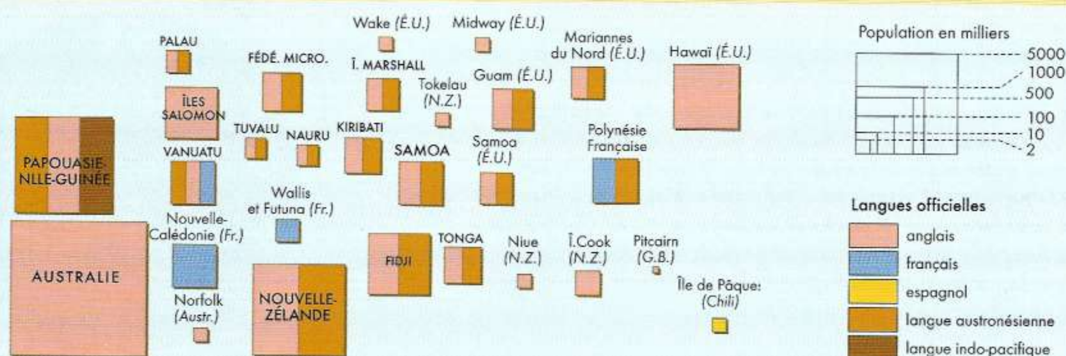
> « *Le nettoyage ethnique total de la Tasmanie fut entrepris entre 1805 et 1830 […]. Les 200 derniers survivants furent déportés en 1829-1834 à Flinders et dans les autres petites îles.*
> *D. Dalby,* Linguasphere Register, *2000.* »

LANGUES PRINCIPALES DE L'OCÉANIE



Source : d'après B. Grimes, *Ethnologue, Languages of the World*, 13e éd., SIL Inc., Dallas, 1999 et D. Dalby; *The Linguasphere Register of the World's Languages and Speech Communities*, Linguasphere Press, Hebron, 1999/2000 et *Atlas Narodov Mira*, 1964.

POPULATION ET LANGUES OFFICIELLES



Des milliers de langues

La carte du Pacifique représente, pour chaque île ou archipel, la ou les langues principalement utilisées par un cercle qui est proportionnel au nombre de ses locuteurs dans le territoire.

La plupart de ces archipels ont été peuplés par des populations navigantes parlant des langues austronésiennes, dites aussi malayo-polynésiennes. Différents groupes se succèdent d'ouest en est avec les 500 langues de l'austronésien occidental, dominant l'Indonésie et les Philippines, la centaine de langues de l'austronésien central, dans l'est de l'Indonésie, et les 500 langues des trois groupes mélanésien, micronésien et polynésien, étendus à tout le reste du Pacifique.

Toutefois, la famille austronésienne n'avait fait que succéder à deux familles plus anciennes : l'indo-pacifique, représentée par les 600 langues papoues, réparties de Timor à l'île Bougainville, les langues tasmaniennes, aujourd'hui disparues, ainsi que la famille australienne qui reste celle des 250 langues des Aborigènes. Il faut ajouter que la colonisation, depuis le XIX[e] siècle, a marqué les principaux ensembles de la présence de l'anglais et certains autres de celle du français, du hindi et de l'espagnol, après la disparition complète de l'allemand et du japonais.

La multiplication des petites entités territoriales et de leurs langues émergentes n'empêche pas que l'anglais, principale langue de la colonisation, l'emporte très largement en poids démographique et en usage officiel généralisé sur l'ensemble de l'Océanie – mis à part les trois territoires français et le Vanuatu, bilingue anglo-français.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée représente un record mondial de diversité linguistique avec plus de 800 langues pour cinq millions d'habitants, soit une moyenne de 6 000 locuteurs par langue, réparties en deux familles : papoue et austronésienne. L'ensemble papou est lui-même subdivisé en un macro-phylum, des phylums, sous-phylums et familles de langues. Il semble que cet effritement linguistique aille en s'accroissant vers les régions les moins denses et les moins actives.

LES FAMILLES DE LANGUES EN PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE



Source : R. G. Ward et D. A. M. Lea, *An Atlas of Papua and New Guinea*, Collin Longman, 1970.

L'AMÉRIQUE DU NORD, CENTRALE ET

Sur le plan des usages linguistiques, l'Amérique du Nord, comme les autres terres du Nouveau Monde, se caractérise par la superposition des deux ensembles de langues appartenant aux deux vagues de populations qui s'y sont succédé et y cohabitent dans une inégalité foncière. Les langues autochtones amérindiennes, d'origine asiatique, n'y subsistent qu'en îlots restreints, sous la domination des langues européennes colonisatrices, largement majoritaires et seules officielles : l'espagnol, le français, l'anglais, le néerlandais et le danois.

> « *On continue à vouloir vivre en français parce qu'on aime ça, parce qu'on aime se définir ainsi, parce que, comme l'amour, cet héritage est irrésistible.* »
> Z. RICHARD, *IN* D. LOUDER *ET AL.*, VISION ET VISAGES DE LA FRANCO-AMÉRICANIE, *SEPTENTRION, QUÉBEC*, 2001.

Les langues amérindiennes, en voie de disparition ?

Sous la chape des langues officielles des États, importées depuis cinq siècles, les langues autochtones restent déclinantes. L'inuktitut des Inuits reste seul majoritaire, dans l'État autonome danois de Kalâlit Nunât (Groenland), le Nunavik québécois et le territoire canadien du Nunavut. Mais ce rameau eskimo-aléoute, apparenté aux familles de l'ensemble eurasiatique, n'est que le dernier arrivé par le détroit de Béring.

Les autres langues amérindiennes, sont réparties en deux phylums plus anciens : le na-déné, apparenté au groupe eurasiatique déné-caucasien qui réunit deux groupes, athapascan de l'Alaska et du nord-ouest canadien, et apache du sud-ouest des États-Unis ; et le phylum dit amérinde, antérieur, qui se décompose en une douzaine de familles, totalisant un millier de langues.

Même dans les réserves du Canada et des États-Unis, les langues amérindiennes ne représentent plus que de rares milliers de locuteurs au sein de tribus qui ne cessent de se déculturer au profit de l'anglais. Ces langues sont moins parlées que les langues des descendants de migrants européens survivant sur quelques générations. Car aux États-Unis, mis à part l'espagnol, langue de plus de 25 millions d'« Hispanos », le français, l'allemand, l'italien et le chinois, restent chacun, et dans cet ordre, la langue du foyer de plus d'un million de personnes. Au Canada, l'italien, l'allemand, le chinois et l'ukrainien sont aussi les langues maternelles de 200 000 à 500 000 personnes. Toutefois, hormis en Louisiane française, ces langues d'immigrants, très dispersées, ne sont nulle part majoritaires.

Seule l'Amérique centrale voit des langues amérindiennes conserver des centaines de milliers de locuteurs au sein de majorités régionales. On observe cependant une érosion accélérée au profit de la langue nationale, l'espagnol. Au Mexique, par exemple, les langues « indiennes » qui représentaient encore 15 % de la population en 1940, sont tombées à environ 5 % en 2000, même si le poids démographique total est passé de 2,5 à près de 5 millions de locuteurs.

DIFFUSION DES PRINCIPALES LANGUES



Sources : d'après Harold E. Driver, *Indians of North America*, University of Chicago Press, 1970 et B. Grimes, *Ethnologue, Languages of the World*, 13e éd., SIL Inc., Dallas, 1999.

C'est au Mexique et au Guatemala voisin que les langues amérindiennes présentent encore une certaine diffusion régionale majoritaire, mais qui va en s'érodant. On voit ci-contre les aires de diffusion majoritaire en 1950, avec une figuration du poids démographique actuel des principales de ces langues. Ce qui permet aussi de comprendre comment la fragmentation territoriale se surimpose à une imbrication pluricentenaire ou plurimillénaire entre familles linguistiques distinctes.

LA LOUISIANE FRANÇAISE (1970)



Sources : d'après D. Louder, J. Morisset et E. Waddell, *Vision et visages de la Franco-Américanie*, Septentrion, Québec, 2001 ; R. Breton, « Comment mesurer l'extension géographique de la francophonie louisianaise » ; W. Binder, *Creoles and Cajuns*, Peter Lang, Berlin, 1998 et R. Breton, *Géographie du français et de la francité en Louisiane*, CIRB, Québec, 1979.

La Louisiane, avant sa vente aux États-Unis par Napoléon (1803), était un milieu au peuplement alimenté de France, des Antilles françaises et, surtout, par le nettoyage ethnique de l'Acadie. Pendant plus de deux siècles, le fond de la population rurale du sud de la Louisiane, dénommé maintenant Acadiana, y était resté en si grande majorité francophone que les éléments anglophones qui s'y implantaient se francisaient encore au XXe siècle. Le recensement de 2000 y dénombre 5 % de la population (plus de 200 000 personnes) utilisant le français comme langue du foyer et 15 % (660 000) se réclamant d'une ascendance française ; en 1990, ils étaient encore 260 000 déclarant le français langue de leur foyer et 934 000 une ascendance française. En 1970, 572 000 avaient déclaré le français comme langue maternelle, dont 488 000 cajuns et créoles, 81 000 Noirs et 2 800 Indiens.

AIRES LINGUISTIQUES DU MEXIQUE CENTRAL (1950)

SAN LUIS POTOSI
Huaxtèque
Golfe du Mexique
GUADALAJARA
Otomi
Totonaque
Tarasque
MEXICO
VERACRUZ
PUEBLA
Chontal
Nahuatl
OAXACA
Tlapan
Mixtèque
Zoque
Tzotzil
ACAPULCO
Tzeltal
Zapotèque
Océan Pacifique
GUAT.
100 km

Langues
- Espagnol
- Langues amérindiennes
- Limites des aires linguistiques

Nombre de locuteurs des principales langues amérindiennes
00 000 / 00 000 / 0
Huaxtèque · Otomi

Source : *Atlas geographico de Mexico*, 1962.

L'AMÉRIQUE DU SUD

Les 350 millions d'habitants d'Amérique du Sud, partagés par moitié entre le Brésil lusophone et dix États hispanophones, conservent de nombreuses minorités parlant des langues amérindiennes, morcelées en micro-ethnies dans le bassin amazonien, mais avec, dans la zone andine, trois grandes langues tardivement reconnues comme nationales et comptant plus de vingt millions de locuteurs.

Les langues amérindiennes

Dans le champ officiel de l'espagnol, du portugais, de l'anglais, du néerlandais et du français, est schématisée l'extension en Amérique du Sud des langues amérindiennes, à travers leurs principales familles. Parmi ces langues sont mentionnées les trois langues les plus parlées, reconnues « nationales » dans les États du Pérou, de Bolivie et du Paraguay. Ce sont :

– le quechua, avec 18 millions de locuteurs (4 millions en Équateur, 40 % de la population ; 10 millions au Pérou, 40 % ; 3 millions en Bolivie, 30 % ; 1 million en Argentine) ;

– l'aymara, avec 3 millions de locuteurs (2 millions en Bolivie, 25 % ; 1 million au Pérou, 4 %) ;

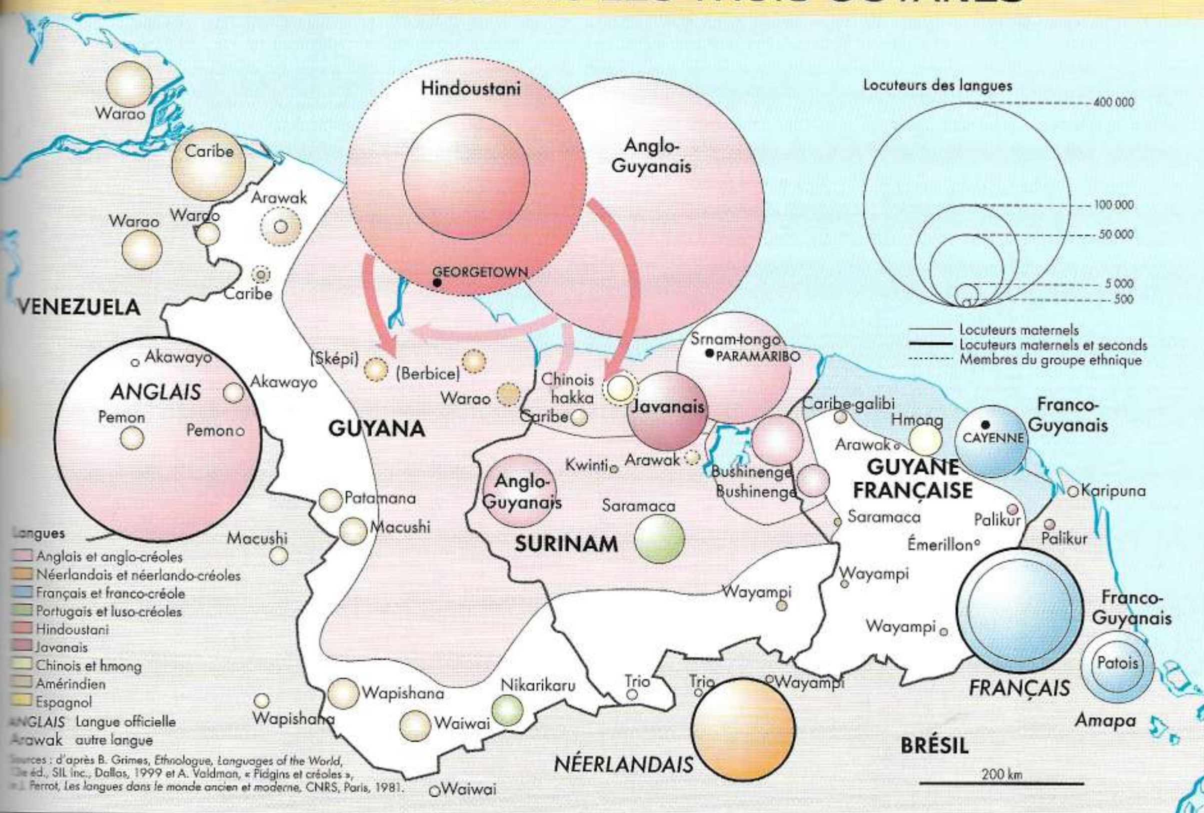
– le guarani, ou paraguayen, avec plus de 5 millions de locuteurs au Paraguay (95 %).

On trouve aussi le mapudungu, langue des 400 000 Mapuches, ex-Araucans, du sud du Chili, ainsi que les cinq langues les plus directement menacées de disparition immédiate : le huiliche, au sud des Mapuches, le tehuelche de Patagonie et les trois langues fuégiennes (alakaluf, ona et yamana) qui ont peut-être encore quelques vieux locuteurs. La mobilité des populations amérindiennes a été figurée par quelques itinéraires et positions extrêmes occupées aujourd'hui par des langues appartenant à deux familles : pour la famille guaranie, le cocama et, pour la famille caraïbe, le txikao, le choco et le garifuna ou « caraïbe noir », parlé par 100 000 personnes sur les côtes du Bélize, du Guatemala et du Honduras.



Sources : d'après B. Grimes, *Ethnologue, Languages of the World*, 13e éd., SIL Inc., Dallas, 1999 et *Atlas Narodov Mira (Atlas des Peuples du Monde)*, (en russe), Académie des Sciences de l'URSS, Moscou, 1964

LES LANGUES DANS LES TROIS GUYANES



Sources : d'après B. Grimes, *Ethnologue, Languages of the World*, 14e éd., SIL Inc., Dallas, 1999 et A. Valdman, « Pidgins et créoles », in J. Perrot, *Les langues dans le monde ancien et moderne*, CNRS, Paris, 1981.

> **Aucune nation n'a le droit de poser son ongle sur l'autre. [...] les nations saignent mais ne meurent pas. Cuba a toute sa vie et la Pologne a toute son âme...**
> **VICTOR HUGO, LETTRE AUX FEMMES DE CUBA, LE 15 JANVIER 1870.**

Des créoles plus ou moins vivaces

Coincées entre les grandes aires sud-américaines hispanophone et lusophone, les trois petites Guyanes, anglophone, néerlandophone et francophone, créent un carrefour exceptionnel où les cinq principales langues coloniales européennes ont entremêlé leurs influences au sein de populations africaines et asiatiques importées. De leur côté, les langues amérindiennes autochtones ne sont restées l'apanage que de petites ethnies sylvicoles en voie d'acculturation lente, parlant notamment le caribe (dit kalina ou galibi) et l'arawak.

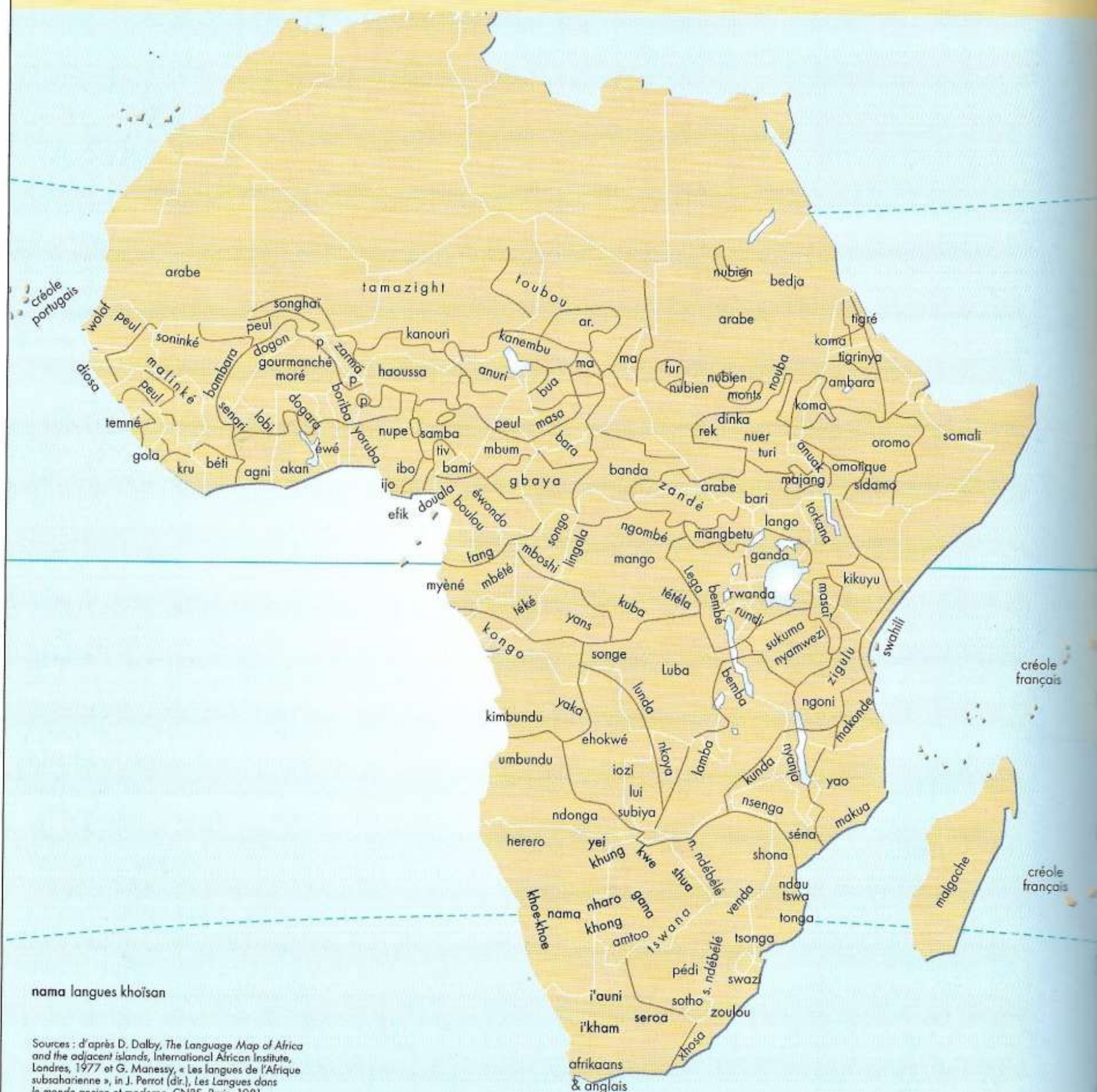
Ces mélanges de populations venues de quatre continents ont, pendant quatre siècles, entraîné différents processus de créolisation qui ont laissé des traces importantes jusque dans les pratiques actuelles. Ainsi, le créole anglo-guyanais est devenu la *lingua franca* de la Guyana, d'abord par l'acculturation de la main-d'œuvre africaine, puis par celle de la majorité de la population d'origine hindoustanie. Le srnam-tongo (« langue du Surinam »), ou taki-taki (« parler-parler »), autre créole à base anglaise, est la *lingua franca* du Surinam, grâce à l'acculturation parallèle des Africains et des travailleurs parlant hindoustani, javanais ou chinois. Simultanément, se développait dans l'est du Surinam, parmi les « Noirs de brousse » (*bush-negroes* ou *bushinenge*) qui avaient quitté les plantations, un troisième anglo-créole, dit aukan, organisé autour de trois parlers : njuka, paramaca et boni-aluku.

À côté de ces créoles à base anglaise, deux autres, à base néerlandaise, existaient en Guyana, le skepi et le berbice ; mais ils sont à l'heure actuelle en voie de disparition. En revanche, certains créoles à base portugaise sont, comme le papiamentu des Antilles néerlandaises, beaucoup plus vivaces. Ce sont, principalement, le saramaca et, dans une moindre mesure, le kwinti dans l'intérieur du Surinam ; et, au sud de la Guyana, celui adopté par la tribu amérindienne nikarikaru. Enfin, le créole franco-guyanais est la langue maternelle d'un bon tiers de la population de la Guyane française et s'est répandu dans l'État brésilien d'Amapa.

L'AFRIQUE SUD-SAHARIENNE

L'Afrique noire, sud-saharienne ou subsaharienne, est le lieu d'un émiettement linguistique exceptionnel où d'innombrables petites ethnies ont conservé une langue propre à leurs quelques milliers ou dizaines de milliers de membres. La colonisation lui a légué principalement trois langues demeurées officielles après les indépendances. La promotion des langues africaines au niveau national est encore exceptionnelle, sauf en Éthiopie où elle est plus que millénaire.

PRINCIPALES LANGUES DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE



Sources : d'après D. Dalby, *The Language Map of Africa and the adjacent islands*, International African Institute, Londres, 1977 et G. Manessy, « Les langues de l'Afrique subsaharienne », in J. Perrot (dir.), *Les Langues dans le monde ancien et moderne*, CNRS, Paris, 1981

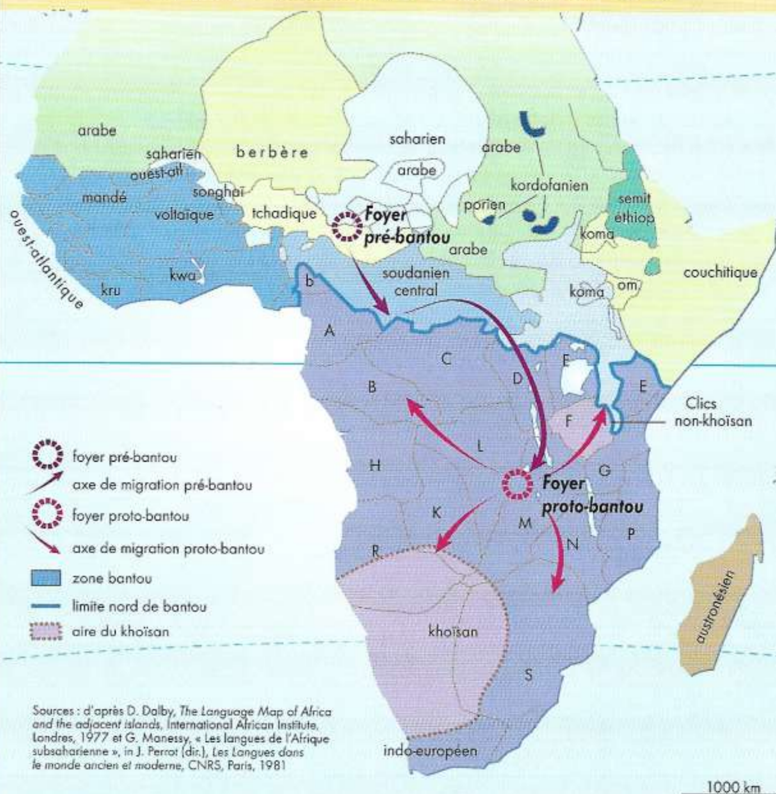
> « Avec moins de 600 millions d'habitants, l'Afrique noire ne renferme pas 10 % de la population du monde, mais ses 2 000 langues vivantes représentent 30 % de celles de la planète. »

Le paysage linguistique de l'Afrique subsaharienne

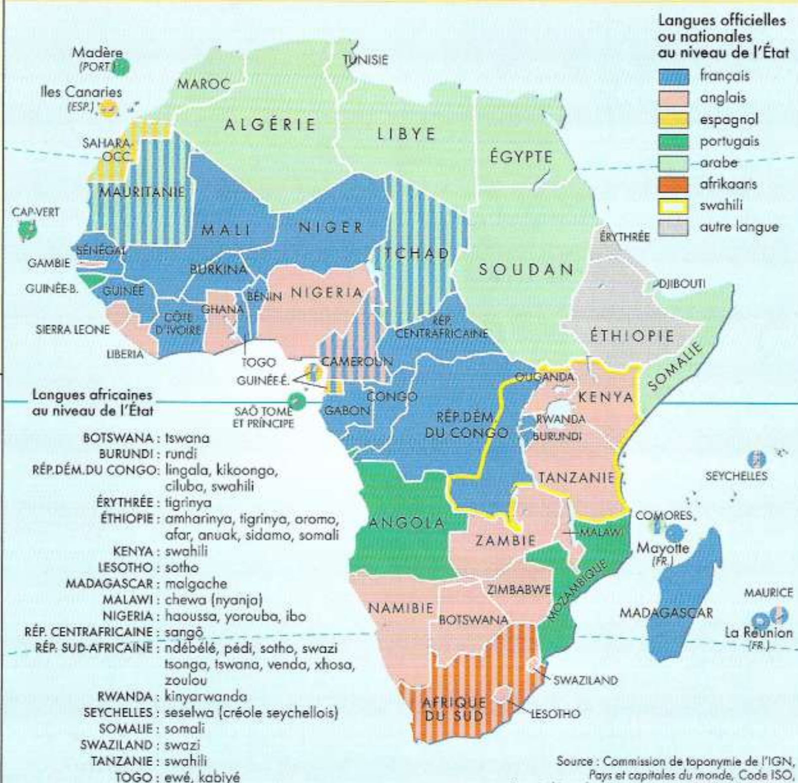
Les deux cartes, à gauche et à droite, représentent les aires actuelles des familles linguistiques avec leurs principales langues.

Les deux grandes familles du phylum sud-saharien, celle du niger-congo et la famille nilo-saharienne, ont eu à faire face à l'expansion des langues afro-asiatiques venues du nord. Parallèlement, par une expansion préhistorique contournant la zone de la forêt dense, se constituait, à partir du niger-congo, le bantou, rayonnant sur le sud de l'Afrique et empiétant finalement sur le domaine de la plus ancienne famille, celle des langues khoïsan (hottentotes-bochimanes). De son côté, l'austronésien arrivait à Madagascar par la mer, avant que le néerlandais puis les autres langues indo-européennes ne s'implantent avec le système colonial.

L'EXPANSION DU BANTOU

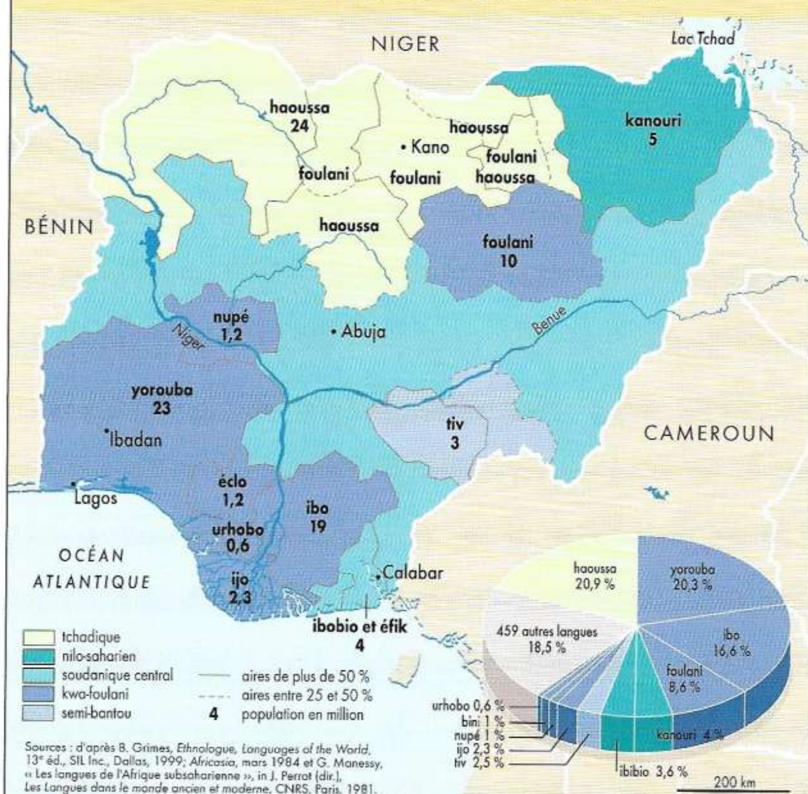


LANGUES OFFICIELLES DE L'AFRIQUE



Cette carte des langues officielles montre comment les États africains se répartissent principalement entre arabophones, anglophones, francophones et lusophones, et comment certains États laissent à une trentaine de langues africaines émergentes un rôle annexe très variable selon les pays.

Entre les parties arabophone, francophone et lusophone de l'Afrique, la zone anglophone est la plus étendue, la plus peuplée, mais elle reste assez morcelée. Ses États ont fait face de façon variée à l'extraordinaire diversité des langues africaines. Trois exemples sont donnés ici de situations plus ou moins complexes et de réponses politiques diverses à ces données fondamentales.



Sources : d'après B. Grimes, *Ethnologue, Languages of the World*, 13[e] éd., SIL Inc., Dallas, 1999; *Africasia*, mars 1984 et G. Manessy, « Les langues de l'Afrique subsaharienne », in J. Perrot (dir.), *Les Langues dans le monde ancien et moderne*, CNRS, Paris, 1981.

Des records de diversité linguistique

Avec 470 langues vivantes pour ses 114 millions d'habitants, le Nigeria bat les records de la diversité linguistique africaine. À côté de l'anglais et, depuis peu, le français, ses deux langues officielles, le Nigeria a promu au rang de langues « nationales », ses trois premières langues (haoussa, yorouba et ibo), avoisinant chacune vingt millions de locuteurs et parlées par 57,8 % de sa population – tout en laissant, dans le cadre de son régime fédéral, les collectivités locales entièrement libres d'utiliser les autres langues.

Mais ceci profite surtout à huit autres langues, ayant chacune de 1 à 10 millions de locuteurs, totalisant 23,7 % de la population, qui sont majoritaires dans des aires suffisamment grandes pour rendre leur développement sensible. Quant aux 18,5 % de population restante (21 millions de personnes), ils parlent 460 langues – ce qui laisse à ces communautés linguistiques une taille moyenne de 46 000 personnes.

L'Afrique du Sud : le pays aux onze langues officielles

En 1993, la République sud-africaine rénovée a adopté onze langues officielles : l'anglais et l'afrikaans, ainsi que les neuf langues africaines locales que le régime de l'apartheid avait commencé à doter de foyers nationaux (officiellement *homelands*, dénommés *bantoustans*) destinés à l'indépendance. Ce sont par ordre d'importance numérique : le zoulou (22,4 % de la population avec près de 10 millions de locuteurs), le xhosa (18 %), le pédi ou sotho du nord (10 %), le tswana (7 %), le sotho (7 %), le tsonga (4 %), le swazi (2,6 %), le venda (1,8 %) et le ndébélé du sud (1,5 %). Trois de ces langues africaines (le tswana, le swazi et le sotho) sont aussi les langues nationales d'États voisins où leurs locuteurs sont moins nombreux, mais majoritaires.

À côté de ces neuf langues et des langues à clics de la famille khoïsan des minuscules îlots hottentots et bochimans, la seule petite minorité linguistique existant en Afrique du Sud est celle du ronga (moins de 100 000 locuteurs) qui déborde du Mozambique. Ceci est, en Afrique noire, un record de simplicité, surtout pour une population si importante (43 millions de personnes). Et l'afrikaans et l'anglais représentent respectivement 16 % et 9 % des locuteurs natifs.

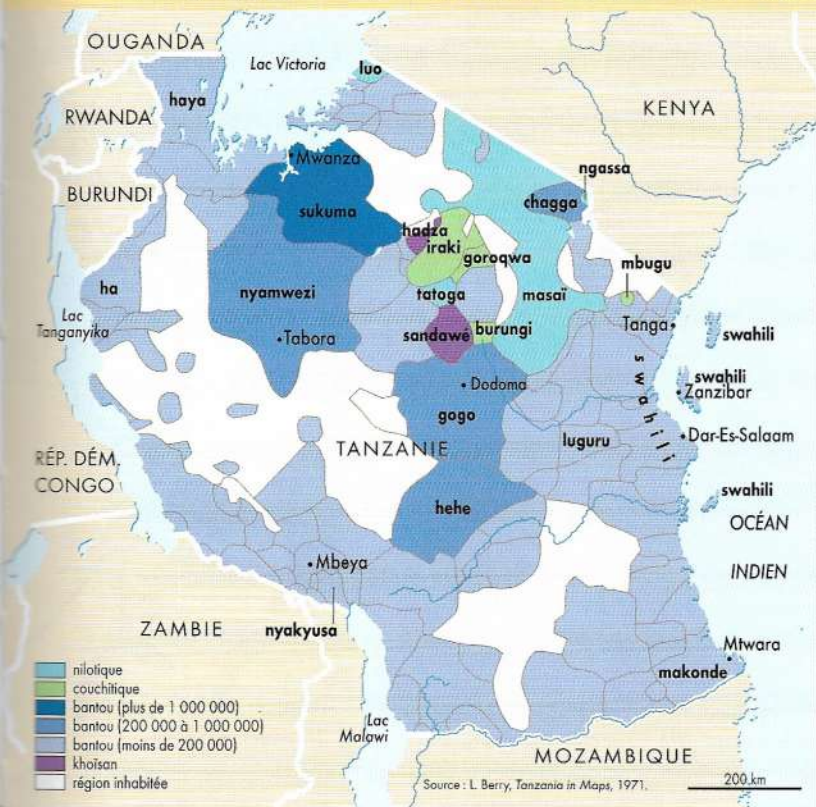
Enfin, la répartition des majorités linguistiques locales montre que ces langues ont une implantation territoriale très inégale : l'afrikaans domine nettement dans l'ancienne province du Cap et dans quelques îlots de l'ex-Transvaal, mais l'anglais simplement autour du Cap, de Johannesburg et de Durban. Et, si le zoulou, le xhosa, le swazi, le sotho, le tswana, le pédi et le venda règnent sur des zones assez continues et étendues, le ndébélé et le tsonga n'occupent que des espaces résiduels.

LES LANGUES NATIONALES DE L'AFRIQUE DU SUD



> **“ *La prédisposition du système britannique à laisser les colonisés utiliser leurs langues à certains niveaux a-t-elle été suivie après l'indépendance ? En tout cas, c'est bien l'empirisme qui a inspiré différemment les nouveaux États.* ”**

COMMUNAUTÉS ETHNOLINGUISTIQUES EN TANZANIE



Seuls les noms des principales tribus sont mentionnés ici avec, pour les ethnies bantoues, une indication de leur poids démographique. Sont laissées en blanc les régions virtuellement inhabitées. Le nord du pays, qui est l'extrémité sud de la transversale semi-aride, a été pénétré par les langues nilotiques, mais est aussi resté l'habitat de trois isolats couchitiques et d'un groupe de deux langues à clics que les linguistes hésitent à rattacher à la famille khoïsan. Le reste du territoire était occupé de façon assez clairsemée par l'expansion bantoue qui y a fait naître une centaine de langues. Notons aussi que l'archipel de Zanzibar et le littoral de Dar-es-Salam sont la zone d'apparition du swahili, sorte de créole arabo-bantou, devenu la langue nationale de la Tanzanie, ce qui lui a conféré le monopole du développement en entravant définitivement celui de toute autre langue africaine. Entre temps, le swahili devenait langue seconde du Kenya comme de l'est de la République démocratique du Congo.

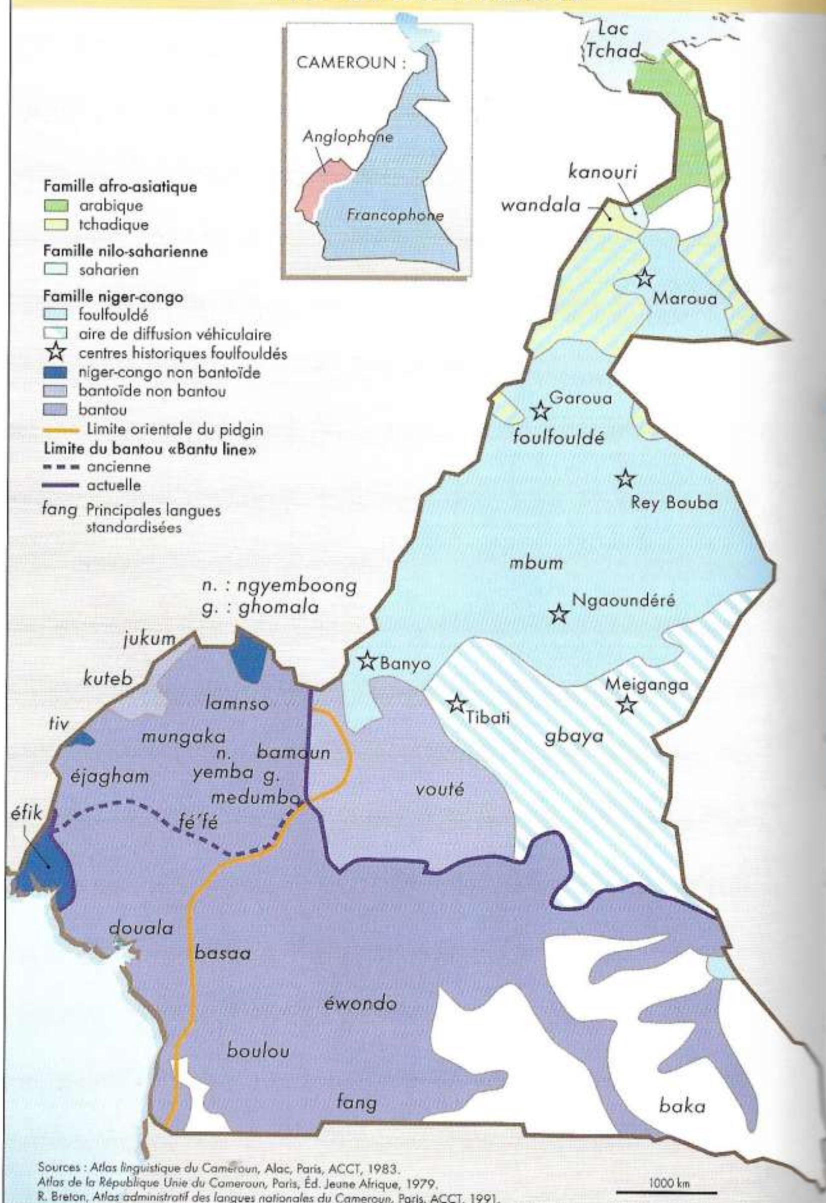
L'Afrique francophone forme un ensemble continental continu de seize États, du Cap Vert au Katanga auxquels s'ajoutent quatre États et deux territoires de l'océan Indien. Outre une communauté de langue officielle, ces pays forment un continuum de diversité linguistique africaine que leurs dirigeants ont pu affronter, selon leur inspiration. La tradition française, de monopole intégral de la langue de la République, a rarement été ébréchée, mais celle de la Belgique, plus nuancée, a permis de promouvoir d'autres langues. Sont pris ici les exemples du Cameroun et de la République démocratique du Congo (Congo-Kinshasa).

Le Cameroun

Le Cameroun est d'abord un État bilingue puisque provenant de l'union de l'ancien Cameroun français et de la plus grande partie de l'ancien Cameroun britannique. Mais ce pays est aussi la terre de plus de deux cents langues africaines qui relèvent d'environ six familles ou sous-familles. Les unes et les autres se sont imbriquées au cours de l'histoire dans différents paysages, subdésertiques au nord, de savanes au centre et de forêt dense au sud. Ces mouvements de population comme ces contacts divers ont répandu la pratique de langues devenant véhiculaires comme l'arabe, le kanouri, le foulfouldé (peul), le pidgin-english ou l'éwondo.

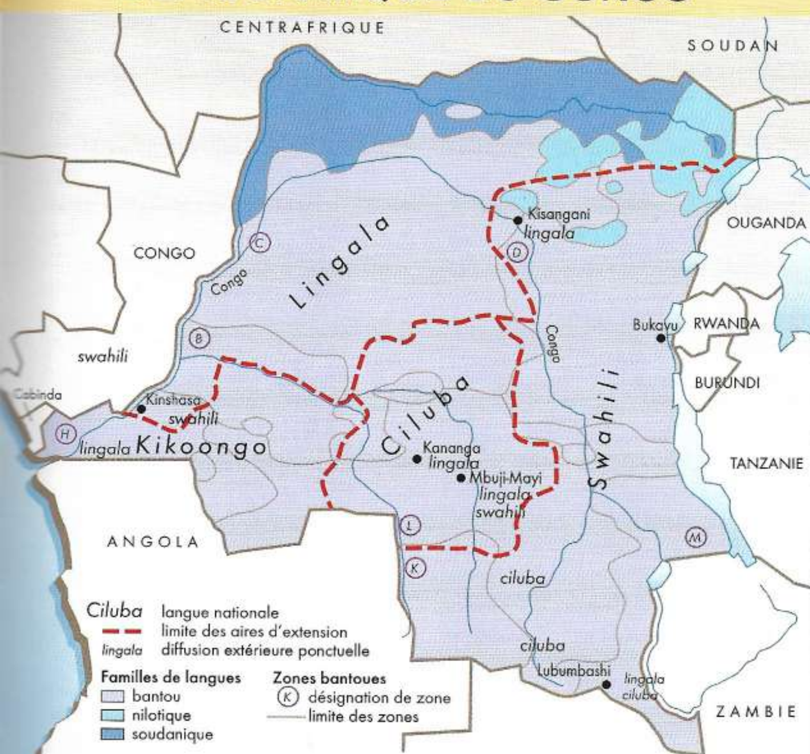
Mais, si toutes les langues autochtones sont qualifiées de « nationales », aucune ne bénéficie d'une politique d'aménagement et de développement. Le seul exemple passé est celui du bamoun, pour lequel le sultan local, Njoya, avait, au début du XX[e] siècle, institué une académie qui l'avait doté d'un alphabet et d'un début de diffusion imprimée. L'arrivée de la colonisation française y a mis immédiatement fin en détruisant tout le matériel élaboré. Parallèlement, certaines missions chrétiennes s'étaient attachées à l'écriture d'autres langues, mais sans que cela dépasse l'édition de bulletins paroissiaux et de missels, qui ne sont plus utilisés, sauf, à la rigueur, dans la zone du pidgin.

LA DYNAMIQUE DES LANGUES AU CAMEROUN



Sources : *Atlas linguistique du Cameroun*, Alac, Paris, ACCT, 1983.
Atlas de la République Unie du Cameroun, Paris, Éd. Jeune Afrique, 1979.
R. Breton, *Atlas administratif des langues nationales du Cameroun*, Paris, ACCT, 1991.

ATS FRANCOPHONES



Source : *Atlas linguistique du Zaïre*, Alac, ACCT, 1983, pp 63 et 119.

> *[...] remplacer le français comme langue officielle et comme langue d'enseignement, n'est ni souhaitable ni possible. Si du moins nous ne voulons pas être en retard au rendez-vous de l'an 2000.*
> **LÉOPOLD SÉDAR SENGHOR, DÉCRET PRÉSIDENTIEL N° 71 756, DU 21 MAI 1971.**

Le pays des quatre langues nationales

La République démocratique du Congo abrite, pour ses 51 millions d'habitants, plus de 200 langues appartenant à trois familles distinctes : nilo-saharienne au nord-est, soudanique centrale au nord et bantoue sur la plus grande partie de son territoire ; avec, dans le domaine bantou, une subdivision en sept zones (B, C, D, H, K, L, et M).

À côté du français, seule langue officielle de l'État, quatre langues bantoues ont été désignées comme nationales et, à ce titre, ont reçu chacune une aire officielle d'extension progressive, ne correspondant qu'en partie avec les limites des provinces où elles exercent une prééminence régionale. Elles atteindraient chacune une audience de 8 à 10 millions de personnes. Trois de ces langues débordent aussi les frontières du pays.

Le kikoongo, langue du sud-ouest, est autant parlé dans chacun des États voisins de l'Angola et du Congo (Brazzaville). Il a une forme plus ou moins créolisée, appelée kituba en République démocratique du Congo et munukituba au Congo (Brazzaville), très répandue, et sa réputation remonte au royaume Kongo (probablement né au XIVe siècle). Au nord-ouest, le lingala, à cheval sur le fleuve, est aussi parlé au Congo (Brazzaville), mais beaucoup moins. Sa chance a été d'être la langue de l'armée du temps de la colonisation belge et que la capitale soit dans son aire. Quant au swahili, qui règne sur tout l'est, y compris la province minière du Katanga, c'est théoriquement la même langue que celle de la Tanzanie et du Kenya, mais, au Congo, sa forme la plus courante, le kingwana, assez pidginisée, est très particulière. Seul le ciluba de l'ancienne province du Kasaï est restreint à ce Congo.

Ces quatre langues, du fait des migrations internes au Congo se diffusent dans les milieux urbains qui jalonnent les axes ferrés, et gagnent ainsi chacune une diffusion extérieure à leur zone originelle propre, ce qui accroît, en le compliquant, leur rôle véhiculaire.

La centaine de langues dites nationales sont celles, officielles, des 200 États actuels et de leurs dépendances. Aussi est-il nécessaire de faire le point sur cette situation afin de tenter d'évaluer, ensuite, ce que l'avenir peut réserver.

Le poids des langues nationales en locuteurs et en États

Le classement de l'ensemble des langues nationales selon leur poids en locuteurs est représenté ici. Il prolonge le graphique de la page 23 qui ne touchait que les dix premières langues. Pour chacune, sont donnés l'évaluation de son nombre de locuteurs et le décompte des États et territoires où elle est officielle.

Des langues officielles peu nombreuses

Les langues officielles des États ne sont effectivement qu'une centaine, petite minorité, bénéficiant de nombreux avantages, comme d'être, en principe, écrites, enseignées, utilisées dans les administrations et d'être appelées à un certain développement ; et aussi de permettre aux observateurs de compter la population susceptible de les parler ou, au moins, d'être appelée à les employer.

Le difficile dénombrement des locuteurs

Le dénombrement précis, détaillé et périodique des locuteurs n'est, toutefois, donné que par un petit nombre d'États qui incluent une ou plusieurs questions linguistiques, voire ethniques, dans leurs recensements de la population, comme l'Inde, le Canada ou l'ex-URSS. Pour la plupart des autres États, on manque totalement de chiffrage des langues premières ou secondes, comme de leurs pratiques respectives. Ceci signifie que les décomptes de l'audience des langues reposent sur des évaluations approximatives établies sur les populations habitant un territoire donné.

Ce que nous montre le graphique

Ce graphique montre donc, de façon plus schématique que celui des dix premières langues, la double base territoriale et humaine de chacune des 106 langues nationales présentes.

Deux chiffres peuvent être présentés ici : celui de la population du ou des territoires où une langue donnée est à la fois officielle et autochtone (endogène) et celui de ses locuteurs natifs (langue première). Dans ce classement général, on confère à chaque langue la place correspondant au plus élevé de ses deux chiffres, car on peut penser que celui de la population administrée en une langue est composée de locuteurs potentiels de cette langue – sauf quand plusieurs langues sont co-officielles sur ce territoire, auquel cas son chiffre de population totale ne peut être pris en compte comme champ potentiel de diffusion.

Par ailleurs, l'emploi de nombreuses langues récemment promues nationales reste concurrencé par celui de la langue traditionnellement prédominante, qu'elle soit exogène ou non. Ce phénomène est évident pour les langues des plus petits États, où la langue anciennement impériale est le lien avec l'extérieur. La partie droite du graphique porte le nombre des États et territoires où chaque langue est officielle.

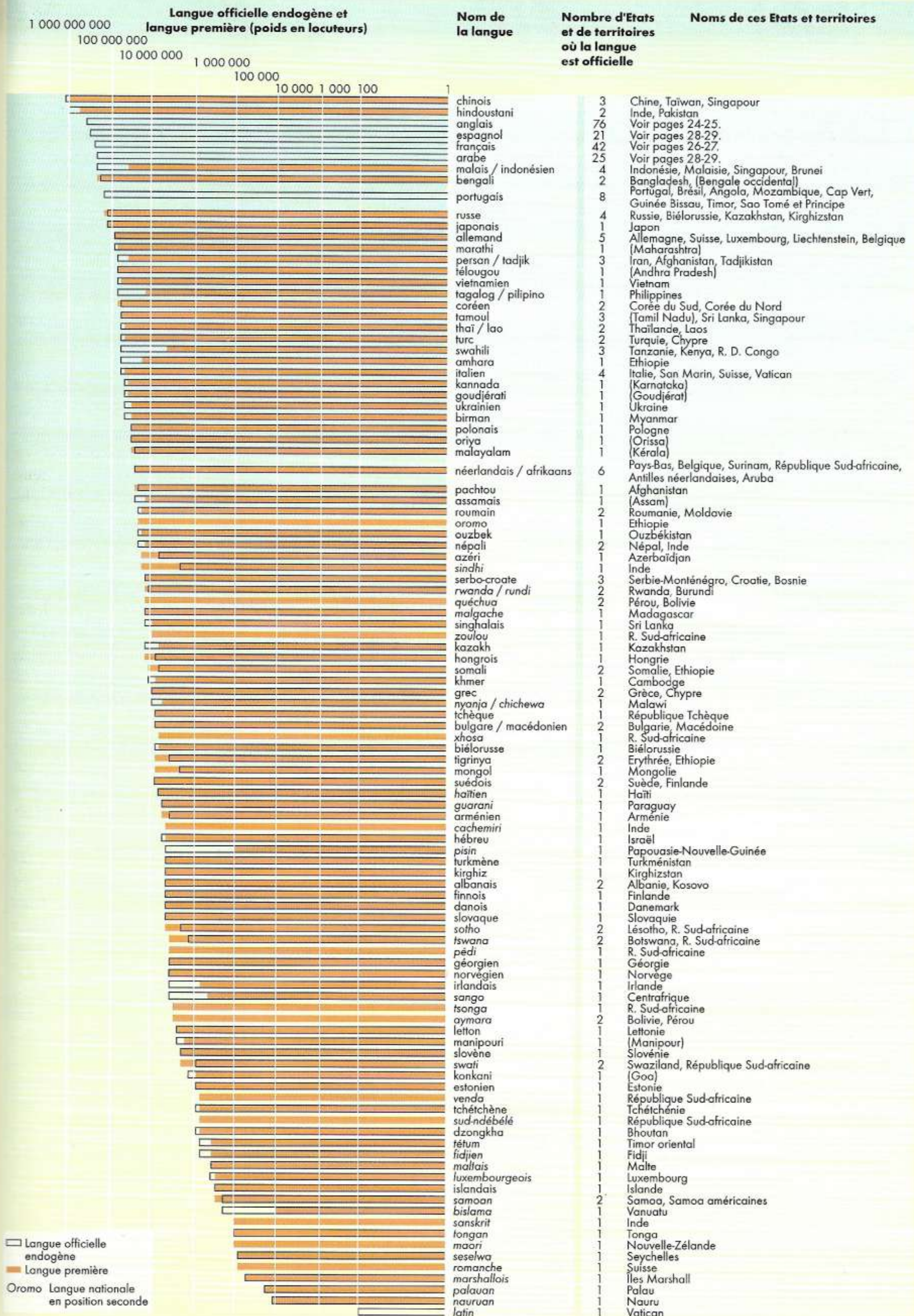
Des inégalités flagrantes

On peut ainsi mesurer combien, même parmi ces langues les plus avantagées, les inégalités règnent. Inégalité numérique et humaine d'abord, puisque douze langues avoisinent ou dépassent les 100 millions de locuteurs, dont deux règnent sur 1 milliard de personnes : le chinois et l'hindoustani. Ensuite, 55 langues rassemblent entre 10 et 100 millions de locuteurs, 33, entre 1 et 10 millions, 10 entre 100 000 et 1 million, et six, moins de 100 000.

Mais l'inégalité se manifeste, encore plus que dans les masses humaines et l'étendue des territoires, dans la dispersion à travers la planète en de nombreux territoires non contigus. Car la puissance géopolitique d'une langue repose moins sur certaines multiplicités d'États voisins partageant un même espace que sur une possible diffusion planétaire. Le legs de quatre siècles d'expansion coloniale fait que seules cinq langues européennes (anglais, français, portugais, espagnol et néerlandais) ont acquis des positions intercontinentales, avec le chinois et le tamoul, qui sont amenés à une diffusion régionale.

Les questions auxquelles répondra le XXI[e] siècle portent, dans ce paysage d'inégalités entre langues, privilégiées ou non, et jusque parmi ces premières, sur les évolutions possibles : développement de langues émergentes ? Accroissement du pouvoir politique et culturel des langues déjà bien installées ? Avec, parmi celles-ci, la prééminence accrue de certaines ou même de l'une d'elles ? Et quel rythme de disparition des langues menacées ?

> « *Parmi les 6 000 langues existantes, [...] une centaine [...] peuvent s'appuyer sur un État, les autres étant considérées comme des réalités insignifiantes ou comme des éléments nuisant à l'unité nationale.* »
> J. Leclerc, Langue et société

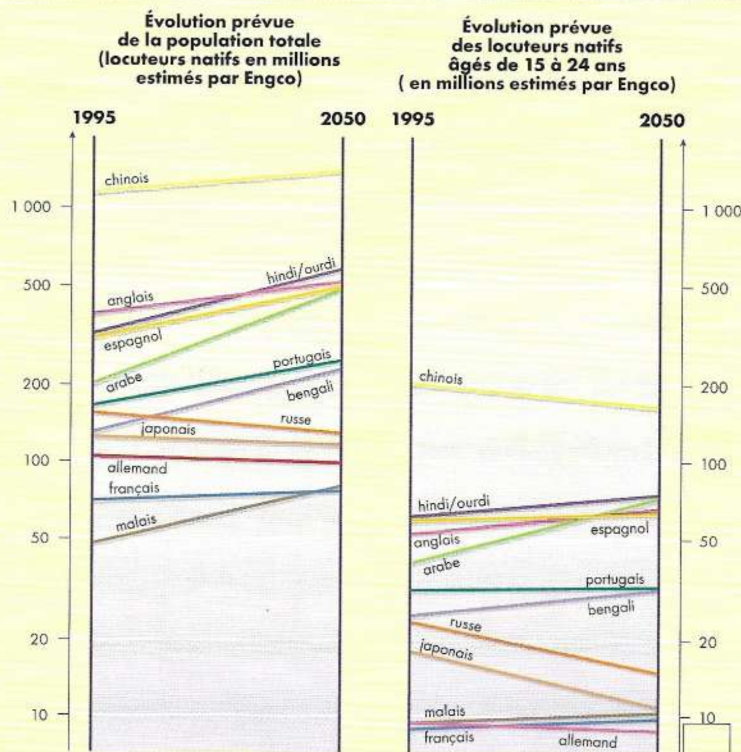


Nom de la langue	Nombre d'Etats et de territoires où la langue est officielle	Noms de ces Etats et territoires
chinois	3	Chine, Taïwan, Singapour
hindoustani	2	Inde, Pakistan
anglais	76	Voir pages 24-25.
espagnol	21	Voir pages 28-29.
français	42	Voir pages 26-27.
arabe	25	Voir pages 28-29.
malais / indonésien	4	Indonésie, Malaisie, Singapour, Brunei
bengali	2	Bangladesh, (Bengale occidental)
portugais	8	Portugal, Brésil, Angola, Mozambique, Cap Vert, Guinée Bissau, Timor, Sao Tomé et Principe
russe	4	Russie, Biélorussie, Kazakhstan, Kirghizstan
japonais	1	Japon
allemand	5	Allemagne, Suisse, Luxembourg, Liechtenstein, Belgique
marathi	1	(Maharashtra)
persan / tadjik	3	Iran, Afghanistan, Tadjikistan
télougou	1	(Andhra Pradesh)
vietnamien	1	Vietnam
tagalog / pilipino	1	Philippines
coréen	2	Corée du Sud, Corée du Nord
tamoul	3	(Tamil Nadu), Sri Lanka, Singapour
thaï / lao	2	Thaïlande, Laos
turc	2	Turquie, Chypre
swahili	3	Tanzanie, Kenya, R. D. Congo
amhara	1	Ethiopie
italien	4	Italie, San Marin, Suisse, Vatican
kannada	1	(Karnataka)
goudjérati	1	(Goudjérat)
ukrainien	1	Ukraine
birman	1	Myanmar
polonais	1	Pologne
oriya	1	(Orissa)
malayalam	1	(Kérala)
néerlandais / afrikaans	6	Pays-Bas, Belgique, Surinam, République Sud-africaine, Antilles néerlandaises, Aruba
pachtou	1	Afghanistan
assamais	1	(Assam)
roumain	2	Roumanie, Moldavie
oromo	1	Ethiopie
ouzbek	1	Ouzbékistan
népali	2	Népal, Inde
azéri	1	Azerbaïdjan
sindhi	1	Inde
serbo-croate	3	Serbie-Monténégro, Croatie, Bosnie
rwanda / rundi	2	Rwanda, Burundi
quéchua	2	Pérou, Bolivie
malgache	1	Madagascar
singhalais	1	Sri Lanka
zoulou	1	R. Sud-africaine
kazakh	1	Kazakhstan
hongrois	1	Hongrie
somali	2	Somalie, Ethiopie
khmer	1	Cambodge
grec	2	Grèce, Chypre
nyanja / chichewa	1	Malawi
tchèque	1	République Tchèque
bulgare / macédonien	2	Bulgarie, Macédoine
xhosa	1	R. Sud-africaine
biélorusse	1	Biélorussie
tigrinya	2	Erythrée, Ethiopie
mongol	1	Mongolie
suédois	2	Suède, Finlande
haïtien	1	Haïti
guarani	1	Paraguay
arménien	1	Arménie
cachemiri	1	Inde
hébreu	1	Israël
pisin	1	Papouasie-Nouvelle-Guinée
turkmène	1	Turkménistan
kirghiz	1	Kirghizstan
albanais	2	Albanie, Kosovo
finnois	1	Finlande
danois	1	Danemark
slovaque	1	Slovaquie
sotho	2	Lésotho, R. Sud-africaine
tswana	2	Botswana, R. Sud-africaine
pédi	1	R. Sud-africaine
géorgien	1	Géorgie
norvégien	1	Norvège
irlandais	1	Irlande
sango	1	Centrafrique
tsonga	1	R. Sud-africaine
aymara	2	Bolivie, Pérou
letton	1	Lettonie
manipouri	1	(Manipour)
slovène	1	Slovénie
swati	2	Swaziland, République Sud-africaine
konkani	1	(Goa)
estonien	1	Estonie
venda	1	République Sud-africaine
tchétchène	1	Tchétchénie
sud-ndébélé	1	République Sud-africaine
dzongkha	1	Bhoutan
tétum	1	Timor oriental
fidjien	1	Fidji
maltais	1	Malte
luxembourgeois	1	Luxembourg
islandais	1	Islande
samoan	2	Samoa, Samoa américaines
bislama	1	Vanuatu
sanskrit	1	Inde
tongan	1	Tonga
maori	1	Nouvelle-Zélande
seselwa	1	Seychelles
romanche	1	Suisse
marshallois	1	Iles Marshall
palauan	1	Palau
nauruan	1	Nauru
latin	1	Vatican

Sources : d'après B. Grimes, *Ethologue, Languages of the World*, 13e éd., SIL Inc., Dallas, 1999 et *Rapport mondial sur le développement humain*, PNUD, 2002.

Hors de la centaine de langues nationales, dont la situation privilégiée n'empêche pas certaines, au moins parmi les co-officielles, d'avoir un avenir encore mal assuré, que penser du destin des autres ? Quelles catégories de langues seraient vraiment émergentes ? Quelles sont celles qui paraissent menacées ? Comment envisager l'explosion de ce phénomène annoncé comme inéluctable, selon lequel la grande majorité des langues vivantes seraient condamnées à disparaître au cours du XXIe siècle ? Et comment, éventuellement, le contrecarrer ou y remédier ?

LA PLACE DES JEUNES



Source : d'après D. Graddol, *The Future of English*, The British Council, Londres, 1997.

Développement ? Déclin ? Loi du marché !

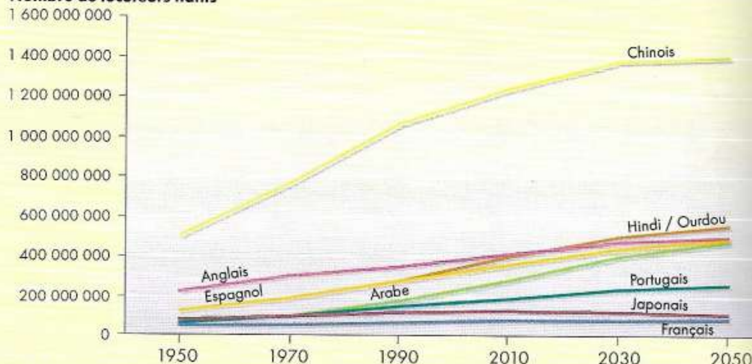
La *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, édictée en 1992 à Strasbourg, et le BELMR permettent d'augurer que les minorités linguistiques naguère contestées et les « langues sans État » puissent mieux survivre. Cependant, même dans les États où elles ont un statut, ces langues restent menacées.

En Fédération de Russie, 2002 a vu la suppression de la question sur la langue maternelle au recensement, et l'interdiction aux Tatars, la principale nationalité minoritaire, d'écrire leur langue en caractères latins. En Chine, les 55 « nationalités minoritaires » n'ont que 25 « langues écrites », dont six sont vraiment utilisées. Et en Inde, sur 160 langues identifiées, seules 114 sont énumérées au recensement de 1991 et seules les 18 qui sont reconnues constitutionnelles bénéficient de droits complets.

Dans les autres parties du monde, les statuts des langues régionales sont aussi rarement définis que ceux des nouvelles langues nationales sont efficaces. En témoignent le javanais avec plus de 90 000 000 de locuteurs, le kurde et le berbère, chacun avec 30 000 000 de locuteurs, langues nullement reconnues. Alors, les petites communautés ethnolinguistiques amérindiennes, négro-africaines ou pa-

Le poids en locuteurs des langues est aujourd'hui étudié avec une acuité croissante. Qu'en déduire pour l'avenir immédiat qui se construit tous les jours à travers les usages individuels et collectifs (domestiques, véhiculaires, scolaires, administratifs, culturels, économiques, politiques, choisis ou imposés) ? Si l'évaluation des pratiques présentes est souvent contestable, les pronostics construits à partir d'elle le sont encore plus, mais ils restent intéressants à prendre en compte.

PROSPECTIVE D'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE



Source : D. Graddol, *The Future of English*, The British Council, Londres, 1997.

LANGUES

poues peuvent toujours attendre… La loi du marché semble appelée à régir seule les options linguistiques individuelles ou communautaires, ce que des linguistes admettent en dénonçant la « thanatophobie » de ceux qui déplorent la mort des langues.

De son côté, la Cour Suprême du Canada proclame en 1988 : « Une langue est plus qu'un simple moyen de communication ; elle fait partie intégrante de l'identité et de la culture du peuple qui la parle. C'est le moyen par lequel les individus se comprennent eux-mêmes et comprennent le milieu dans lequel ils vivent » (cité par P. Foucher in A. Boudreau et al., *L'Écologie des langues*, l'Harmattan, Paris, 2002).

Au XXIe siècle, l'humanité devrait s'alarmer de l'hécatombe des langues, sauf à admettre que le malheur des unes fasse le bonheur des autres : « […] la perte d'au moins 50 % et peut-être jusqu'à 90 % des langues du monde signifie que les langues restantes acquerront des locuteurs natifs à un taux plus rapide que l'accroissement de population de leurs sociétés. […] Les langues qui pourront bénéficier le plus, en terme de nombre de locuteurs natifs, sont le haoussa et le swahili en Afrique, le malais et les langues régionales de l'Inde et le tok-pisin. Le russe, le mandarin et l'arabe pourront aussi en tirer profit. L'anglais, à l'apex de la hiérarchie, est certainement impliqué dans ce processus de "promotion" et continuera probablement d'agir comme un moteur planétaire de changement, encourageant les utilisateurs à se déplacer vers le haut, des petites communautés vers les langues de plus grande communication » (D. Graddol).

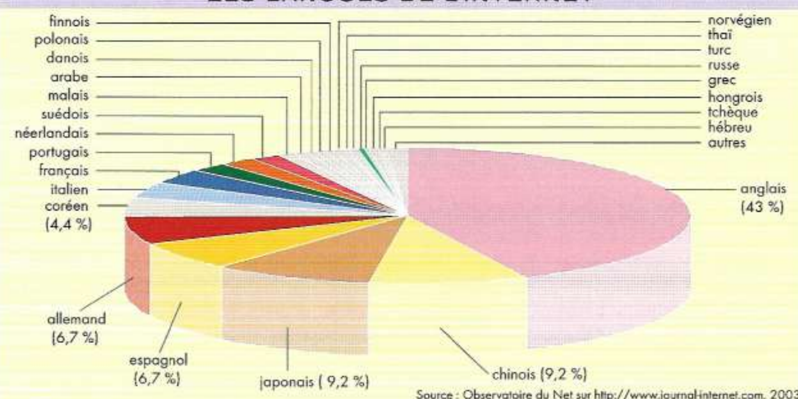
Le XXIe siècle nous montrera quels seront les nouveaux rapports culturels, politiques, économiques et démographiques entre les grands acteurs de l'humanité que deviennent la Chine, l'Inde, l'Europe, l'Amérique latine, le monde arabe et l'Afrique, aux côtés de l'anglo-Amérique.

LANGUES EUROPÉENNES DISPARUES



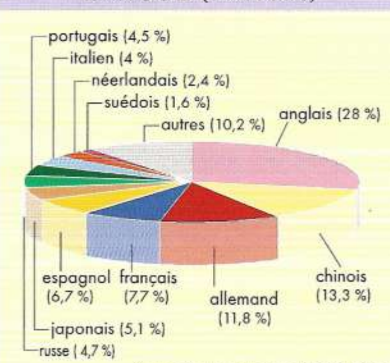
Source : d'après M. Cohen et A. Meillet, *les langues du monde*, Éditions du CNRS, Paris, 1952.

LES LANGUES DE L'INTERNET



Source : Observatoire du Net sur http://www.journal-internet.com, 2003.

LIVRES PUBLIÉS EN CHAQUE LANGUE (PAR AN)



Source : *Annuaire statistique*, UNESCO, 1995.

Les productions écrites des langues (livres et presse) ont longtemps constitué le principal moyen de mesurer l'usage des langues. Puis, les moyens audiovisuels (films, radio, télévision) ont apporté d'autres données. Et, enfin, l'informatique avec le courrier électronique et les publications du web, s'adressant directement à l'ensemble de l'humanité, permet de percevoir immédiatement l'évolution à ce niveau, du marché des langues.

Bibliographie

Boudreau, Annette, Dubois, Lise, Maurais, Jacques et McConnell, Grant, *L'écologie des langues. Mélanges William Mackey*, L'Harmattan, Paris, 2002.

Breton, Roland, J.-L., *Atlas of the Languages and Ethnic Communities of South Asia*, Sage, Delhi, 1997, 2e édition en 1999.

Breton, Roland, J.-L., *Géographie des langues*, PUF, collection « Que sais-je ? », Paris, 1976, réédition en 1995.

Brouk, S. I. et Alentchenko, V. S., *Atlas Narodov Mira* (Atlas des Peuples du Monde), Académie des Sciences de l'URSS (en russe), Moscou, 1964.

Calvet, Louis-Jean, *Le marché aux langues. Essai de politologie linguistique sur la mondialisation*, Plon, Paris, 2002.

Calvet, Louis-Jean, *Pour une écologie des langues du monde*, Plon, Paris, 1999.

Campbell, Georges L., *Compendium of the World's languages* (2 vol.), Routledge, Londres, 1991.

Cohen, Marcel, *La grande invention de l'écriture et son évolution* (2 vol.), Klincksieck, Paris, 1958.

Comrie, Bernard, *The World's Major Languages*, Routledge, Londres, 1987.

Crystal, David, *The Cambridge Encyclopaedia of the Languages*, Cambridge University Press, Cambridge, 1987.

Crystal, David, *English as a Global Language*, Cambridge University Press, Cambridge, 1997.

Crystal, David, *Language Death*, Cambridge University Press, Cambridge, 2000.

Dalby, David, *The Linguasphere Register of the World's Languages and Speech Communities* (2 vol.), Linguasphere Press, Hebron (Pays de Galles), 1999/2000.

Giordan, Henri, *Les minorités en Europe. Droits linguistiques et Droits de l'Homme*, Kimé, Paris, 1992.

Goebl, Hans, « Analyse dialectométrique des structures de profondeur de l'ALF » in *Revue de Linguistique romane*, n° 261-262, Strasbourg, 2002.

Graddol, David, *The Future of English. A guide to forecasting the popularity of the English Language in the 21st century*, The British Council, Londres, 1997.

Grimes, Barbara, *Ethnologue, Languages of the World*, 14th ed., SIL Inc., Dallas, 1999.

Gunnemark, Eric V., *Countries, Peoples and their Languages: the Geolinguistics Handbook*, Geolingua, Gothenburg, 1992.

Hagège, Claude, *Halte à la mort des langues*, Odile Jacob, Paris, 2000.

Klose, Alfred, *Languages of the World*, Saur, Munich, 1987.

Kloss, Heinz et McConnell, Grant C. (dir.), *Composition linguistique des nations du monde* (5 vol.), Presses de l'Université Laval, Québec, 1974-1984.

Kloss, Heinz et McConnell, Grant C., *Les langues écrites du monde : relevé du degré et des modes d'utilisation* (4 vol.), Presses de l'Université Laval, Québec, 1974-1998.

Lapierre, Jean William, *Le pouvoir politique et les langues*, Plon, Paris, 1988.

Laponce, Jean, *Langue et territoire*, Presses de l'Université Laval, Québec, 1984.

Leclerc, Jacques, *Langue et Société*, Mondia, Laval, Canada, 1986, rééd. 1992.

Mackey, William, *Bilinguisme et contact des langues*, Klincksieck, Paris, 1976.

Maurais, Jacques, *Politique et aménagement linguistiques*, Conseil de la langue, Québec et Le Robert, Paris 1987.

Malherbe, Michel, *Les langages de l'humanité. Une Encyclopédie des 3 000 langues parlées dans le monde*, Robert Laffont, collection « Bouquins », Paris, 1997.

Mayewicz, Alfred F., *Les langues du monde et leur classification*, (en polonais), Panstwowe Widawnictnwo Naukowe, Varsovie, 1989.

McConnell, Grant et Roberge, Brigitte, *Atlas international de la diffusion de l'anglais et du français*, Presses de l'Université Laval, Québec et Klincksieck, Paris, 1994.

Meillet, Antoine et Cohen, Marcel, *Les langues du monde*, 1924, réédition Slatkine, Paris, 1981.

Moseley, C. (dir.), *Atlas of the World's Languages*, Routledge, Londres, 1994.

Rossillon, Philippe, *Atlas de la langue française*, Bordas, Paris, 1995.

Schiffman, Harold, *Linguistic Culture and Language Policy*, Routledge, Londres, 1996.

Voegelin, Charles Frederick et Voegelin, Florence Marie, *Classification and Index of the World's Languages*, Elsevier, New York, 1997.

Williams, Colin H. (dir.), *Language in Geographic Context*, Multilingual Matters, Clevedon, 1988.

Williams, Colin H. (dir.), *Linguistic Minorities, Society and Territory*, Multilingual Matters, Clevedon, 1991.

Wurm, Stephen A., *Atlas des langues en péril dans le monde*, UNESCO, Paris, 1996.

NB : cette bibliographie n'a pas vocation à être exhaustive. Elle n'est qu'indicative.

I

J

K

L

M

N

INDEX

LEXIQUE

Aire linguistique *Aire où les locuteurs d'une langue représentent la majorité de la population.*

Aménagement linguistique (*language planning*) *Ensemble de mesures devant assurer le développement d'une langue.*

Clics, langue à *Langue ayant des sons nommés «clics» ou «clicks» (ni consonnes, ni voyelles), qui caractérisent la famille khoïsan, au sud de l'Afrique.*

Communauté ethnolinguistique *Ensemble des locuteurs d'une même langue, ethnie au sens étroit.*

Constitutionnelle, langue *En Inde, langue listée dans la Constitution et officielle dans les États.*

Corpus d'une langue *Ensemble de la production d'une langue : textes oraux ou écrits, transmis de génération en génération) et outils servant à les enseigner.*

Créole *Parler maternel de populations anciennement asservies.*

Démolinguistique *Étude de la distribution quantitative des locuteurs des langues.*

Développée, langue *Langue ayant un corpus reconnu et un statut lui permettant d'être enseignée et utilisée.*

Développement linguistique *Processus destiné à permettre à une langue de rester un instrument de culture dans le monde moderne.*

Dialecte *Variation locale à l'intérieur d'une langue.*

Diaspora *Dispersion d'une communauté ethnolinguistique parmi d'autres, lui faisant perdre tout territoire propre.*

Écrite, langue *Langue ayant un corpus écrit relativement ancien.*

Émergente, langue *Langue ayant acquis un statut lui permettant d'accéder au développement.*

Endogène, langue *Langue autochtone d'un pays quel que soit son statut, officiel ou non.*

Exogène, langue *Langue extérieure à un pays où le système colonial lui a conféré un rôle véhiculaire dominant et officiel.*

Famille de langues *Ensemble de langues apparentées du fait d'une origine commune.*

Géolinguistique *Étude de la répartition des langues dans l'espace terrestre.*

Glottochronologie *Étude de la datation de l'apparition et de l'évolution des mots d'une langue.*

Intercontinentale, langue *Langue internationale utilisée sur plusieurs continent.*

Internationale, langue *Langue utilisée dans plusieurs États et dans les relations internationales.*

Langue mère *Langue ayant, au cours de l'histoire, donné naissance à d'autres qui constituent ainsi une famille commune.*

Lecte *voir* Parler

Lexicostatistique *Éude de la fréquence à travers le temps des éléments lexicaux communs entre plusieurs langues.*

Linguistique *Science de la langue portant sur l'étude de ses composantes lexicales et de ses systèmes (grammatical, syntaxique et stylistique).*

Littérisation *Action de doter une langue d'une forme écrite standard.*

Locuteur *Personne s'exprimant en une langue donnée.*

Macrofamille *voir* Phylum

Maternelle, langue (langue première ou langue native) *Langue apprise en prem[...] par un individu.*

Menacée, langue *Langue menacée de disparition par concurrence avec une autr[...] langue plus diffusée.*

Nation *Communauté ethnique ou État la représentant.*

Nationale, langue *Langue d'une nation, d'un État qui l'a adoptée pour incarner sa spécificité.*

Nationalité *Appartenance à une nation ; cette dernière peut être ou bien un État-natio[...] (on parle alors de citoyenneté), ou bien une communauté ethnique reconnue comme telle dans un cadre multinational.*

Minoritaire, langue *Langue placée en situa[...] d'infériorité de nombre de locuteurs et de stat[...]*

Officielle, langue *Langue dotée d'un statut de niveau national, régional ou communauta[...]*

Parler (lecte) *Toute forme spéciale de langa[...] oral propre à une région (dialecte), un group[...] social (sociolecte) un individu (idiolecte), cr[...] pidgin, jargon, argot, etc.*

Patois *Terme péjoratif, purement français, destiné à dévaloriser tout parler local non reconnu officiellement. Désignation officielle conférée aux créoles français dans les Antilles devenues britanniq[...]*

Phylum *Macrofamille (ou super-famille) préhistorique regroupant plusieurs familles de langues actuelles.*

Pidgin *Parler mixte, utilisé comme langue seconde véhiculaire dans les aires coloniales entre différentes ethnies.*

Proximité, langue à diffusion de *Langue internationale parce que simplement diffusée entre pays voisins*

Régionale, langue *Langue propre à une rég[...] d'un pays ; mais aussi langue répandue dans plusieurs pays d'une même «région» d'un conti[...]*

Signes, langue des *Système visuel d'express[...] gestuelle des sourds-muets et malentendants.*

Sociolinguistique *Étude des usages de la lan[...] à travers la société.*

Statut d'une langue (*status*) *Institutionnalisation de la place d'une langue dans un État.*

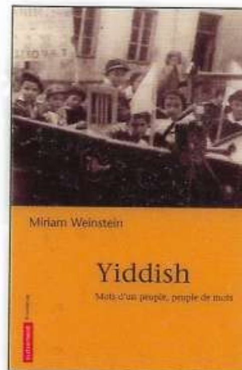
Super-famille *voir* Phylum

Véhiculaire, langue *Langue de relation entre groupes ethnolinguistiques divers.*

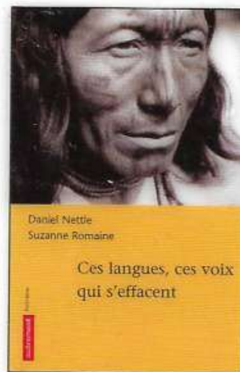
Vernaculaire, langue *Terme désuet désigna[...] les langues autochtones de populations domi[...] [...] esclaves domestiques à R[...]*



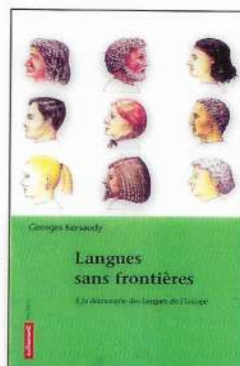
SUR LE MÊME THÈME :



264 pages 19,95 €



232 pages 19 €



384 pages 22,95 €

POUR LES PLUS JEUNES :

Pourquoi on parle français ?

Junior Société - 48 pages - 7,95 €



COLLECTION ATLAS / MONDE

Atlas des langues du monde



Plus de 6 000 langues coexistent dans le monde. Où sont-elles parlées ? Par combien de personnes ? Depuis quand ? Quelles relations entretiennent-elles entre elles ?
L'Atlas des langues du monde se propose de répondre à ces questions en présentant clairement, non seulement la répartition géographique, historique et démographique des langues, mais aussi leur développement et leur déclin, mettant ainsi en avant l'enjeu géopolitique de ces phénomènes.
À l'heure où la biodiversité est enfin considérée comme devant être protégée, la diversité des cultures humaines fondées sur la multiplicité des patrimoines linguistiques, édifiés au cours des millénaires, ne devrait-elle pas, de même, être prise en compte et mieux préservée ?
Les cartes et graphiques, réalisés à partir des sources les plus sérieuses et les plus récentes, ainsi que les textes concis et clairs qui les accompagnent montrent combien la variété des usages linguistiques peut être considérée comme essentielle pour l'avenir de l'humanité.

Roland Breton est professeur émérite de Géographie à l'université de Paris 8 (Vincennes – Saint-Denis). Il s'est consacré depuis une trentaine d'années aux questions linguistiques à travers le monde. Il est notamment l'auteur de *Peuples et États : l'impossible équation ?* (Flammarion, Paris, 1998), *Du langage aux langues* (avec R. Bijeljac ; Gallimard, Paris, 1997), *L'Ethnopolitique* (Paris, PUF, 1995), *Géographie des civilisations* (Paris, PUF, 1987).

Krystyna Mazoyer est géographe-cartographe indépendante. Elle a dirigé la cartographie de la collection "Atlas du monde en fiches" aux Éditions Atlas et elle a réalisé les cartes du *Petit Larousse illustré* et du *Livre de la mer* (Larousse, 1998).

Joshua A. Fishman, le préfacier, est professeur émérite et professeur visitant de linguistique aux universités de Yeshiva (New York), Stanford (Californie) et New York.



Illustration de couverture : © Abbas / Magnum Photos
14,95 euros - ISSN : 1254-0151 - ISBN : 2-7467-0400-5
Imprimé et broché en Italie